



HAL
open science

Le CIGEM – Centre d’Information et de Gestion des Migrations (Mali) : sa place face aux défis des politiques migratoires

Natsuko Funakawa

► To cite this version:

Natsuko Funakawa. Le CIGEM – Centre d’Information et de Gestion des Migrations (Mali) : sa place face aux défis des politiques migratoires. Géographie. 2009. dumas-01377714

HAL Id: dumas-01377714

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01377714>

Submitted on 7 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Poitiers
UFR Sciences Humaines et Arts
Département de Géographie
Laboratoire Migrinter

Master Migrations internationales
Spécialité professionnelle Conception de projets en coopération pour le développement

Année 2008-2009

**Le CIGEM – Centre d’Information et de Gestion des Migrations
(Mali) :
sa place face aux défis des politiques migratoires**

Présenté par Natsuko FUNAKAWA
Sous la direction de Nathalie KOTLOK
Maître de Conférences à l’Université de Poitiers

Date de soutenance : 15-17 Octobre 2009

Remerciement

Ce mémoire et mon séjour au Mali n'ont pu être réalisés que grâce au soutien et à l'aide de nombreuses personnes.

Tout d'abord, je suis reconnaissante envers ma directrice de recherches, Mme Kotlok, ainsi qu'envers Mr Gonin et Mr Le Masson, qui m'ont apporté un soutien très précieux pour l'accomplissement de ce mémoire.

J'exprime toute ma reconnaissance à tout le personnel du Centre d'Information et de Gestion des Migrations, en particulier à Mr Konaté, le directeur, pour son accueil.

Je remercie particulièrement Mr Bangaly, je n'aurais pas pu réaliser mon stage sans son soutien.

Je pense notamment à l'équipe du Service 1 : Mr Mallet, Catherine, Eva, Mariam, Abdoulaye, Fousseyni, Bounas et Yayi pour leur chaleureux accueil, ainsi que Mr Waïgalo, Laurence, Samba, Souleymane pour leur soutien à l'élaboration des enquêtes.

Je tiens à remercier spécialement mes amis qui m'ont aidé à la rédaction du mémoire : David, Claire Bertrand, Ahmed, Florelle, et tous les autres, pour leur soutien précieux.

Enfin, je remercie toutes les nombreuses autres personnes qui m'ont aidé ou manifesté leur intérêt, tant pour mon séjour que pour mes recherches.

Sommaire

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1. MISE EN PLACE DU CIGEM - CONTEXTE.....	8
Le Mali un pays au contexte migratoire particulier.....	8
Politiques Migratoires du Mali et de l'Europe.....	17
Mise en place du CIGEM	26
PARTIE 2. PRESTATIONS ET LE PROFIL DES PUBLICS CIBLES DU CIGEM.....	32
Diagnostic des prestations	32
Limites des prestations	47
PARTIE 3. LES POSSIBILITÉS POUR LES MIGRANTS PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL.....	52
Appui aux porteurs de projet individuel	53
Réinsertion et Transfert des Compétences.....	60
CONCLUSION	76
ANNEXES	80
BIBLIOGRAPHIE	155

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

SIGLES	DESIGNATIONS
ANAEM	Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations (aujourd'hui l'OFII)
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APEJ	Agence Pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CONFED	Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle & à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FED	Fonds Européen de Développement
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
MAECI	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
MMEIA	Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMI	Office des Migrations Internationales (aujourd'hui l'OFII)
PAIM	Programme d'Appui aux Initiatives économiques de Migrants
PDLM	Programme Développement Local Migration
PMIE	Programme Migration et Initiative Économique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
TOKTEN	Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UFAE	Unité de Formation et d'Appui aux Entreprises

INTRODUCTION

Le Centre d'Information et de Gestion des Migration (CIGEM) a été inauguré en octobre 2008 à Bamako suite à la série de dialogues politiques euro-africains : Rencontre de Rabat (juillet 2006), Tripoli (novembre 2006) et du Dialogue politique au titre de l'article 13 de l'Accord de Cotonou (septembre 2006). En février 2007, le Mali, la CEDEAO, la France, l'Espagne et la Commission Européenne ont signé une Déclaration Conjointe sur « *Migration et Développement* » dans laquelle la création du CIGEM a été décidée.

Le CIGEM a été créé dans le but de définir et de mettre en œuvre d'une politique migratoire malienne « adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales », mettant un accent particulier sur le « lien entre migrations et développement ». Ce centre ouvert grâce à des crédits européens est appelé à devenir une référence dans la région sur la multiple problématique de la migration et du développement.

Un reportage regardé sur l'inauguration du centre a soulevé de nombreux points d'intérêts. Un des nombreux éléments qui a attiré mon attention est le fait que le CIGEM a pour fonction principale de travailler sur la thématique de la migration et qu'il est situé au Mali. Souhaitant absolument à effectuer un stage sur la thématique de « Migration et Développement » et du transfert des compétences en Afrique de l'Ouest, j'ai immédiatement candidatée.

Suite à ce reportage, j'ai cherché davantage d'informations sur le CIGEM. Il

semble que de nombreux débats et critiques soient fait au CIGEM non pas seulement par les acteurs de « Migration et Développement » mais aussi par les opinions publiques maliennes. Le centre est perçu comme « observatoire sur les migrations au Sud », « une externalisation du contrôle aux frontières »¹ ou « un instrument européen »². Le simple fait que l'Union Européenne s'engage à hauteur de 10 millions d'euros pour ce projet a provoqué un débat controversé à l'Assemblée Nationale malienne: « nos autorités auraient été plus clairvoyants en orientant les 10 millions d'euros que ce centre va engoutir vers d'autres priorités de l'heure »³. J'ai appris plus tard que Mr. Brice Hortefeux, ministre français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire à l'époque faisait partie des invités à la cérémonie d'inauguration.

J'ai décidé néanmoins de me faire ma propre opinion vu de l'intérieur. En effet, si ce centre soulève depuis sa création de nombreuses questions, il convient d'observer de l'efficacité et la pertinence du centre. La jeunesse du centre laisse supposer que de nombreux éléments restent à mettre en place : cela me donnerait l'opportunité observer et apprendre de la mise en place d'activité et de pouvoir contribuer aux activités en mettant mes compétences au service du centre.

Pendant les trois mois de mon stage au sein du CIGEM, il était prévu que je travaille les premiers deux mois dans le service d'accueil, information, orientation, accompagnement des migrants, pour élaborer d'un ensemble de procédures destinées à fiabiliser les prestations proposées aux migrants potentiels et de retour pour leur

¹ LE MASSON, Olivier. *Demande d'avis*. [en ligne]. Message à: N. FUNAKAWA. Le 10 novembre 2008. Communication personnelle.

² LAM, A. *Seance de question orale à l'Assemblée Nationale*. Bamako: 2009. L'Essor.

³ KONÉ, Assane. Questions orales sur l'expulsion des Maliens de l'extérieur : Le ministre Macalou s'nerve au lieu de convaincre. Bamako: 2009. Le Républicain.

réinsertion professionnelle. Ensuite il me serait demandé de travailler sur la question du transfert des compétences pendant un mois dans le service d'appui opérationnel.

Ce stage m'a permis d'observer la pertinence du CIGEM et les limites de ses activités dans le contexte national malien. Ce stage m'a également amenée à m'interroger sur les améliorations possibles des prestations d'accompagnement du CIGEM pour leurs publics.

Pour répondre ces questions, la première partie de ce mémoire essaye de présenter la vision globale du phénomène migratoire et des politiques migratoires autour du Mali : on présente ensuite les contextes historiques et politiques de mise en place du CIGEM pour interroger la pertinence du CIGEM. La deuxième partie analyse le profil du public du CIGEM en utilisant méthode quantitative afin de faire un diagnostic des prestations et de relever ses limites. Enfin la troisième partie essaye de donner des pistes d'amélioration de ces prestations à travers deux études qualitatives : état des lieux des dispositifs pour les porteurs de projet individuel et sur la réinsertion et le transfert des compétences.

PARTIE 1. MISE EN PLACE DU CIGEM - CONTEXTE

LE MALI UN PAYS AU CONTEXTE MIGRATOIRE PARTICULIER

Présentation du Mali

Situé entre l’Afrique du Nord et l’Afrique sub-saharienne, le Mali est le deuxième pays le plus vaste d’Afrique de l’Ouest, couvrant une superficie de 1 241 238 km². Il partage 7 000 km de frontière avec sept autres pays⁴. Sa position géographique et son histoire font de ce pays une zone d’émigration d’accueil et de transit⁵. Le Mali comptait 12,7 millions d’habitants en 2006, dont 68% vivaient en milieu rural⁶. La population malienne est juvénile : 49% des Maliens ont moins de 15 ans.

Le PIB par habitant du Mali est de 371 US \$ en 2003 avec une position de 174^{ème} sur 177 pays selon l’Indice de Développement Humain du PNUD pour l’année 2005⁷. Environ 80% de la population active vit du secteur primaire ou agro-pastoral, qui contribue pour plus de 45% du PIB et pour plus de 60% des recettes d’exportation, principalement coton, bétail et céréales⁸. A contrario, l’industrie représente seulement 8% du PIB et occupe à peine plus que 5% des actifs⁹. Il est estimé que 80% des emplois

⁴ Algérie, Côte d’Ivoire, Guinée, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Mauritanie.

⁵ CIGEM. *Termes de Référence pour une Enquête sur les migrants de retour au Mali*. Bamako: CIGEM: 2009. p3

⁶ *Ibid.* Le taux de croissance de la population d’aujourd’hui est de 2,2%. La population a presque triplé depuis 1960 (4,2 millions d’habitant)

⁷ *Ibid.*

⁸ ANPE. *RASAMT - Rapport d’analyse situationnelle annuelle du marché du travail: Année 2006*. Bamako: AFRISTAT, ANPE Mali: 2007. p14

⁹ BRUNET, Roger. *Les Afriques au sud du Sahara*. Berlin: R. Brunet, 1994. Géographie Universelle. p106.

sont dans le secteur informel. Le chômage touche les jeunes diplômés. En effet, dans les zones urbaines, le taux de chômage des jeunes de 15-39 ans (14%) est deux fois plus élevé que celui de 40-59 ans (7%). De plus, environ 19 % des personnes diplômés (de niveau secondaire et universitaire) sont au chômage, alors que seulement 7,5% des personnes sans diplôme sont touchés par le chômage¹⁰.

Figure 1 : Carte du Mali



Bilan statistiques du phénomène migratoire : Monde

Dans le monde entier, il est estimé que le nombre de migrants internationaux travaillants est de 175-200 millions¹¹, soit 2,9% de la population mondiale en 2000¹². Ces stocks de migrants internationaux sont proportionnellement répartis entre Sud-Nord (62 millions), Sud-Sud (61 millions) et Nord-Nord (53 millions)¹³. Contrairement aux

¹⁰ ANPE. *Op cit.* p30, p50.

¹¹ ZOOMERS, Annelies et VAN NAERSSSEN, Ton. *International migration and national development in sub-Saharan Africa: Viewpoints and policy initiatives in the countries of origin.* Nijmegen: Working papers Migration and Development series. Radboud University: 2006.

¹² UNFPA. *A Passage to Hope - Women and International Migration.* State of world population 2006. United Nations Population Fund: 2006.

¹³ LAHMANI, Sarah. *Vers une gouvernance mondiale des migrations? Le Forum global sur les migrations et le développement.* Intervention à l'Université de Poitiers. Poitiers, le 9 mars 2009.

idées reçues, le nombre de migrants se déplaçant de l’Afrique vers l’Europe reste relativement faible¹⁴. Selon les données des recensements, ils représentent moins de 1% de la population européenne, dont près de 75% provenant d’Afrique du Nord¹⁵. D’après les données d’Eurostat, la population ouest africaine en UE réunissait 414 942 individus en 1993, à part égale avec celle de l’Afrique centrale, derrière celles de l’Afrique du nord (2 076 071) et des autres régions africaines¹⁶.

Bilan statistiques du phénomène migratoire: Mali

Malgré la place centrale qu’occupe la migration dans les débats politique, les données statistiques sur le phénomène sont très limitées. Les statistiques existantes sont à la fois dispersées, peu fiables et soumises à des problèmes de comparabilité et de disponibilité¹⁷.

Dans la région ouest africaine, les flux migratoires sont très souvent intracontinentaux (cf. Figure 2). 7,50 millions des migrants ouest-africains se sont déplacés au sein même de la région ouest africaine. En outre, les flux vers l’Europe (0,77 millions) ou vers l’Amérique du Nord (0,39 millions) restent faibles. En effet, dans le cas du Mali, il est estimé qu’environ 4 millions de Maliens résident à l’étranger,

¹⁴ Les trois plus grandes populations de l’Afrique subsaharienne sont les Sénégalais (77000), les Nigériens (72000) et les Cap Verdiens (43000).

Source : NDIONE, Babcar et BROEKHUIS, Annelet. *Migration internationale et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal*. Nijmegen: Working Papers Migration and Development series. Radboud University: 2006.

¹⁵ MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Les questions migratoires au Mali - Valeurs, sens et contresens*. CIVIPOL Conseil, Transtec: 2007. p56

¹⁶ BA, Hamidou. *Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l’Ouest*. Genève: Cahiers des migrations internationales. BIT: 2006. p2.

¹⁷ Les données disponibles sont principalement celles de « stock » (les populations établies composées des migrants de longue date, par exemple les étrangers vivant au Mali et les Maliens vivant à l’étranger). En termes de « flux » (phénomène dynamique : les populations qui entrent et sortent d’un pays à un moment donné), on manque de statistiques récentes.

Source : MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit*.

dont 3,5 millions en Afrique de l'Ouest (dont 2 à 2,5 millions en Côte d'Ivoire), et seulement 0,2 millions en Europe. Par ailleurs, bien que ces flux en direction de l'Europe semblent minimes, ils constituent une source de revenus non négligeable pour les zones de départ des migrants¹⁸. Parmi les Maliens qui résident en UE (39 000) sont essentiellement installés en France (37 693, soit 97%)¹⁹. Ils sont majoritairement originaires de la vallée du fleuve Sénégal (de la région de Kayes).

En voyant les statistiques (provenant de deux sources différentes)²⁰, la Côte d'Ivoire semble être la première destination des migrants (59,4% et 56,8%). On peut conclure à l'existence d'un lien fort entre le Mali et la Côte d'Ivoire : « Le Mali et la Côte d'Ivoire, ces deux pays sont comme le même pays », dit une présidente d'une association de Maliens rapatriés de la Côte d'Ivoire, qui a vécu en Côte d'Ivoire pendant 20 ans²¹. D'après le recensement malien de 1998, parmi la population étrangère résidant au Mali, 97% provient de l'Afrique, notamment de la Côte d'Ivoire (44%)²².

¹⁸ CIGEM. 2009 *Op cit.* p3.

Une autre étude estime que 2,5 à 3 millions de Maliens vivent à l'étranger (dont 2 à 2,5 millions en Afrique et 1 à 1,2 million en Côte d'Ivoire) d'après MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p17.

¹⁹ Selon les statistiques d'Eurostat : population par nationalité en UE en 1993.

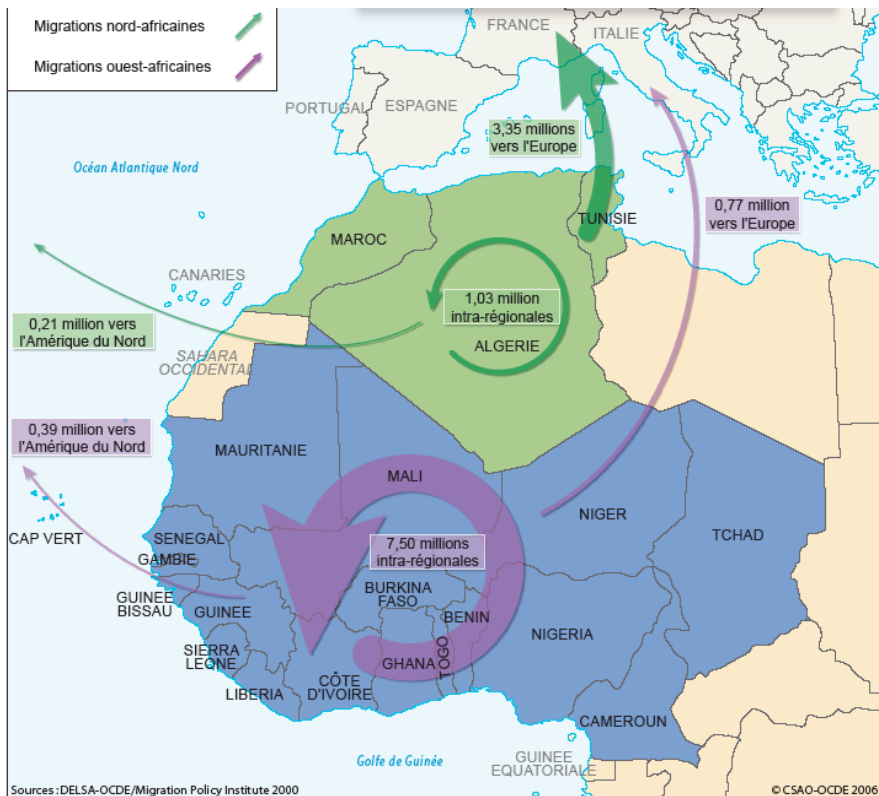
Source : BA, Hamidou. *Op cit.* p3.

²⁰ Les données de 2001 citées par MERABET, Omar et GENDREAU, Francis (2007) et celles de 1998 citées par BA, Hamidou (2006).

²¹ Selon l'association, il est estimé que 50 000 Maliens ont été rapatriés à cause de la crise ivoirienne en 2002.

²² BA, Hamidou. *Op cit.*

Figure 2 : Migrations nord-africaines et ouest-africaines (2000)²³



Bilan statistiques : Impact des migrations sur le développement

Le montant des transferts d'argent envoyés par les migrants vers les pays en voie de développement a doublé dans les années 1990 et excède celui de l'aide publique au développement qui tend à décliner²⁴. La Banque mondiale estimait en 2006, le montant des transferts à plus de 167 000 millions de dollars US. Ainsi 500 millions de personnes

²³ MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p74.

²⁴ HAAS, Hein de. *Engaging Diasporas: How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries.* Oxford: International Migration Institute, University of Oxford: 2006.

Selon la Banque Mondiale, le montant des remises était trois fois plus que celui de l'aide publique au développement en 2004, soit le revenu le plus important après l'Investissements Directs Étrangers.

Source: CRISP, Jeff. Temporary Migration Programmes: potential, problems and prerequisites. Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies.* Amsterdam: M. Jandl, 2007.

ou 8% de la population mondiale ont pu bénéficier de ces transferts²⁵. Bien sûr, ce chiffre ne prend pas en compte les transactions via les voies informelles. L'argent envoyé par un migrant vers son pays d'origine est directement utilisé par sa famille pour l'alimentation, le logement et la santé, mais offre également la possibilité au migrant de monter sa propre affaire pour dégager un revenu supplémentaire²⁶. Au total, entre 2000-2002, on estime que le montant reçu par le Mali, via les transferts s'élève à 129,10 milliards de FCFA (soit environ 197 millions d'euros). Cela représente environ 3,5 à 6% du PIB, soit 24% de l'aide publique au développement et 178% de l'Investissements Directs Étrangers²⁷.

Dimension historique et socioéconomique de la migration au Mali

La migration est un phénomène naturel depuis l'aube de l'histoire du Mali : l'espace occupé actuellement par le République du Mali a subi les dynamiques de mouvement de populations depuis dix siècles²⁸. Plusieurs entités géopolitiques ont eu lieu : l'Empire du Ghana (VIII^e – XIII siècle), relayé par l'Empire du Songhay, l'Empire du Mali, etc. La circulation des peuples était due aux activités commerciales et/ou aux guerres, créant ainsi une dynamique d'échange entre les cultures.

Cependant, la partition des frontières et la politique de l'époque coloniale ont

²⁵ ZOOMERS, Annelies et VAN NAERSSSEN, Ton. *Op cit.*

²⁶ Certains critiquent le fait que les migrants et leur famille utilisent ce fonds seulement pour la consommation et non pas pour l'investissement productif ; toutefois, ils le font une fois que les besoins sont satisfaits. De plus, même des consommations ont des effets positifs dans l'économie.

Source : RUSSELL, Sharon Stanton. Migrant remittances and development. *International Migration*, 1992, n°30, 3/4, p.267-87.

RUSSELL, Sharon Stanton. *International Migration and Development in Sub Saharan Africa*. Washington D.C.: World Bank Discussion Papers. World Bank: 1990.

²⁷ BA, Hamidou. *Op cit.* p62.

SMITH, Stephen. *Atlas de l'Afrique - un continent jeune, révolté, marginalisé*. Paris: 2005. 80p. Collection Atlas /Monde. p56.

²⁸ DIARRA, Mamadou, FEILDMAN, Nehara et DOUMBIA, Fatoumata.. *Etude de capitalisation sur les projets de reinsertion au Mali*. Bamako: Le Damier Mali: 2006. p6.

modifié considérablement la nature des migrations des populations. Par exemple les Soninkés, traditionnellement commerçants, ont été obligés de s'orienter vers une activité agricole car les Français ont pris le contrôle du commerce dans la zone. Parallèlement, l'impôt institué par l'administration française a engendré la monétarisation de l'économie locale : les populations ont ainsi dû adopter la migration de travail comme stratégie de survie²⁹. Cette reconversion brutale a produit des flux migratoires massifs notamment vers le Sénégal, pour la culture d'arachide. Ce sont des *navétanes*, migrants travailleurs saisonniers de courte distance, pratiquant l'aller-retour pour pouvoir cultiver leurs champs pendant la saison humide³⁰. Cette pratique qui a duré près d'un siècle disparaît peu à peu et elle est remplacée par les migrations de plus longue durée et plus lointaine (ex. Côte d'Ivoire, France)³¹.

Le flux migratoire de Maliens vers la France, notamment originaires de Kayes, augmente dans les années 60 et s'intensifie à partir des années 70. En France, la croissance économique d'après-guerre nécessite de la main-d'œuvre et les entreprises embauchent massivement les migrants travailleurs peu qualifiés. Ce courant a été favorisé par une politique migratoire française très favorable³². Cette « émigration d'opportunité » se transforme en « émigration de nécessité » à cause d'une série de sécheresses dans le Sahel et de la crise économique mondiale au début des années 70³³.

²⁹ MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p11-12, p76.

³⁰ LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *FSP Codeveloppement Mali - Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur pays d'origine: le cas des migrants maliens de France originaires de la Région Kayes.* 110p. pS-Eau: 2004. p11.

³¹ Cette pratique disparaît à cause de la baisse des cours de l'arachide, mécanisation de sa récolte et la fermeture des frontières entre le Mali et le Sénégal après l'éclatement de la Fédération du Mali en août 1960.

Source : GONIN, Patrick. *D'entre deux territoires. Circulation migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France.* Lille: Université des Sciences et Technologies de Lille: 1997. p87.

³² *Ibid.* La France a signé des accords de main-d'œuvre avec certains pays d'Afrique subsaharienne en 1963. Cependant, l'Office National de l'Immigration (ONI) ne semble pas très efficace et de nombreux migrants arrivaient irrégulièrement car les patrons les embauchaient.

³³ DIARRA, Mamadou, FEILDMAN, Nehara et DOUMBIA, Fatoumata. *Op cit.* p6

La crise frappe les principaux pays d'accueil des migrants maliens en Afrique de l'Ouest. Les opportunités d'une migration de courte distance étant limitées, le flux vers la France s'accroît.

La migration constitue une stratégie collective de survie. En envoyant un de ses membres au loin, le ménage ou le village peut « diversifier ses risques et compter sur des transferts en retour en cas de difficulté »³⁴. On ne peut pas non plus négliger l'aspect social des hiérarchies traditionnelles : pour un jeune, la migration est un moyen d'être libéré de l'autorité gérontocratique, d'acquérir une épargne personnelle et le statut d'adulte. L'accentuation des migrations à cette époque a mené à un changement dramatique du système économique agricole de la région. La pénétration de l'économie marchande a peu à peu transformé cette société productrice en une société de consommation, entraînant une forte inflation et une plus grande dépendance économique des familles aux transferts de fonds des migrants³⁵.

La crise économique change dramatiquement la politique migratoire de pays d'accueil. La France, qui n'est plus demandeur de main-d'œuvre, a suspendu l'immigration de travail en 1974. Dans la même année, les contrôles de migrants irréguliers se sont accrus et les premières aides au rapatriement sont mises en place. À partir de cette période, les politiques migratoires françaises deviennent de plus en plus restrictives et n'autorisent pratiquement plus que l'immigration pour regroupement familial³⁶.

³⁴ AZAM, Jean-Paul et GUBERT, Flore. *Ceux de Kayes : l'effet des transferts des émigrés maliens sur leurs familles d'origine*. Immigration, marche du travail, intégration. Commissariat Général du Plan, La Documentation Française: 2002 dans MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit*.

³⁵ DAUM, Christophe. Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine. Dans *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris: V. Petit, 2007. p161. LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *Op cit*. p11-12

³⁶ En 1977, le secrétaire d'Etat de l'époque, Lionel Stoléru désire instaurer de nouvelles mesures telles que la première prime au retour de 10 000F par adulte, l'élargissement des types de migrants expulsables, le non renouvellement des cartes de séjour et des permis de travail. On note tout de même une

Selon Marabet et Gendreau, le durcissement des politiques migratoires dans le pays d'accueil entraînent le développement des réseaux migratoires clandestins³⁷. En conséquence du durcissement de la politique migratoire, la France constate une augmentation de la migration irrégulière. Dans les décennies suivantes, les politiques oscillent entre la régularisation de certains clandestins, l'aide au retour et la reconduite directe aux frontières³⁸.

augmentation des expulsions pendant cette période.

Source : LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *Op cit.* p82.

³⁷ MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p72.

³⁸ Aide Publique à la Réinsertion, Invitation à Quitter la France, Rapatriement Humanitaire. En général ce sont tous issus de mesures alternatives à l'expulsion des travailleurs immigrés clandestins.

Source : LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *Op cit.* p13.

POLITIQUES MIGRATOIRES DU MALI ET DE L'EUROPE

Dans la section précédente, nous avons constaté l'impact des migrations à travers des statistiques, la pratique de migrations corrélées dans l'histoire et la diminution d'opportunité de migrer à cause du durcissement de la politique migratoire des pays d'accueil. Dans cette section, nous allons d'abord observer les politiques migratoires qui sont en rapport avec le Mali. Elles sont caractérisées d'une part par le durcissement des conditions d'entrée (opportunité de migration) en Europe; d'autre part par les arguments qui lient la migration et le développement, comme « Codéveloppement » de la France et « Migration et Développement » à l'échelle mondiale. Ensuite nous allons voir comment la politique migratoire du Mali se situe dans ces contextes.

Durcissement de la politique migratoire en Europe

Les frontières se ferment : les pays d'accueil durcissent les lois concernant l'entrée des étrangers. Aujourd'hui, plus de la moitié des pays développés ont mis en place des mesures visant à restreindre l'immigration³⁹.

En Europe, suite à la libre circulation entre les États Membres de l'Union européenne, ceux-ci ont accepté de communautariser les politiques de contrôle des frontières⁴⁰. La nécessité de lutter contre l'immigration clandestine⁴¹ a conduit à la création en 2004 de la FRONTEX, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union

³⁹ Également au Sud, plus de 25% des pays en développement tentent de contrôler l'entrée des migrants internationaux.

Source : BA, Hamidou. *Op cit.* p3.

⁴⁰ MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p53.

⁴¹ Les pays du Nord dépensent beaucoup pour le contrôle des frontières. Par exemple, les États-Unis, la Grande Bretagne, le Canada et le Pays Bas dépensent 17 milliard de dollars US annuellement.

Source : DOOMERNIK, Jeroen. Open borders, close monitoring. Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies*. Amsterdam: M. Jandl, 2007.

européenne.

En France, à part quelques exceptions comme *l'immigration choisie*, la frontière reste fermée depuis 1974. Il est important de noter que « la maîtrise de l'immigration est redevenue une priorité essentielle de l'action conduite par le Gouvernement » depuis 2002⁴². La loi du 26 novembre 2003 consacre les discours du Ministre de l'Intérieur : sélection des migrants hautement qualifiés (*immigration choisie*) et lutte contre les *détournements de procédure* (au préjudice des regroupements familiaux, des nouveaux mariés). « Ce durcissement s'illustre particulièrement par le fait que le critère unique d'évaluation de la politique migratoire est le nombre de reconduites à la frontière des immigrés en situation irrégulière » Effectivement, 20 000 migrants ont été reconduits en 2005 et 25 000 en 2006⁴³.

L'Espagne par contre était plus ouverte jusqu'à une date très récente. Elle comptait sur l'immigration pour compenser le vieillissement de sa population et pour répondre aux besoins immédiats de main-d'œuvre. Avec un fort soutien de la part des entreprises, 700 000 sans-papiers ont été régularisés entre février et mai 2005. Sous les pressions d'autres pays européens et surtout après la crise de 2008, le gouvernement commence à fermer ses frontières⁴⁴. Concernant les politiques de l'aide au retour, on y reviendra ultérieurement.

Codéveloppement

Le mot « codéveloppement » est trompeur : il est utilisé par différents acteurs

⁴² MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p53.

Il serait important de noter que c'est l'année où Nicolas Sarkozy a été nommé comme le Ministre de l'Intérieur sous nouveau gouvernement de Jacques Chirac en avril 2002.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.* p54.

concernant la question du lien entre migration et développement, avec différents sens. Il est à la fois utilisé dans les discours politiques comme un moyen de résoudre le *problème* de la migration (développer le pays d'origine pour stopper la migration). De l'autre côté, pour les acteurs de développement (ex. association de migrants), il s'agit d'un modèle permettant la circulation des migrants et leurs capacités pour le développement dans le pays d'origine et le pays d'accueil.

L'Union Européenne définit le codéveloppement comme « toute action de développement social, économique, culturel et politique des pays d'origine appuyée sur une collaboration entre les migrants, leurs organisations et leurs partenaires, publics et privés, à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil (...) considérant que le codéveloppement s'inscrit dans le cadre global des discussions liées à l'intégration, aux migrations et au développement »⁴⁵.

Dans le contexte politique français, la politique de codéveloppement comprend deux objectifs : contrôle des flux migratoires d'une part, et développement des pays d'origines des migrants pour réduire les migrations⁴⁶. Initiée par le rapport de Sami Naïr, remis à Lionel Jospin en 1997, la politique de codéveloppement, « coopération pour le développement » a pour objet d'« agir sur les causes de la migration par la multiplicité des instruments micro-économiques du développement », et d'« organiser les nouveaux flux de telle sorte que l'objectif consiste non pas à favoriser l'installation définitive [des immigrés] en France, mais leur réinstallation dans le pays d'origine »⁴⁷. Cette politique

⁴⁵ GONIN, Patrick. *Migrations et Développement*. Intervention au Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles: Union Européenne/ Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal. Cotonou, les 11-13 mai 2009.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ GAILLOT, D. *Essai sur la question du retour au pays: le cas des Soninké et des Haalpular*. Paris: Universté Paris VIII: 2000. Dans LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *Op cit.* p16

a été critiquée étant considérée comme un moyen déguisé d'éloigner les étrangers⁴⁸.

Suite à la convention sur le codéveloppement entre la France et le Mali, le Sénégal et les Comores en 2000, le programme Codéveloppement Mali (FSP codéveloppement) a été démarré au Mali en 2002⁴⁹. C'est un outil de coopération entre la France et le Mali, au service des migrants et du développement de leur région d'origine.

Les trois volets du FSP codéveloppement sont : ⁵⁰

- L'appui aux porteurs de projets économiques s'adresse aux migrants promoteurs individuels qui désirent créer une entreprise au Mali.
- L'appui aux initiatives des jeunes s'adresse aux associations de jeunes en France et au Mali, porteurs de projets faisant le lien entre les deux territoires.
- L'appui aux associations de migrants s'adresse aux associations de migrants en France et à leurs partenaires locaux (communes, associations villageoises, opérateurs d'appui...) porteurs de projets de développement local au Mali.

« Migration et Développement »

D'une façon générale, dans la plupart des pays, la migration internationale n'a pas, pour l'essentiel, été intégrée à la planification du développement⁵¹. Depuis les années 2000, le mot « Migration et Développement » est devenu à la mode, dans les pays du Nord comme du Sud. La Banque Mondiale a mentionné les transferts de fonds de la part

⁴⁸ D'après des acteurs de société civile, cette politique ne tient pas compte de l'échec depuis les années 80 des politiques d'aide au retour.

Source : LE BAHERS, Lisa Gauvrit-Goulven. *Op cit.* p16.

⁴⁹ ANAEM. *Le Programme d'Appui aux Initiatives économiques de Migrants (PAIM) rentrés volontairement au Mali dans le cadre des conventions de codéveloppement signées entre la France et le Mali.* 2007.

⁵⁰ pS-Eau. *FSP codéveloppement Mali* [en ligne]. [réf du 2009-09-02]. Disponible sur Internet <<http://www.pseau.org/cms/>>.

⁵¹ OIM. *Migration et Développement* [en ligne]. Genève: OIM [réf du 2009-08-30]. Disponible sur Internet <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/migration-dvlpment/lang/fr>>.

des migrants dans un rapport pour la première fois en 2003, et la première conférence internationale sur le sujet a été organisée à Londres⁵². En 2006, un premier dialogue à haut niveau aux Nations Unis sur le sujet a été organisé, basé sur le rapport « Migration internationale et développement » du Secrétaire Général de l'époque, Koffi Annan⁵³.

Newland analyse les trois causes d'intérêt pour le couple « Migration et Développement » :

- l'optimisme sur l'impact positif grâce à des remises et d'autres contributions faites par les émigrants à leur pays d'origine,
- inquiétude sur l'impact négatif à cause de perte de ressource humaine qualifiée, et
- l'idée de la part de certains pays d'accueil que le développement peut freiner le flux migratoire vers les pays développés du Nord.

Bien que cette expression « Migration et Développement » soit souvent utilisée, le carrefour de la migration internationale et du développement n'est pas un croisement simple; il peut aller dans les *mauvais sens*⁵⁴. Bien entendu, les concepts de « migration », de « développement » ou de « mondialisation » sont complexes et les liens entre ces notions sont également complexes et variés⁵⁵. Cependant, dans les pays du Nord comme du Sud, on entend à la fois des discours politiques de *mauvais sens*, qui ne prennent pas en compte cette complexité. C'est à la fois trompeur ou trop optimiste.

D'une part, dans les pays d'accueil au Nord comme la France, le gouvernement

⁵² HAAS, Hein de. *Engaging Diasporas: How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries*. Oxford: International Migration Institute, University of Oxford: 2006.

⁵³ LAHMANI, Sarah. *Op cit.*

⁵⁴ NEWLAND, Kathleen. *A New Surge of Interest in Migration and Development*. Washington D.C.: Migration Policy Institute: 2007.

⁵⁵ OIM. *Migration et Développement* [en ligne]. Genève: OIM [réf du 2009-08-30]. Disponible sur Internet <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/migration-dvlpment/lang/fr>>.

met en place des politiques d'appui aux projets de développement local menés par les associations des migrants (ex. Codéveloppement France-Mali). Toutefois, les politiques migratoires restrictives empêchent un haut potentiel de migration pour le développement : soumis dans une situation de précarité et d'incertitude, les migrants ne peuvent pas planifier leurs projets migratoires, ni gagner suffisamment, voire investir pour le développement. De plus, la restriction conduit les migrants vers la clandestinité. Les pays du Nord ne peuvent pas parler de « Migration et Développement » sans s'interroger sur les conséquences et les contradictions de leurs politiques migratoires.

D'autre part, dans les pays d'émigration, le gouvernement prend des initiatives pour canaliser les capitaux humains et surtout financiers des migrants pour le développement. Mais en réalité, les migrants se méfient de ce type d'initiative, ou hésitent à investir, à cause des conditions défavorables, du système bancaire et des administrations peu fiables. « Les migrations ou les remises ne génèrent pas automatiquement le développement et la croissance économique dans les zones d'origine »⁵⁶ La migration ne peut remplacer le développement tout comme le développement ne dépend pas nécessairement de la migration, bien que chaque processus puisse influencer profondément l'autre⁵⁷.

Politique migratoire du Mali

Comment le Mali définit-il sa politique migratoire dans le monde qui tourne autour du durcissement des frontières et « Migration et Développement »?

Au Mali, la migration ne constitue pas un *problème*; elle est considérée comme

⁵⁶ HAAS, Hein de. *International Migration, Remittance and Development - Myths and facts*. Geneva: Global Migration Perspectives. Global Commission on International Migration (GCIM): 2005. p10.

⁵⁷ OIM. *Op cit*.

une opportunité pour appuyer le développement, voire comme un élément central du développement économique du pays⁵⁸. Le Mali n'a pas encore défini concrètement sa politique migratoire globale, mais son élaboration est en cours. Le Mali a participé à de nombreuses rencontres internationales sur les questions de migrations⁵⁹, à l'instar du dialogue aux Nations Unies en 2006. Il a réaffirmé la relation positive entre migration et développement avec force : l'un des axes de sa volonté politique exprime clairement que le Mali souhaite « impliquer davantage les Maliens de l'extérieur dans le processus de développement, par le biais de programmes de valorisation du capital technique, scientifique et financier et par une réduction des coûts des transferts de fonds »⁶⁰.

Le Mali constitue l'un des rares pays à consacrer tout un Ministère pour la question de migration. Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) a pour objet « la résolution des problèmes de ses ressortissants installés à l'étranger » et pour « la valorisation de leur apports au développement du pays ». La Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME), directement rattachée à ce Ministère, a été créée en 2000⁶¹. Elle comprend un Bureau des Statistiques et Prospectives, un département des Affaires Consulaires et un département de la Promotion Économique et de la Réinsertion des Maliens de l'Extérieur. La place

⁵⁸ BÂ, Sy Cotiary. *Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et les Associations de migrants retournés: Quels axes de partenariat?* Intervention à l'Atelier d'échange entre le MMEIA et les Associations de migrants retournés sur la gestion des flux migratoires. Bamako, le 16 juillet 2009.

MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p9

⁵⁹ CIGEM. *Note Opérationnelle*. Bamako: Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM): 2008.

Le Mali a participé à différentes conférences : Conférence Ministérielle sur la Migration et le Développement (Rabat juillet 2006), Dialogue de haut niveau des Nations Unies (New York sept. 2006), Conférence ministérielle de Tripoli (nov. 2006), Conférence Ministérielle de Paris (nov. 2008).

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ BÂ, Sy Cotiary *Op cit.*

D'abord, le Comité interministériel Chargé des Maliens de l'Extérieur a été créé en 1995 ensuite le Ministère Délégué chargé des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (auprès du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale) a été créé en 2000.

de la gestion institutionnelle de la migration malienne dans les structures gouvernementales ou paragouvernementales est significative. Toutefois, cette importance est à relativiser car le budget alloué semble inadéquat : 1,134 milliards de FCFA (soit 1,73 millions d'euros) pour le MMEIA dont 90 millions de FCFA (soit 0,14 millions d'euros) pour la DGME en 2006⁶². Malgré les objectifs ambitieux, de nombreuses actions évoquées n'ont pas été réalisés.

Les volontés politiques exprimées justifient l'importance des objectifs ci-dessous :

- Créer des emplois dans les principales zones d'émigration du pays, afin de fixer les populations vulnérables sur leur terroir d'origine et maintenir les liens sociaux existants.
- Mieux connaître la réalité des flux migratoires, afin notamment de lutter efficacement contre les migrations irrégulières.
- Sécuriser davantage le séjour des Maliens de l'extérieur dans leur pays de résidence par une meilleure protection juridique et sociale.
- Impliquer davantage les Maliens de l'extérieur dans le processus de développement, par le biais de programmes de valorisation du capital technique, scientifique et financier et par une réduction des coûts des transferts de fonds.
- Appuyer les migrants de retour afin d'assurer leur réinsertion dans le tissu économique national.

Par ailleurs, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME), créé en 1991, représente quelques 4 millions de Maliens résidant à l'étranger. Présent dans 62 pays, avec plus de 1 000 membres actifs dans le monde entier, il regroupe les associations des Maliens (plus de 400 associations sont actives rien qu'en France), il joue comme un interlocuteur de l'État pour discuter des préoccupations des Maliens vivant à l'étranger

⁶² MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p42

et ceux de retour. Prenant en compte le nombre de Maliens à l'extérieur, son influence électorale et financière est significative⁶³.

⁶³ *Ibid.* Lors de crise ivoirienne en 2002, le HCME a collecté 120 millions de FCFA en quelques jours pour le rapatriement des ressortissants maliens.

MISE EN PLACE DU CIGEM

Présentation de la structure

Le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) a été inauguré en octobre 2008 à Bamako. « Au lieu de diaboliser le phénomène de la migration, il faut l'accompagner (...). Ce centre ouvre la voie pour mieux gérer les flux de migration et exploiter davantage les opportunités offertes par la migration pour le développement »⁶⁴. Comment le CIGEM s'inscrit-il dans le contexte politique caractérisé par le « codéveloppement », la « Migration et Développement » et le durcissement de politique migratoire ?

Le CIGEM est le fruit d'une série de dialogues politiques euro-africains : Rencontre de Haut niveau de Rabat (juillet 2006), Tripoli (novembre 2006) et du Dialogue politique au titre de l'article 13 de l'Accord de Cotonou (septembre 2006) entre le Mali et l'Union Européenne. En février 2007, suite à ces rencontres, le Mali, la CEDEAO, la France, l'Espagne et la Commission Européenne ont signé une Déclaration Conjointe sur « *Migration et Développement* » dans laquelle la création du CIGEM a été décidée⁶⁵.

« La migration n'est plus traitée de façon bilatérale (...) mais elle est abordée

⁶⁴ Discours de Louis Michel, Commissaire européen pour le développement et l'aide humanitaire lors de l'inauguration. La cérémonie a été assistée par Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, ainsi que Brice Hortefeux, ministre français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire à l'époque.

La Commission européenne et le Mali s'associent pour mieux gérer les migrations [en ligne]. Site de l'Union Européenne [réf du 2009-09-12]. Disponible sur Internet <http://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/country-cooperation/mali/documents/cigem_press_pack_fr.pdf>.

⁶⁵ CIGEM. *Note Opérationnelle*. Bamako: 37p. Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM): 2008. p5

dans un cadre *régional* plus large mêlant plusieurs types d'acteurs.» C'est pour cela que le Mali et la CEDEAO sont impliqués dans ce projet au niveau l'Afrique. Au niveau européen, la CE et ses États membres – notamment l'Espagne et la France – sont impliqués. En effet, le CIGEM au Mali est un projet pilote : il peut être répliqué dans les autres États membres de la CEDEAO. Le Mali a été choisi comme pays pilote vu « l'évolution des relations entre le Mali et l'UE à travers l'Accord de Cotonou, le dialogue dans le cadre du Comité Franco-Malien et les *expériences fortes en matière de co-développement* »⁶⁶.

Le projet CIGEM est appelé à devenir une *institution malienne* novatrice, un service public mettant l'accent sur « l'influence de l'emploi et de la formation professionnelle dans la prise de décision d'un *migrant potentiel* ». Il est un « guichet unique » pour « assurer un voie unique d'entrée sur les questions migratoires (...) pour les bénéficiaires mais aussi à terme, une structure unique pour les bailleurs de fonds ». Il est important de noter que l'Europe s'engage à hauteur de 10 millions d'euros pour la réussite de ce projet de trois ans (sur l'enveloppe du Fonds Européen de Développement) : notamment, la France et l'Espagne participent activement au projet⁶⁷.

Missions et activités

Selon le cadre logique du projet, l'objectif général du CIGEM est « l'appui à la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire malienne adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales en constante évolution, mettant un

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

accent particulier sur le lien entre migrations et développement ». L'objectif spécifique est la mise en place du CIGEM. Il dispose de trois services pour assurer ses missions :

Service 1 : Accueil, Information, Orientation et Accompagnement pour

- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des migrants potentiels et des migrants de retour,
- l'information sur les conditions juridiques de la migration et la sensibilisation de la population pour la prévention de la migration clandestine,

Service 2 : Étude, Recherche, Formation et Documentation,

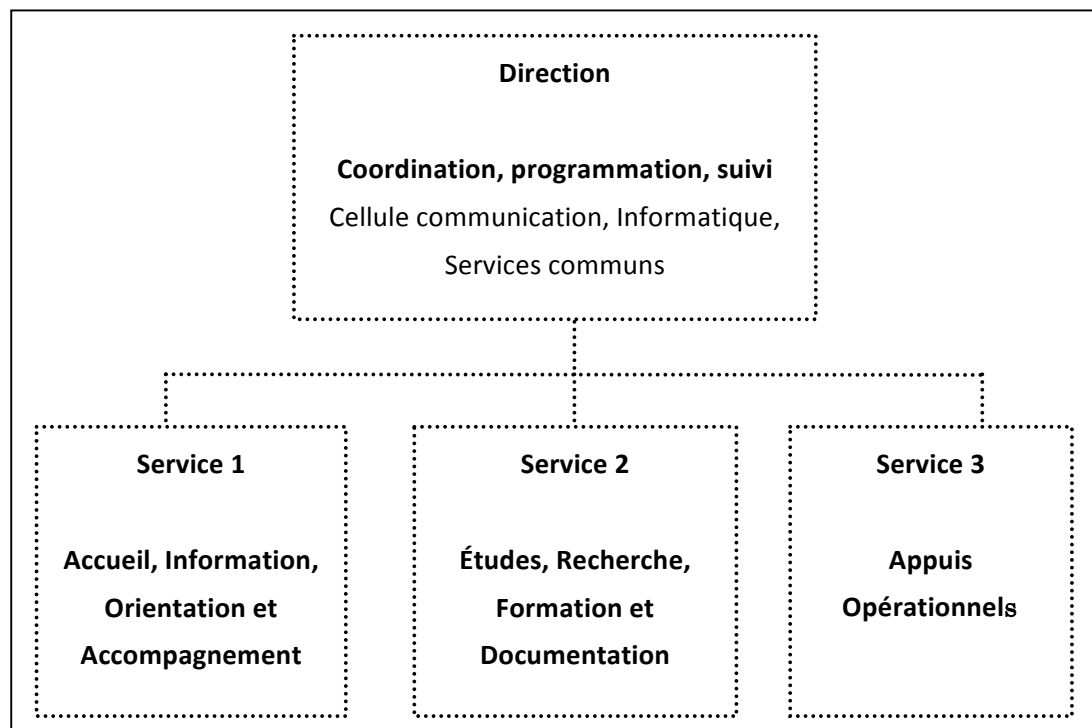
- l'amélioration de la connaissance des phénomènes migratoires,

Service 3 : Appuis opérationnels

- la valorisation du capital humain, financier et technique des Maliens de l'extérieur⁶⁸.

⁶⁸ Il travaille en partenariat avec le Codéveloppement France-Mali (volet « initiatives des jeunes » et « association de migrants »), également avec le programme TOKTEN du PNUD.

Figure 3: Structure du CIGEM



Contradictions politiques

Situé au cœur d'enjeux politiques migratoires euro-africain avec un engagement fort de la part de l'Europe, le CIGEM est-il pertinent dans le contexte national malien ?

D'abord, il est important de s'interroger l'objectif de la mise en place du CIGEM : « *l'appui à la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire malienne adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales en constante évolution* ». Le CIGEM est donc attendu pour appuyer le Ministère de Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) pour la définition et la mise en œuvre

d'une politique migratoire malienne. Le CIGEM est appelé à devenir une institution malienne, mais pour le moment, c'est un projet de trois ans financé par l'Union Européenne. Il est important de noter que l'UE s'engage à hauteur de 10 millions d'euros pour la réussite du projet. Ce montant est à peu près 6 fois plus important que celui du budget annuel du MMEIA et 70 fois plus important que celui de la Délégation Générale des Maliens d'Extérieur (DGME). Considérant le poids financier de l'UE, on peut émettre des doutes sur l'indépendance du gouvernement malien sur la mise en œuvre de la politique migratoire.

Cette nouvelle politique sera définie en « mettant un accent particulier sur le lien entre *migrations et développement* ». Une des bases de la création du CIGEM stipule que « les migrations internationales ont des effets positifs sur les pays d'accueil, de transit et d'origine *lorsque ces flux sont bien gérés* » et que « la gestion des flux migratoires *ne peut se faire à travers des mesures de contrôle seulement*, mais nécessite également une action concertée sur les *causes* profondes de la migration, notamment à *travers la mise en place de projets de développement en Afrique* » (rencontre euro-africaine de Rabat de juillet 2006)⁶⁹.

Cette approche de Rabat semble impertinente car ce type d'approche empêche la « Migration et Développement » plutôt que de la promouvoir. Nous avons vu dans la section antérieure que les politiques migratoires restrictives empêchent les migrants de travailler dans de meilleures conditions et de circuler librement. Cela réduit donc l'opportunité que les migrants investissent leur capital financier ou humain, soit dans le pays d'origine soit dans le pays d'accueil, pour le développement.

Financé par l'UE, inscrit dans le cadre régionale entre l'UE et le CEDEAO, le

⁶⁹ *Déclaration de Rabat*. Partenariat euro-africain pour la migration et le développement. Le 11 juillet 2006.

projet CIGEM peut-il aboutir à une politique migratoire qui favorise « Migration et Développement »? Pour y arriver, il est incontournable de s'interroger sur les conséquences politiques migratoires européennes restrictives.

PARTIE 2. PRESTATIONS ET LE PROFIL DES PUBLICS

CIBLES DU CIGEM

Durant les deux premiers mois du stage (juin-juillet 2009), j'ai travaillé au Service 1 « Accueil, Information, Orientation et Accompagnement ». Il a pour mission « l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des migrants potentiels, en transit et des migrants de retour », et « l'information sur les conditions juridiques de la migration, la sensibilisation et la prévention de la migration irrégulière »⁷⁰.

Ma mission au cours de cette période était « l'élaboration de procédures sur les prestations proposées aux migrants ». La masse de travail, en relation avec cette élaboration, était d'ailleurs conséquente, du fait même de l'inauguration récente du CIGEM (8 mois). La question s'est alors posée de savoir comment l'on pouvait améliorer les prestations du CIGEM?

DIAGNOSTIC DES PRESTATIONS

Pour assurer ses missions, le Service 1 « Accueil, Information, Orientation et Accompagnement » propose d'une part un entretien et orientation individualisé et d'autre part un appui aux formations professionnelles.

Etudions de prime abord l'entretien et orientation individualisé : le Centre est ouvert aux publics du lundi au vendredi, de 8h à midi. Chaque visiteur est reçu

⁷⁰ CIGEM. *Note Opérationnelle. Op cit.* p28

individuellement par un des quatre chargés de mission. Au cours d'entretien, le chargé de mission saisit le profil et identifie les besoins de la personne. Le chargé de mission peut l'informer sur les opportunités et les conditions juridiques relatives à la migration (éventuellement sur les risques de la migration irrégulière) et, en cas de besoin, il peut l'orienter vers une structure d'emploi ou de la formation (ex. ANPE, Campus France). Le profil et le compte rendu de l'entretien sont enregistrés dans une base de données.

Intéressons-nous à présent à l'appui à la formation professionnelle⁷¹. La formation professionnelle est « une des pistes d'orientation du CIGEM »⁷². Il propose l'appui à la formation adaptée aux besoins de la personne et « répondant aux marchés du travail national et extérieur »⁷³. Les formations sont délivrées par les structures existantes, publiques ou privées, et le CIGEM peut financer la formation après la validation de la demande.

Au niveau du Service 1, les publics cibles sont divisés en deux grandes catégories : 1) migrants de retour et 2) migrants « potentiels ».

1) Les migrants de retour rassemblent i) les migrants de retour volontaire et ii) les migrants de retour involontaire.

i) Les migrants de retour volontaire sont « ceux qui ont décidé volontairement de rentrer au pays d'origine »⁷⁴. Le CIGEM distingue ceux qui ont fait le voyage de retour avec leurs propres moyens (*retour volontaire spontané*) et ceux qui l'ont fait dans le cadre d'un programme d'aide au retour, de l'OIM ou de la France, par exemple (*retour volontaire assisté*).

⁷¹ Selon CIGEM. *Comité de pilotage du CIGEM*. Bamako: 45p. Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM): 2008. p13, Il s'agit de formations théoriques, formations pratiques (y compris les stages), formations continues, formations de base ou supérieures (bourses)...

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.* p22

ii) Les migrants de retour involontaire sont « les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer au pays d'origine par eux-mêmes. » Cette catégorie constitue les *expulsés*, des sans-papiers ou « clandestins »⁷⁵ qui sont renvoyés du pays d'accueil/transit et les *refoulés*, personnes empêchées d'accéder au pays d'accueil/transit et qui sont finalement renvoyés dans leurs pays d'origine⁷⁶.

2) « Migrant potentiel » est un terme utilisé par le CIGEM. Il s'agit de *toute personne* qui cherche des informations sur les opportunités d'emploi, d'étude ou de regroupement familial dans la sous-région, au Maghreb ou en Europe en vue d'une possible migration dans ces régions⁷⁷. Il convient de revenir ultérieurement sur la notion de « migrant potentiel ».

Orientation et accompagnement des migrants

Pour pouvoir contribuer à l'amélioration des prestations proposées par le Service 1 - l'orientation et l'accompagnement des migrants, il est indispensable de connaître le fonctionnement des prestations, de savoir qui en sont les bénéficiaires, leurs profils et la façon dont ils sont orientés. Pour cela, j'ai choisi d'utiliser l'observation participative et un questionnaire, pour tester les hypothèses ci-dessous :

- chacune des catégories (migrants potentiels, migrants de retour volontaire et involontaire) ont des profils et des besoins distincts
- certaines prestations ne répondent pas aux besoins des publics

Durant la première semaine de mon stage, j'ai assisté à une quinzaine d'entretiens avec

⁷⁵ CIGEM. *Note Opérationnelle. Op cit.* p22

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

des migrants. J'ai essayé de noter comment l'entretien se déroulait, d'échanger avec les chargés de mission et parfois avec les migrants. Cette observation participative de l'entretien m'a aidé à l'élaboration du questionnaire.

Concernant le profil de cette quinzaine de migrants, tous étaient jeunes hommes (entre 20-35 ans), avec un niveau scolaire relativement bas. La plupart étaient des migrants *potentiels* qui souhaitent aller travailler en Espagne en tant que saisonnier agricole. Dans la majorité de cas, l'entretien est en *bambara*, sinon en français.

En début d'entretien, le chargé de mission explique la mission du CIGEM et les conditions juridiques des migrations de travail : il faut qu'il y ait d'abord une offre d'emploi de la part d'un recruteur étranger⁷⁸. Cette précision est importante, car de nombreux candidats à la migration viennent au CIGEM dans l'espoir que celui-ci donne une opportunité de travail en Europe et qu'il les envoie tout de suite dans les destinations qu'ils souhaitent, ce qui n'est pas le cas. Ce genre d'opportunité est très rare, notamment depuis la crise économique.

Pour orienter ces candidats à la migration, le chargé de mission ne possède que peu d'options à proposer. Après avoir fait un résumé du profil, des expériences et des souhaits du candidat, le chargé de mission peut l'orienter vers l'ANPE s'il cherche un emploi, ou vers une structure de la formation s'il en souhaite une⁷⁹. Cependant, s'il ne souhaite ni se former ni s'inscrire à l'ANPE (car il l'a déjà fait), le chargé de mission n'a qu'une chose à proposer : garder un espoir pour l'avenir, et ne surtout pas risquer la vie en partant dans une voie clandestine.

Une des deux missions principale du Service 1 est « l'accueil, l'information,

⁷⁸ En effet, l'année passée, une entreprise espagnole est venue pour recruter une trentaine de travailleurs agricoles et une autre entreprise belge est venue chercher des chauffeurs.

⁷⁹ Le CIGEM peut financer la formation professionnelle à condition que sa demande soit retenue par le comité de validation.

l'orientation et l'accompagnement des migrants potentiels, en transit et des migrants de retour ». Etant entendu que l'opportunité d'emploi dans le cadre de la migration légale est limitée, ces « migrants potentiels » seront la cible de la seconde mission : « l'information sur les conditions juridiques de la migration et la sensibilisation de la population pour la prévention de la migration clandestine »⁸⁰.

Étude quantitative du profil des migrants

Après avoir assisté aux entretiens, l'impression s'est faite que les prestations du CIGEM (du Service 1) sont limitées.

Pour pouvoir mieux connaître les publics du CIGEM et leurs besoins, j'ai décidé de faire une enquête quantitative en utilisant les dossiers de migrant archivés au niveau du Service 1. Bien que le Service 1 enregistre les données de chaque migrant reçu dans un logiciel et mette à jour des statistiques mensuelles, l'étude approfondie du profil des migrants de long terme n'avait pas encore été effectuée⁸¹.

Les objectifs spécifiques de l'enquête quantitative sont :

- Analyser le profil des migrants (Etat civil, Parcours migratoire, Projet / Expérience professionnelle, Formation)
- Identifier les différents types de projet de migrants et leurs besoins
- Donner des pistes de réflexion pour améliorer l'accueil et l'orientation des migrants (Identifier comment les migrants sont orienté par le CIGEM)

⁸⁰ De nouveau, il faut rappeler le fait que les politiques migratoires restrictives causent aussi la croissance de la migration irrégulière. (Cf. MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.*)

⁸¹ Une des raisons pour cela est le logiciel qui est mal programmé : il ne permet pas d'auto-générer la statistique des migrants enregistré.

Au cours de l'entretien individuel avec les migrants (de retour et potentiels), le CIGEM enregistre le profil de chaque migrant. Sur la base des dossiers enregistrés pendant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2009, l'échantillon a été divisée en trois catégories :

Migrants de retour volontaire : retour volontaire *spontané* et *assisté*

1) Migrants de retour involontaire : *refoulé* et *expulsé*

2) Migrants potentiels : ceux qui n'ont pas d'expérience de migration et qui souhaitent migrer

Au total, sur 697 migrants, les proportions sont les suivantes : 158 migrants de retour volontaire (23%), 199 migrants de retour involontaire (28%) et 340 migrants potentiels (49%) sont enregistrés durant la période d'avril à juin 2009.

Pour mener cette enquête, 30% des échantillons de chaque catégorie a été choisi aléatoirement : 47 retours volontaires, 69 retours involontaires, 102 potentiels respectivement.

Cette enquête est réalisée sous forme d'un questionnaire (cf. Annexe). Cependant, il est important de noter que le questionnaire n'a pas été adressé directement aux migrants, mais aux dossiers des migrants (compte rendu de l'entretiens archivés au CIGEM). Je n'ai donc pas pu intégrer certaines questions intéressantes (ex. durée de migration, raison de retour) : j'ai dû laisser quelques questions comme « facultatives » car ces informations ne sont pas toujours marquées dans les dossiers.

Le profil type des migrants

La plupart des migrants reçus durant la période d'enquête étaient des hommes : seulement 5 femmes sur 697 migrants (soit 2%) ont été enregistrées. Aucune femme n'a été enregistrée dans la catégorie « Retour involontaire ». Les migrants de retour sont majoritairement marié(e)s (54-55%) alors que les migrants potentiels sont majoritairement célibataires (près de 70%). De même, l'âge moyen de ces derniers est moins élevé (27 ans) que celui de migrants de retour (32-33 ans). Cela peut être le reflet d'une forte fréquentation du CIGEM par le public étudiant qui cherche une opportunité d'étude et de bourse à l'étranger. Ainsi, leur niveau d'instruction est plus élevé que celui de migrants de retour : environ un sur cinq ont un niveau universitaire et expriment leur souhait d'aller étudier à l'étranger. Au contraire, 84% de « Retour involontaire » et 75% de « Retour volontaire » sont analphabètes ou d'un niveau d'instruction primaire.

Tableau 1 : Niveau d'instruction

	Non			
	Alphabétisé	Primaire	Secondaire	Universitaire
Retour Volontaire	43%	32%	19%	6%
Retour involontaire	42%	42%	14%	1%
Potentiel	30%	28%	22%	19%
TOTAL	37%	33%	19%	11%

Une des prestations que le CIGEM propose est l'appui à la formation professionnelle. Dans l'ensemble des catégories, un migrant sur cinq souhaite une

formation. Cependant, il y a un grand décalage entre les catégories : peu de migrants de retour involontaire (4%) souhaitent avoir une formation contrairement aux migrants potentiels (31%) ou migrants de retour volontaire (17%). Parmi les demandeurs de formation dans la catégorie des migrants potentiels, la moitié possède un niveau universitaire. Ces derniers souhaitent se spécialiser dans leur domaine (droit, médecine...), ou se reconvertir dans d'autres domaines (hôtellerie...) pour trouver un emploi. Les domaines de formation demandés sont très variés. L'hôtellerie, la restauration et le tourisme sont les plus demandés (14%), suivi par la maçonnerie (9%), l'informatique (9%), le droit (9%), et le bâtiment (7%). Ceux qui ont un niveau d'instruction inférieur au primaire ont tendance à demander une formation en maçonnerie, menuiserie, mécanique, soudage, gestion de petite entreprise, etc.

Tableau 2 : Besoin de formation

	Oui	Non
Retour Volontaire	17%	83%
Retour involontaire	4%	96%
Potentiel	31%	69%
TOTAL	20%	80%

Concernant le projet et les expériences professionnelles, les métiers [les plus] recherchés par les migrants à l'étranger sont liés au monde agricole (cultivateur / aide agricole saisonnière, fréquemment en Espagne pour les trois catégories). En effet, l'Espagne était un des pays européens le plus ouvert aux migrants travailleurs dans le secteur agricole. L'année passée, une entreprise espagnole est venue au CIGEM pour

recruter une trentaine de travailleurs agricoles⁸². Pour être recruté en tant que travailleur agricole en Espagne, il faut que le migrant soit un agriculteur : bien que beaucoup de maliens considèrent l'agriculture comme une tâche quotidienne plutôt qu'un métier, la majorité de migrants de retour possèdent une expérience dans ce domaine. Etant donné que l'expérience professionnelle est liée à l'obtention d'un emploi, certains jeunes étudiants considèrent qu'ils sont expérimentés, car ils ont aidé leur famille aux champs pendant les vacances scolaires.

Par ailleurs, certains migrants potentiels possèdent des expériences dans des postes qualifiés (cadre, médecin, juriste...) et ils cherchent le même type de poste à l'étranger ou au Mali.

Tableau 3 : Métiers recherchés

Métiers recherché	Retour	Retour	Potentiel
	volontaire	involontaire	
Cultivateur	38%	36%	20%
Aide agricole saisonnier	19%	38%	23%
Ouvrier	23%	23%	21%
Conducteur	13%	20%	29%
Jardinier d'espaces verts	11%	6%	-
Mécanicien/Technicien/Electricien	-	-	13%
Cadre/Médecin/Juriste etc.	-	-	10%
Aide de cuisine/Serveur en restauration	-	-	9%

⁸² Le départ de ces 30 travailleurs saisonnier en juillet 2009 a été diffusé dans les médias nationaux : cela a augmenté l'affluence au CIGEM d'une quarantaine de personnes supplémentaires par jour. Cf. Maïga, Abdoul Karim. *Migration circulaire : 30 travailleurs saisonniers s'embarqueront pour l'Espagne aujourd'hui*. Bamako: 2009. L'Indicateur du renouveau.

De l'autre côté, un migrant sur cinq a l'intention de créer sa propre entreprise (21%) au Mali. J'ai rencontré des migrants qui expriment le souhait de partir travailler en Europe pour gagner un fonds pour leur commerce. Plus de la moitié des projets concerne le secteur de l'agriculture ou le commerce (38% et 17% respectivement). Les autres projets concernent les secteurs du transport (13%), de l'éducation (11%), de la construction (9%), des services (9%), etc.

Tableau 4 : Projet d'entreprise

	Oui	Non
Retour Volontaire	23%	77%
Retour involontaire	22%	78%
Potentiel	20%	80%
TOTAL	21%	79%

Parcours et projets migratoires

Considérant les parcours migratoires et les destinations souhaitées, on constate que les migrants de retour sont en même temps des migrants *potentiels*. La plupart de migrants de retour volontaire et involontaire souhaitent repartir : seulement 4% de chaque catégorie ont clairement exprimé leur souhait de s'installer au Mali. Cela illustre l'aspect artificiel des catégorisations utilisées par le CIGEM.

L'Espagne constitue la destination la plus souhaitée : environ 80% des migrants de retour et 60% des migrants potentiels souhaitent y aller. Les destinations des migrants potentiels sont plus variées que celles des migrants de retour. Cela peut être lié à la diversité de ce public : par exemple, certains étudiants souhaitent aller étudier en Tunisie. En effet, le Maghreb est une des destinations majeure pour les étudiants : les

diplômes étrangers sont bien vus au Mali et les études au Maghreb sont moins coûteuses qu'en Europe.

Concernant le lieu de travail souhaité au Mali, un tiers des migrants de retour volontaire et des migrants potentiels souhaitent travailler dans la région de Bamako. Evidemment, c'est le centre des activités commerciales ; mais également, certains migrants de retour choisissent de rester à Bamako au lieu de retourner dans leur village, pour être libre plus de la pression sociale. La moitié des personnes issues de ces deux groupes (migrants de retour volontaire et potentiels) n'a pas répondu à la question: cela peut signifier qu'ils sont indifférents à la région de travail (au Mali) ou qu'ils ne souhaitent pas s'installer au Mali. Les trois-quarts des migrants de retour involontaire ne souhaitent pas s'installer au Mali ou sont indifférents à la région de travail (au Mali).

Tableau 5-1: Destination souhaitée

Pays de destination	Retour		Potentiel
	volontaire	involontaire	
Espagne	79%	84%	60%
Canada	2%	3%	11%
France	6%	1%	8%
Tunisie	-	-	4%
Autres	9%	7%	17%
Installation au Mali	4%	4%	-

Tableau 5-2: Lieu de travail souhaité au Mali

Région	Retour	Retour	Potentiel
	volontaire	involontaire	
BAMAKO	34%	20%	36%
Autres	13%	5%	12%
Pas de réponse*	53%	74%	52%

*Ne souhaite pas s'installer au Mali, Indifférent, Ne veux pas répondre

Concernant le parcours migratoire, la plupart des migrants reviennent de la sous-région ou du Maghreb ; peu reviennent d'Europe. Parmi les exemples minoritaires, 13% des migrants involontaires (refoulés ou expulsés) reviennent du territoire espagnol (probablement de Ceuta, Melilla, des Île de Canaries...). Les migrants en provenance d'Algérie, de Mauritanie et de Maroc constituent les trois-quarts des migrants de retour involontaire. Les contrôles frontaliers dans ces pays sont stricts étant donné que c'est une route fréquentée par les migrants de transit souhaitant se rendre en Europe, et notamment en Espagne. Dans le même temps, une grande partie des migrants de retour volontaire proviennent de Mauritanie et d'Algérie. On peut considérer que la majorité de ces migrants avaient en vue l'Europe et attendaient une opportunité dans ces pays de transit. Cependant, la condition difficile dans ces pays incite à leur retour au Mali.

Parmi les migrants de retour volontaire, seulement 2% sont retournés au Mali dans le cadre d'un programme de retour volontaire assisté (ex. par l'OFII, l'OIM). Selon l'OIM Mali, plus de 500 migrants ont été assistés cette année, notamment au Maroc et

en Libye⁸³; il se peut que ces migrants soient accompagnés par l'OIM et qu'ils ne viennent pas au CIGEM. Il est à noter que ces deux pays sont des pays qui sont associés par les pays de l'Union Européenne dans la lutte contre les migrations.

Un migrant de retour volontaire sur cinq provient de la Côte d'Ivoire : cela peut être une conséquence de la crise ivoirienne de 2002, bien que l'année ni la raison du retour ne soient saisies dans les dossiers.

Tableau 6-1: Parcours Migratoire – Migrant de Retour volontaire

	Retour Volontaire Spontané	Retour Volontaire Assisté
Côte d'Ivoire	21%	-
Mauritanie	17%	-
Algérie	13%	2%
Sénégal	11%	-
Congo	6%	-
Gabon	6%	-
Libye	6%	-
Autres *	15%	

*Arabie saoudite, Bénin, France, Guinée, Sierra Leone, Togo

⁸³ Entretien avec l'OIM, le 25 juin 2009.

Tableau 6-2 : Parcours Migratoire – Migrant de Retour involontaire

	Refoulé	Expulsé
Algérie	28%	-
Mauritanie	25%	-
Maroc	23%	-
Espagne	7%	6%
Autres *	8%	2%

*Côte d'Ivoire, Gabon, France, Guinée équatoriale, Libye

Des difficultés d'orientations

Quand on regard les données concernant l'orientation des migrants, on constate que le CIGEM n'ayant pas d'alternative au départ à proposer, les chargés de mission du Service 1 ont du mal à orienter les migrants. Seulement 30% des migrants potentiels et des migrants de retour volontaire ont été orientés vers des services référents ou se sont vu proposer un parcours de manière concrète. Cette tendance est encore plus forte chez les migrants de retour involontaire : seulement 13% ont été orientés. Ils ne souhaitent pas également avoir une formation. Surtout pour la grande majorité de migrants de retour involontaire, leur seul objectif est de repartir pour l'Espagne, et non pas de s'installer au Mali. Les chargés de mission ne peuvent rien faire à part les sensibiliser sur le danger des migrations clandestines.

La rubrique « N'a pas été référé » dans le Tableau 7 représente ceux qui n'ont pas été orientés vers les services référents ; il leur a été conseillé de continuer leurs activités

actuelles en attendant une opportunité (migration légale). « Référé/Orienté » représente les personnes orientées vers les services référents partenaires (ANPE etc.), les bureaux de placement privé, les opportunités d'emploi ou vers les offres de bourse, etc. On peut constater que très peu de migrants ont été orientés vers les services référents partenaires : 14% à l'ANPE, 6% à l'APEJ, et 5% à l'UFAE.

Tableau 7 : Orientation vers les services référents

	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
N'a pas été référé	70%	86%	70%
Référé/Orienté	30%	13%	30%

LIMITES DES PRESTATIONS

Service référents partenaires

Peu de migrants ont été orientés de manière concrète : seulement 30% des migrants potentiels et des migrants de retour volontaire. Cette tendance est encore plus forte chez les migrants de retour involontaire : seulement 13% ont été orientés, alors que l'on peut considérer que cette catégorie est la plus vulnérable des trois. « Orienté », voulant dire que les migrants ont été orientés vers des services référents, vers l'opportunité de bourses ou d'emploi.

On constate que très peu de migrants ont été orientés vers les services référents partenaires. Le lien entre le CIGEM et les services référents partenaires reste faible. Dans l'ensemble, seulement 14% ont été orientés vers l'ANPE et 6% vers l'APEJ : les deux partenaires importants. En effet, au cours des entretiens, beaucoup de migrants disent qu'ils sont déjà passés par l'ANPE ou l'APEJ, mais sont venus au CIGEM car leurs attentes n'ont pas été satisfaites par ces structures. Il est vrai que les services de l'ANPE ne semblent pas correspondre aux attentes des usagers. Quand j'ai effectué un stage d'observation au sein de l'ANPE, j'ai entre autre constaté que les ordinateurs étaient hors-service ; mais également qu'il y avait peu d'offres d'emploi et que les annonces n'étaient pas mises à jour.

Il serait nécessaire de renforcer les capacités des services référents partenaires. Parallèlement, le CIGEM doit chercher d'autres services référents / prestataires pour pouvoir varier le choix des offres aux migrants. Cette diversité d'actions permettrait de fournir des services plus adaptés aux attentes des migrants.

Orientation : un outil de sensibilisation

L'enquête montre que la plupart de migrants de retour (volontaire et involontaire) souhaitent repartir : seulement 4% de chaque catégorie exprime concrètement le souhait de s'installer au Mali. Dans ce sens, on peut dire que ces migrants de retour sont des migrants « potentiels » en même temps. On peut imaginer qu'ils ont du mal à s'insérer au Mali et qu'ils ont besoin d'accompagnements spécifiques.

Les migrants de retour involontaire sont les plus susceptibles de repartir : très peu souhaitent une formation professionnelle (4%), très peu souhaitent s'installer (seulement 4% ont exprimé clairement le souhait de travailler au Mali). Au cours des entretiens, certains disent clairement qu'ils reprendront le chemin de la clandestinité, sauf si le CIGEM leur propose une solution immédiate: « de toute manière, ce n'est pas la première tentative » disent-ils. Ce public nécessite un accompagnement immédiat, mais actuellement, le CIGEM ne peut proposer que la sensibilisation, car une des missions du CIGEM est « la sensibilisation et la prévention de la migration irrégulière ». Toutefois, comme une chargée de mission l'a commenté, la sensibilisation ne sert à rien car ces migrants connaissent déjà les risques liés à la migration irrégulière par leur expérience propre. Elle les sensibilise car elle considère que c'est son travail, mais elle pense qu'ils vont partir.

Il serait indispensable que le CIGEM développe un dispositif d'appui à la réinsertion socioéconomique de ce public, en travaillant en partenariat avec les autres structures d'accueil des migrants (des associations, l'OIM etc.).

La formation en trompe l'œil

Actuellement, la seule prestation qui semble concrète est l'appui à la formation professionnelle. Un migrant sur cinq (20%) exprime le souhait d'avoir une formation (31% des migrants potentiels, 17% des migrants de retour volontaire, mais seulement 4% des migrants de retour involontaire). Si un migrant est motivé pour une formation, le chargé de mission présente son dossier au « comité de validation »⁸⁴. Une fois que son dossier est retenu, le migrant peut bénéficier d'un financement pour les frais de la formation.

Cependant, l'impact de cette prestation doit être relativisé. Premièrement, peu de migrants de retour involontaire – le public le plus précaire et qui nécessite un accompagnement – souhaitent une formation. Par ailleurs, pour suivre une formation, les migrants doivent arrêter leurs activités professionnelles pendant quelques mois. Cela n'est pas inimaginable pour ceux qui vivent au jour le jour.

Deuxièmement, il faut noter que, depuis son ouverture en octobre 2008 jusqu'en juin 2009, trois sessions du comité de validation ont eu lieu et seulement une quinzaine de candidats à la formation ont été retenus (dont deux ont commencé la formation en juillet 2009). Cela ne représente qu'un pourcent des 1 360 migrants reçus par le CIGEM durant cette période, soit 5% des publics susceptibles de souhaiter une formation. Il serait donc nécessaire de renforcer ce dispositif de financement à la formation⁸⁵.

Cependant, j'ai constaté une limite et une contradiction par rapport à ce dispositif.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement, la formation demandée doit être cohérente

⁸⁴ Le Comité de validation est constitué de quelques membres de la direction du CIGEM, de la DGME, et des observateurs (de l'ANPE, de l'UFAE, etc.).

⁸⁵ Grâce au partenariat avec l'ambassade danoise, 30 bacheliers bénéficieront d'une bourse pour étudier dans les autres pays de la sous région pour l'année scolaire 2009-2010. Cependant, le nombre de bénéficiaires reste minime.

avec le profil de migrant (ex. un maçon qui veut perfectionner sa qualité de travail), mais également au marché de travail malien, voire européen.

Lorsque j'ai assisté au comité de validation des candidats à la formation, j'ai trouvé le critère de sélection étrange. Le mot-clé de tous dossiers, quelque en soit le domaine de formation (maçonnerie, santé, teinturerie, boulangerie...), se rapporte au « secteur (...) porteur en Afrique et en Europe, (...) le secteur faisant partie de la *double niche* d'emploi pour le Mali, la sous-région et l'Europe ». La formation est donc conçue pour faciliter l'insertion professionnelle dans le pays d'accueil ; surtout en fait en attendant dans le marché de travail malien. Évidemment en réalité, l'opportunité de migration est limitée, la formation sert donc plutôt pour travailler au Mali.

Bien que la *potentialité* soit faible, le candidat à la formation doit être obligatoirement un migrant *potentiel*. Le financement est en lui-même sélectif, tous les candidats ne pouvant en bénéficier, du fait de la structure du CIGEM qui met l'accent sur « l'influence de l'emploi et de la formation professionnelle dans la prise de décision d'un migrant potentiel »⁸⁶. Il existe déjà des structures publiques comme APEJ chargées des questions concernant les jeunes et leurs formations ou l'emploi. Le rôle du CIGEM n'est pas de remplacer ces structures, mais de cibler son public aux migrants potentiel et de les former.

Cependant, lorsqu'on analyse la définition de « migrant potentiel » on constate une contradiction. La Note Opérationnelle du CIGEM définit ce terme comme *toute personne* qui cherche des informations sur les opportunités d'emploi⁸⁷, d'étude ou de regroupement familial dans la sous-région, au Maghreb ou en Europe en vue d'une

⁸⁶ CIGEM. *Note Opérationnelle. Op cit.* p5.

⁸⁷ *Ibid.* Plus précisément, ce sont « les jeunes sans qualification, ouvriers qualifiés, jeunes diplômés sans emploi ».

possible migration dans ces régions⁸⁸. Ce terme utilisé uniquement au CIGEM⁸⁹ peut donc signifier des milliers de jeunes Maliens, qui représentent trois-quarts des chômeurs, cherchant une opportunité hors du pays. Pour bénéficier d'une formation, il suffit que le candidat vienne au CIGEM et qu'il dise qu'il veut migrer à l'étranger : qu'il est un « migrant potentiel ».

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Il serait intéressant de noter que, dans la Déclaration Conjointe du février 2007, dans laquelle le Mali, la CEDEAO, la France, l'Espagne et la CE ont décidé de créer le CIGEM, il est précisé que le service d'accompagnement est destiné aux « migrants de retour pour leur réinsertion ». On ne trouve aucune mention de « migrant potentiel ». La date et la raison de l'emploi de ce terme ne sont pas claires.

PARTIE 3. LES POSSIBILITÉS POUR LES MIGRANTS

PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL

Au regard de toutes les limites des prestations actuelles du CIGEM, je m'interroge sur ma contribution à l'amélioration de ses prestations, et sur la possibilité d'offrir aux publics une plus large gamme d'options.

Pour cela j'ai décidé de faire deux études qualitatives. La première étude est sur les dispositifs d'appui aux porteurs de projet individuel, celle-ci peut concerner un migrant sur cinq qui s'intéresse à la création d'entreprise (Cf. Partie 2). L'objectif est de faire un état des lieux des dispositifs existants et créer un répertoire pour les chargés de mission du Service 1.

La deuxième étude concerne la moitié du public au CIGEM : les migrants de retour. Elle a été faite pendant le dernier mois de mon stage au Service 3, ma mission était de travailler sur le « transfert des compétences de la diaspora ». Pour enquêter sur la question de la réinsertion et le transfert des compétences, des entretiens individuels ont été effectués auprès d'une trentaine de personnes (migrants de retour et acteurs d'appui) à Bamako et à Kayes.

APPUI AUX PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL

Contexte de l'enquête

Un migrant sur cinq s'intéresse à la création d'entreprise (cf. Partie 2) et certains ont exprimé le besoin du soutien financier ou technique au cours des entretiens. Conscient de ce fait, le Service 1 du CIGEM a le projet de monter un « Espace entreprendre » en partenariat avec l'ANPE et l'APEJ ; projet qui nécessite une étude de faisabilité.

Cependant, le CIGEM n'ayant pas de financement autonome, il n'est pas certain que ce projet soit retenu par le Comité de Suivi (constitué de la Direction du CIGEM, le MMEIA, le MAECI, la Délégation de la CE) qui est chargé d'étudier et valider toutes nouvelles initiatives. Habituellement, une activité nouvelle doit être inscrite dans le budget annuel en cours validé par le bailleur de fond (l'UE). Or, ce type de processus peut prendre des mois⁹⁰. Il n'est donc pas évident de créer un nouveau dispositif ou de changer un programme au CIGEM en trois mois de stage.

Pour cela qu'en attendant et en espérant que le projet « Espace entreprendre » soit réalisé j'ai décidé de répertorier les dispositifs extérieurs existant avec qui le CIGEM pourrait collaborer. De toute manière, il est indispensable de collaborer avec les autres structures étant donné que le financement accordé au CIGEM ne permet ni de financer

⁹⁰ Par exemple, mes collègues ont dû négocier pendant 4 mois pour créer un dispositif pour financer les formations professionnelles. Même pour les activités inscrites et approuvées dans le budget annuel, cela prend des mois pour avoir l'autorisation de décaissement. Par exemple, j'ai constaté une conférence pour laquelle le CIGEM n'a pas pu obtenir des fonds pour son financement jusqu'au dernier moment (3 jours avant la conférence) en dépit du fait que le CIGEM ait demandé l'autorisation de décaissement à l'UE plus de deux mois avant. Il me semble que les démarches administratives lourdes empêchent fortement le CIGEM de prendre des initiatives.

ni de garantir les projets économiques individuels⁹¹.

Méthode

L'objectif de ce travail est de créer un répertoire des dispositifs opérationnels (cf. Annexe) pour :

- faciliter l'accompagnement des migrants par les chargés de mission du Service1.
- faciliter l'échange des informations entre le CIGEM et ces dispositifs
- relever les limites et les problèmes de chaque dispositif et renforcer leurs capacités
- chercher des pistes de collaboration entre le CIGEM et ces dispositifs

Pour cela, l'entretien individuel a été effectuée auprès des membres d'une quinzaine de structures d'appui (dispositifs publics maliens/ internationaux, dispositifs sociaux et privés : banque, cabinet d'étude, ONG...). La grille de l'entretien comprend des questions sur les modalités des dispositifs mais également des questions pour évaluer l'efficacité des dispositifs. (Cf. Annexe : Grille de l'entretien)

Exemples des dispositifs d'appui existants

Deux structures étatiques concernant l'emploi, l'ANPE et l'APEJ, possèdent des dispositifs de financement aux porteurs de projets, en partenariat avec les banques et une structure de garantie⁹². Elles proposent de petits crédits d'environ deux à cinq

⁹¹ Le FED (Fonds Européen de Développement), source de financement du CIGEM, ne permet pas de fournir un crédit aux porteurs de projet ni de les garantir.

⁹² Les projets sont à la fois financés par leur propre budget ou par les banques : La Banque Malienne de Solidarité (BMS), Banque Régionale de Solidarité (BRS), Nyèsigiso (Caisse d'épargne) à condition que

millions de Francs CFA, la formation sur la gestion (CREE, GERME du BIT), et un suivi/accompagnement. Le même type de dispositifs existe sous la forme d'une coopération bilatérale (ex. Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne - PAJM)⁹³ ou dans les structures non-étatiques (ex. Association Jeunesse Action Mali)⁹⁴

Il existe des dispositifs destinés uniquement aux migrants de retour. Dans le cadre de l'aide au retour, l'OFII propose une subvention allant jusqu'à 7 000 euros aux migrants promoteurs de retours volontaires de France. L'OIM propose une aide à la réinsertion pour ceux qui ont bénéficiés de son dispositif d'aide au retour volontaire assisté⁹⁵. Cependant, il est très rare que le profil des migrants qui viennent au CIGEM corresponde à ces critères.

Conditions difficiles pour les porteurs de projet

Malheureusement, l'environnement pour les entrepreneurs n'est pas favorable au Mali. En effet, « Le Mali est classé 166^{ème} parmi 181 économies en matière de facilité à faire des affaires dans le rapport Doing Business 2009 »⁹⁶. Concernant les structures enquêtées, on peut caractériser les difficultés comme ci-dessous :

l'ANPE/l'APEJ en assurent la garantie, ou qu'une structure spécialisée comme le Fond Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE) le fasse.

⁹³ C'est un projet du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la coopération française. En terme de quantité, le nombre de projets accompagné reste minime (seulement 240 projets au niveau national pendant la période de 2008-2011), mais les procédures semblent rapides et bien structurées par rapport à celles de l'ANPE ou l'APEJ.

⁹⁴ ONG qui accompagne des microprojets dans le milieu urbain et rural depuis plus de dix ans. Elle propose des petits crédits financés soit à ses frais soit par des institutions partenaires de microcrédits. Elle accompagne le montage de projets, la formation technique et de gestion, la recherche des financements, le suivi et le conseil.

⁹⁵ Selon l'OIM Mali, 655 migrants maliens ont bénéficié ce dispositif depuis le début de l'opération en 2007, notamment du Maroc et de la Libye; cependant, le budget (environ 400-700 euros per migrant selon le pays de départ) n'est pas suffisant pour la réinsertion.

⁹⁶ SIMOND, Alain, MAGUIRAGA, Alou et HAIDARA, Hammou. *Étude sur la Politique nationale de développement économique régional et sur la mobilisation d'un mécanisme de financement DER*. Union Européen, Transtec: 2009.

1) Limite d'accès au crédit auprès des banques.

Le secteur bancaire malien est en pleine expansion ; cependant, ses activités sont concentrées à Bamako, le taux de risque étant très élevé, la part de crédit d'investissement à moyen et long termes restant faible⁹⁷. Dans ces conditions, les banques ne prennent pas le risque d'investir au démarrage de projets alors qu'elles peuvent financer l'expansion d'une activité déjà établie depuis certain temps. Dans le cadre des partenariats avec l'ANPE ou l'APEJ, elles peuvent financer le démarrage de projets de jeunes promoteurs à condition que ces structures assurent la garantie de 60 à 100% du montant total du crédit, se protégeant ainsi de tous risques liés à la solvabilité du bénéficiaire du crédit.

2) Procédure longue.

Pour la création d'entreprises, il faut entre 40 et 60 jours pour compléter les procédures administratives, et le coût des démarches peut atteindre 30% du capital, notamment dans le cas de petites sociétés⁹⁸. Concernant les dispositifs de l'ANPE et l'APEJ, il semble que les procédures traînent en longueur au point que cela décourage les promoteurs (sélection de dossiers, formation, négociation avec la banque...).

3) Faible taux de remboursement du crédit auprès des dispositifs publics.

L'avantage des dispositifs publics (ANPE/APEJ) est qu'ils sont ouverts à tous. Toutefois, le taux de remboursement peut être de moins de 10%. Plusieurs explications sont données par ces structures :

⁹⁷ *Ibid.* Il existe 13 banques et 4 établissements financiers. Près de 40% des guichets se trouvent à Bamako. Un taux de risque brut de 20% et un taux de risque net de 8,4%, soit le plus élevé de l'espace UEMOA. 2/3 du crédit est pour du court terme.

⁹⁸ *Ibid.*

- Certains confondent le crédit et la subvention : certains pensent que les structures étatiques (ANPE/APEJ) financent leur projet gratuitement, sans besoin de rembourser.
- Mauvais sens moral de certains bénéficiaires : une fois qu'ils apprennent que leur crédit est garanti, ils ne font pas d'efforts pour rembourser.
- Tout le monde n'a pas d'aptitude de l'entrepreneuriat.

Cependant, la sélection rigoureuse, la formation et le suivi par ces structures sont aussi des éléments de manque.

4) La communication et la collaboration entre les structures restent faibles.

Il existe plusieurs dispositifs qui travaillent sur le même objectif et pour le même public : « l'insertion des jeunes à travers la création d'entreprise ». Mais il me semble que les échanges d'information, ou la collaboration entre les différentes structures sont rares : chacun travaille de son côté. En effet, on trouve très difficilement les informations sur ces dispositifs. Certaines structures, même l'ANPE, n'ont pas de supports écrits (brochures, termes de référence, site-web, etc.) pour pouvoir partager les informations avec l'extérieur.

Possibilités d'intervention du CIGEM

Le CIGEM ne peut ni financer ni garantir les projets d'entrepreneuriat. Le FED (Fonds Européen de Développement), source de financement du CIGEM, ne permet pas de fournir un crédit aux porteurs de projet ni de les garantir. Cependant, le CIGEM peut financer des formations professionnelles. Il est aussi possible que le CIGEM puisse financer l'achat d'équipement pour le démarrage de projets (proposition en cours). Pour

pouvoir appuyer les porteurs de projets, il est indispensable de collaborer avec des structures qui peuvent financer les projets et qui peuvent assurer son suivi. À cet égard, plusieurs types de collaborations peuvent être proposés :

1) Renforcement des capacités des prestataires.

Actuellement le CIGEM travaille étroitement avec l'ANPE et l'APEJ⁹⁹. Cependant avec ces deux structures, les démarches administratives depuis le dépôt du dossier jusqu'au financement ou la formation sont des procédures longues qui ont tendance à décourager les promoteurs. Elles attendent jusqu'à ce que le nombre de dossiers s'accumule pour les étudier et convoquer les migrants à une formation. Ce processus seul peut prendre six mois. Il peut prendre quelques mois de plus pour la négociation avec la banque, l'étude de faisabilité, ..., pour arriver enfin au décaissement du crédit.

Le CIGEM peut seulement intervenir afin de renforcer les capacités dans le domaine de la formation : contribuer financièrement pour que ces structures puissent organiser les sessions de formation plus fréquemment. Plus généralement, un renforcement des capacités de prise en charge de ces institutions serait nécessaires (matériel informatique, ressources humaines...).

2) Diversification des prestataires

En parallèle avec le renforcement de capacité auprès de prestataires actuelles, il

⁹⁹ Dembélé, Baba. *Migrations : Le Cigem renforce son partenariat*. Bamako: 2009. Le Républicain. le 15 juin 2009.

Le 12 juin 2009, le CIGEM a signé des conventions de collaboration avec les services référents de l'emploi et de la formation professionnelle : ANPE (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi), APEJ (Agence Pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes), FAFPA (Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage) et UFAE (Unité de Formation et d'Appui aux Entreprises).

serait important de diversifier le choix des prestataires. Il existe des cabinets d'étude privés ou des ONG qui accompagnent l'élaboration de plans d'affaires, la formation technique et la gestion, la recherche des financements, le suivi et le conseil (cf. Annexe : Répertoire des dispositifs). Certaines structures ont déjà des expériences de travail avec les migrants de retour ou les jeunes porteur de projet.

RÉINSERTION ET TRANSFERT DES COMPÉTENCES

Contexte de l'enquête

Il était programmé que j'effectue le dernier mois de stage au sein du Service 3 « Appui Opérationnel », dont la mission est « la valorisation du capital humain, financier et technique des Maliens de l'extérieur. » À cet effet, ce service travaille en partenariat avec le programme Codéveloppement France-Mali (volet « initiatives des jeunes » et « association de migrants »)¹⁰⁰, également avec le programme TOKTEN¹⁰¹ du PNUD.

Ma mission consistait à travailler sur le « transfert des compétences de la diaspora ». Après deux mois de stage au sein du Service 1, dans lequel j'ai travaillé sur l'analyse du profil des migrants et sur les dispositifs d'appui à la création d'entreprise, j'avais envie de continuer à travailler sur l'amélioration des prestations d'accompagnement aux migrants, surtout les migrants de retour. D'après l'enquête que j'ai effectuée, les migrants de retour (volontaires et involontaires), représentent la moitié des publics reçus¹⁰². Les migrants de retour involontaire (refoulés/expulsés) sont les plus susceptibles de repartir en migration à cause de leurs difficultés de réinsertion au Mali. Cependant, le CIGEM ne possède pas de prestation spécialement destinée vers ces publics et les chargés de mission ont du mal à les orienter: seulement 13% des migrants de retour involontaire et 30% de retour volontaires sont orientés.

¹⁰⁰ L'appui aux « initiatives des jeunes » s'adresse aux associations de jeunes en France et au Mali, porteurs de projets faisant le lien entre les deux territoires. L'appui aux « associations de migrants » s'adresse aux associations de migrants en France et à leurs partenaires locaux (communes, associations villageoises, opérateurs d'appui...) porteurs de projets de développement local au Mali.

¹⁰¹ Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals (= Transfert de connaissance par les expatriés nationaux)

¹⁰² Selon statistique d'avril-juin 2009. Cf. Partie 2.

Dans le prolongement de mon passage au sein du Service 1, j'ai proposé une enquête qualitative qui peut correspondre à la thématique du Service 1 et du Service 3 : la réinsertion et le transfert des compétences des migrants.

Méthode

Les objectifs de l'enquête sont définis comme suit :

- Identifier les facteurs de « réussite » à la réinsertion au Mali pour donner des pistes de réflexion pour améliorer l'accompagnement des migrants/ prestations pour les migrants de retour. (Service 1)
- Identifier les compétences que les migrants ont acquises pendant leur migration pour chercher des manières de les valoriser/capitaliser. (Service 3)

Pour mener cette étude, j'ai décidé d'effectuer des entretiens approfondis avec les migrants de retour. Vu le temps limité (dernières 3 semaines de stage) il ne m'était pas possible d'effectuer une enquête quantitative. Cette enquête cherche à analyser les différents facteurs de « réussite » à la réinsertion au Mali et les compétences acquises en prenant des exemples des migrants de retour qui ont « réussi ».

Pour faciliter l'analyse, j'ai catégorisé mes questions et hypothèses en trois phases : avant départ, pendant la migration, et après retour au Mali (Cf. Annexe : Grille de l'entretien).

Mes hypothèses sont :

1. Avant départ, le migrant avait des compétences professionnelles qui lui permettent d'avoir un travail après le retour, voire pendant sa migration.

2. Pendant sa migration, le migrant a pu préparer son projet de réinsertion avant de retourner au Mali
3. Le migrant a bénéficié un appui financier et/ou technique d'un dispositif d'appui
4. La situation sociale après le retour influence la réussite du projet.
5. Le migrant a acquis des compétences pendant la migration

Il était difficile de définir ce qui est la « réussite » de la réinsertion d'un migrant. Je pensais vaguement à quelqu'un qui, après son retour au Mali, exerce une activité génératrice de revenu qui lui permet de vivre et de faire vivre les personnes à charge. Lors de l'enquête, j'ai laissé les migrants utiliser ce terme sans le définir. J'ai également laissé le terme « compétences » ouvert à différentes interprétations.

Pour l'échantillonnage, j'ai choisi deux groupes pour pouvoir les comparer.

Groupe 1) Les migrants de retour en provenance de la sous région (Côte d'Ivoire, la Mauritanie, l'Algérie...)

Groupe 2) Les migrants de retour en provenance de la France.

Le Groupe 1 correspond au public du CIGEM : la plupart des migrants de retour reçus au CIGEM provient des autre pays de l'Afrique, rarement de l'Europe (Cf. Partie 2). Plus de la moitié des migrants de retour volontaire et involontaire viennent de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie ou de la Mauritanie. Le Groupe 2 : les migrants de retour de France sont vraiment minoritaires au CIGEM. Cependant j'ai choisi ce groupe pour comparaison parce qu'il existe déjà des études sur la réinsertion des migrants de retour de France et des dispositifs d'appui. Une de mes hypothèses est que la présence d'appui extérieur joue dans la réussite du projet.

J'ai ajouté les critères suivants pour avoir un échantillon qui ressemble au profil type des migrants reçus au CIGEM.

- Ceux qui sont réinstallés au Mali depuis moins de 5 ans¹⁰³
- Ceux qui n'ont pas le diplôme supérieur au Bac
- Ceux qui ont actuellement une activité professionnelle (et qui considère qu'ils ont « réussi » ou qu'ils sont en voie de « réussir »)

L'enquête a été effectuée auprès de 17 migrants de retour à Bamako et à Kayes pendant la période du 5 août au 19 août 2009. Pour compléter les informations, j'ai eu entretiens avec 9 expert(e)s des structures d'accompagnement aux projets de migrant (l'OFII et ses opérateurs, l'OIM, des ONG....)
(Cf. Annexe : Listes des entretiens effectués).

Définitions d'une réinsertion « réussite »

Il est difficile de définir une « réinsertion réussie ». Un opérateur du PAIM (Programme d'Appui aux Initiatives économiques de Migrants : programme de l'aide à la réinsertion de l'OFII) évalue des projets un an après leur démarrage : l'activité est en phase de « développement », « stagnation » ou « déclin (et disparue) ». Si le projet s'est « développé » ou a « stagné », on le considère comme réussi¹⁰⁴.

¹⁰³ Ce n'est pas le cas pour ceux qui proviennent de la Côte d'Ivoire afin d'intégrer ceux qui sont revenu au Mali à cause de la crise ivoirienne au début des années 2000.

¹⁰⁴ Entretien avec le CIDS, 19 août 2009.

Dans le cadre du PAIM, la période de suivi ne dure qu'un an. Cela pose doute d'inclure « stagnation » comme une réussite.

Concernant des migrants enquêtés, je m'attendais à rencontrer des entrepreneurs dont l'activité est en pleine croissance, mais ce sont des cas très minoritaires. La majorité est en phase de développement très modeste ou stagnation. Il est aussi vrai que tous les migrants rencontrés avaient une activité économique qui leur permet d'assurer leur bien-être, afin qu'à l'avenir, ils (ou leur famille) ne ressentent plus la nécessité d'émigrer à nouveau »¹⁰⁵.

La réussite peut être définie non seulement par l'aspect économique, mais aussi par l'aspect social : par exemple, lorsque le migrant « vit et s'épanouit à nouveau dans sa famille ou dans un environnement humain favorable »¹⁰⁶. Concernant cet aspect, tous (ou presque) ont affirmé qu'ils sont ravis de retrouver leurs familles et qu'ils entretiennent de bonnes relations avec eux.

Une évaluation de projet des migrants – comme tous autres projets – nécessite d'analyser les aspects techniques, financiers, économiques et même sociaux¹⁰⁷, et surtout en long terme. Dans cet aspect, je regrette d'avoir choisi que le critère de « ceux qui se sont réinstallés au Mali depuis moins de 5 ans ». Il était fait pour correspondre au profil type du public du CIGEM et au contexte actuel ; cependant ce critère comprend aussi ceux qui sont revenus tout récemment. Leurs affaires étant en phase de démarrage, il est difficile d'évaluer la réussite du projet (3 migrants sur 17 sont rentrés en 2008).

Je regrette, également, que le temps était limité et que les interlocuteurs n'étaient pas forcément représentatifs : tous les migrants du Groupe 2 sont des bénéficiaires de l'aide au retour / réinsertion du gouvernement français (PAIM de l'OFII). Alors que cela n'est pas représentatif de l'ensemble des migrants de retour qui ne reçoivent pas

¹⁰⁵ NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2004, n°20, 1, p169.

¹⁰⁶ DIARRA, Mamadou, FELDMAN, Nehara et DOUMBIA, Fatoumata. *Op cit.*

¹⁰⁷ NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. *Op cit.* p169.

forcement d'aide.

Différents facteurs de réussite

Malgré ces problèmes, certaines conclusions me semblent intéressantes à partager. Concernant la première hypothèse selon laquelle les migrants ont des compétences professionnelles qui leur permettent d'avoir un travail après le retour, voire pendant leur migration, on peut dire que c'est un facteur indispensable pour la réussite du projet. Les deux opérateurs du PAIM de l'OFII à Bamako et à Kayes confirment l'hypothèse que les qualifications professionnelles du migrant sont un facteur essentiel pour la réussite du projet. Tous les migrants (ou presque) exercent aujourd'hui un métier pour lequel ils ont de longues années d'expériences, datant d'avant la migration. « Je n'avais aucun doute au niveau de mes compétences (...) Avec mes expériences, je savais que j'arriverais à m'en sortir à Bamako », dit un chef d'entreprise du bâtiment (migrant 7), après avoir travaillé dans le même domaine plus de 20 ans au Gabon, en France, et encore au Mali.

Les migrants chanceux ont pu exercer leurs métiers au cours de leurs migrations grâce à leurs compétences professionnelles. Un chef d'atelier dans une menuiserie métallique a pu trouver un travail plus facilement car « quelqu'un qui a fait le métier n'est pas le même que quelqu'un qui a fait uniquement main-d'œuvre » (migrant 9). Ce type de cas est plutôt minoritaire : certains enquêtés ont attendu plusieurs mois avant d'obtenir leur premier emploi.

Un autre facteur de réussite peut être que la préparation du retour par les migrants influe sur la réussite de leurs réinsertions économiques. Le sens de la « préparation de

projet » recouvre beaucoup de réalités différentes : être motivé pour le projet, se former¹⁰⁸ et économiser pour le projet, se renseigner pour monter leur projet, etc. En résumé, être psychologiquement et économiquement prêt pour la réinsertion.

Par exemple, un migrant de Kayes qui avait déjà son propre garage (carrosserie, peinture, ponçage, etc.), a décidé de partir en France pour avoir plus de fonds afin d'agrandir ses affaires. Son objectif était d'économiser au maximum et de revenir dans les 3 ans. Grâce à un contact en France, il a eu un travail stable (mais non déclaré) dans un garage toute au long de son séjour. Au bout de trois ans, il a décidé de revenir au Mali comme il l'avait envisagé. Il n'a pu économiser que la moitié de ce qu'il avait envisagé, mais « c'est déjà pas mal », dit-il. En effet, pendant sa migration, son garage était toujours en activité car il l'avait confié à ses employés. Il gardait contacts et envoyait du nouveau matériel de France qui ne se trouve pas au Mali. Aujourd'hui, avec du matériel et des techniques qu'il a acquis durant sa migration, il a réussi à agrandir ses affaires. « À Kayes, il n'y a aucun garage comme chez nous » dit-il, fier. Un autre migrant, un commerçant, garda son local pendant les quatre années de sa migration : il payait le loyer, l'électricité, la ligne téléphonique pour pouvoir, à son retour, immédiatement redémarrer ses affaires.

J'ai constaté que ceux qui ont pu développer leurs activités sont ceux qui étaient dans une situation où ils pouvaient préparer leur retour : autrement dit, ceux qui semblent avoir eu une condition relativement stable pendant la migration. Au contraire, certains migrants semblent avoir plus de difficultés, notamment ceux qui étaient en situation de transit en Algérie. Ces migrants n'ont pas pu atteindre leur destination finale (Espagne). Même s'ils ont travaillé en Algérie, l'argent était pour continuer le

¹⁰⁸ Quelques migrants ont bénéficié d'une formation de gestion ou d'une formation technique (ex. maraîchage) offertes par des ONG (GRDR, CISP) ou par les opérateurs de PAIM.

voyager, non pas pour préparer le retour. La situation étant très difficile en Algérie, ils ont décidé de revenir au Mali avec peu ou pas d'économie lorsqu'une ONG italienne leur a proposé une aide à la réinsertion¹⁰⁹. Il est vrai, qu'aujourd'hui, ils ont tous une activité (tailleur, commerçant...); cependant, au cours des entretiens, ils n'arrêtent pas d'exprimer leurs soucis financiers. « J'ai des expériences, j'ai du courage. Mais ce qu'il manque maintenant, c'est les moyens » (migrant 3).

Ma troisième hypothèse, selon laquelle le migrant a bénéficié d'un appui financier et technique pour son projet, n'est pas nécessairement un élément crucial pour la réussite. Il est vrai que ceux qui ont des difficultés (ex. ceux d'Algérie) disent souvent qu'ils ont besoin de fonds. Cependant « l'argent ne suffit jamais à quelqu'un, mais tu le maîtrise » dit un commerçant à Kayes (migrant 12). J'ai remarqué que, pour ceux qui ont pu développer leur activité, l'aide financière n'est qu'« une opportunité de financement complémentaire à l'épargne accumulée par le migrant »¹¹⁰. Le chef de garage (migrant 10) était prêt à retourner sans aide au retour, mais il a choisi de la prendre : « pourquoi pas bénéficier? Ça va faire le moyen de plus ». Le commerçant (migrant 12) avait commencé son activité avant l'arrivée du financement de l'OFII, qui était petit par rapport à ce qui avait gagné en France.

Lorsque j'ai demandé aux experts quels sont les facteurs de réussite, je n'ai jamais entendu que c'est une question de montant. « Le problème de la non-réussite est lié à la non-préparation du projet, dit un ancien-migrant-élu. Dans le cadre de l'aide au retour, les gens ne sont pas prêts car ils sont dans la situation de

¹⁰⁹ L'ONG CISP avait un dispositif d'aide au retour (financement pour le démarrage du projet de réinsertion) en Algérie en 2006. Selon mes interlocuteurs, le montant était de 1500 euros, sans appuis technique.

¹¹⁰ DAUM, Christophe. Aide au "retour volontaire" et réinsertion au Mali: un bilan critique. *Hommes et Migrations*, 2002, n°1239, p.40-48.

contrainte ».

Il est vrai que, parmi les enquêtés, ceux qui ont eu des difficultés sont ceux qui n'ont pas pu planifier leur projet migratoire. Par exemple, ceux qui sont revenu d'Algérie sont officiellement des migrants de retour *volontaire*, mais en réalité, il n'était pas le fait de leur volonté d'abandonner leur projet de travailler en Espagne. Même situation pour des migrants qui ont fuit de la crise ivoirienne (migrant 6).

Selon des acteurs d'appui, « la volonté personnelle du migrant pour faire le projet » est un des critères essentiels pour la réussite du projet (expert2). Cependant, dans le cadre de l'aide au retour, cela peut être une minorité de cas car retourner au pays et faire un projet ne faisait pas parti de leur objectif de départ. « C'est des entrepreneurs qui le deviennent *par hasard* » dit un acteur d'appui (expert 5). Leur situation est « maintenant que je dois quitter la France, on me fait devenir un entrepreneur » (expert 5). « On force des migrants à revenir, mais quand les gens n'ont pas d'intention de retour, le projet ne réussit pas » (expert 6). La majorité des bénéficiaires de l'aide au retour « décident le projet sans avoir réfléchi » car « ils n'ont pas de temps pour réfléchir » : étant en situation irrégulière, il faut quitter la France rapidement. S'il ne monte pas un projet tout de suite, ils ne peuvent pas bénéficier d'un financement.

Pour ces migrants (officiellement) de retour *volontaire*, qui ne sont pas très motivé par un projet de réinsertion, « il faut absolument un opérateur, car les migrants veulent seulement de l'argent » (expert 2). J'ai entendu des anecdotes comme un migrant qui a choisi un projet de commerce avec l'aide de l'OFII. Après un an, dès la fin de période de suivi par l'opérateur, il a vendu sa boutique entière pour avoir le cash. Le cas de l'aide fourni par l'OIM ne fonctionne pas mieux. L'OIM au Mali ne dispose pas d'accompagnement individuel comme l'OFII, et le montant est beaucoup moins

élevé¹¹¹. Le migrant reçoit une machine à coudre : pas de prospection pour la réinsertion, il vend sa machine et repart pour une autre migration.

En résumé, la réussite du projet est liée à la condition de la migration : si elle a permis de préparer le projet de retour. Les cas de réussites que j'ai constatés sont les migrants qui « ont fait le choix de demander l'aide, en sachant où ils vont investir et à quoi ça va servir » et qui « ont eu du temps pour bien réfléchir le projet » (expert 5). En d'autres termes, si le projet de vie du migrant se trouve à l'étranger, le contraindre à une réinsertion au Mali est inutile, car voué à l'échec.

Cependant, la situation socioculturelle du migrant réinstallé peut influencer fortement sur les conditions de sa réinsertion économique¹¹². Selon l'étude de Ndione et Lombard¹¹³, un migrant sur quatre a évoqué les charges familiales comme une source de difficulté pour le projet. Selon un responsable de l'OFII, « quelque soit le profil, son niveau d'étude, la durée ou les difficultés qu'ils ont vécu en France, c'est la pression familiale (nombre de personnes en charge) qui compte le plus. » (expert 8) « Si la famille est grande et si le migrant est le chef de famille, quelque soit sa volonté, souvent la rentabilité du projet est moindre » (expert 5). Parce que « la famille [du migrant] est habitué à dépenser » car les migrants envoyaient de l'argent chaque mois et il est difficile de changer cette habitude, précise un autre expert (expert 3). Pour un migrant, cette dépense pour la « solidarité » est obligatoire : dans le cas contraire, il serait

¹¹¹ Réservés à ceux qui ont bénéficié le programme de Retour Volontaire Assisté (AVR). Le montant financé est 400-700 euros par migrant, mais cela dépend du pays de provenance. Le migrant ne reçoit pas le financement sous la forme de liquide mais sous la forme de matériel (machine à coudre, motopompe... etc.)

¹¹² Plusieurs études évoquent que la famille joue un rôle crucial dans le comportement économique et dans le projet. Par exemple, l'argent envoyé par le migrant pour l'investissement est souvent détourné par la famille pour satisfaire les besoins de liquidité de la famille (prendre deuxième femme...).

TIEMOKO, Richmond. Unveiling Local Opportunities and Challenges in Return Migration and Development Nexus - The Case of Ivory Coast and Ghana. Dans *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris: V. Petit, 2007. p122.

MARFAING, Laurence. *Les Sénégalais en Allemagne: quotidien et stratégies de retour*. Paris: 2003. p91.

¹¹³ NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. *Op cit.* p191.

considéré comme « méchant » qui ne pense pas à sa famille (migrant 12). Gonin (2001) définit ce poids social comme « solidarité négative » : « parasites » (famille, amis) qui ne sont aucunement intervenus pour l'aider à mettre en place sa structure mais qui, dès qu'elle fonctionne, voudraient « leur part ». ¹¹⁴

Au contraire, si le migrant est libéré de la pression sociale, « même avec de petits moyens (...) il peut quand même réussir à avoir un petit quelque chose », précise un expert. Effectivement, il a constaté de nombreux migrants originaires de Kayes qui choisissent de s'installer à Bamako pour gérer leurs affaires comme ils l'entendent ; s'ils vont au village, c'est le père qui décide et ils ont une pression traditionnelle encore plus forte (expert 5).

Transfert des compétences par les migrants

Comme nous l'avons vu ci-dessus, certains migrants ont eu la chance d'exercer un métier du même domaine pendant leur migration (tailleur, carrosserie, bâtiment...) : ils ont ainsi appris de nouvelles techniques, etc. Certains migrants tailleurs ont commenté : « la Côte d'Ivoire est plus avancée que le Mali en termes de techniques et du matériel. J'ai vu des styles et des matériels que je n'avais jamais vus. » (migrant16) « J'ai pu acquérir des techniques qui n'existaient pas au Mali. À travers 18 ans d'expériences en Côte d'Ivoire, je suis confiant de mes compétences » (migrant 6). « Ce que j'ai appris là-bas est utile pour mon travail d'aujourd'hui » (migrant 3).

Les compétences ne se limitent pas seulement aux compétences professionnelles. Cela peut être traduit par des mots comme « ouverture d'esprit » ou « savoir-faire ».

¹¹⁴ GONIN, Patrick. Migrations développement: les utopies des années 90. Dans *D'un voyage à l'autre : Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*. Paris: R. Blion and I. Rigoni, 2001. p39.

Beaucoup de migrants et d'acteurs d'appui ont mentionné cet aspect. « Quand tu sors du pays, tu connais une autre vie. La vision plus ouverte » (migrant 5). Selon une enquête menée par Tiemoko (2007), même si c'était un travail non-qualifié, le fait qu'ils ont travaillé dans un environnement différent ou une culture de travail différente, est conçu comme un atout important.¹¹⁵ Selon Ndione et Lombard (2004), « les expériences urbaines des migrants, acquises pendant leur séjour à l'étranger, leur permet de mobiliser, au retour et plus facilement, les ressources sociales et économiques qu'offre la ville d'installation. »¹¹⁶

L'Institut Panos définit les compétences des migrants comme « le savoir, le savoir-faire. Le savoir faire faire et surtout (le) savoir faire savoir ». ¹¹⁷ Cette vision est partagée non seulement par la plupart des migrants mais aussi par certains acteurs d'appui. « La migration permet d'avoir forcément plus de savoir-vivre et des compétences, de n'importe quel pays qu'il soit » (expert 1). Un migrant dont le métier était tailleur a commencé un commerce du fil. « Avant de partir en Côte d'Ivoire, je ne pouvais pas imaginer de faire un autre métier que tailler. Mais dès que je suis arrivé en Côte d'Ivoire, j'ai vu que tous les travaux sont possibles. L'idée de mon commerce de fil aujourd'hui, c'est parce que je l'ai vu en Côte d'Ivoire. Je suis le premier Kayesien qui fait ce commerce. (migrant16)

Manço (2002) propose une autre définition des compétences des migrants : « des compétences psychologiques particulières permettant aux personnes migrantes de faire face, de manière plus ou moins efficiente, à des situations complexes et difficiles engendrées par la multiplicité des références culturelles dans des contextes

¹¹⁵ TIEMOKO, Richmond. *Op cit.* p117.

¹¹⁶ NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. *Op cit.* p180.

¹¹⁷ GATUGU, Joseph. Migrations, transferts et co-développement: les Africains d'Europe. Dans *Valorisation des compétences et co-développement: Africain(e)s qualifié(e)s en immigration*. Paris: A. Maçon, 2008. p151.

psychologiques, sociologiques, économiques et politiques inégalitaires ».¹¹⁸ Beaucoup de migrants ont mentionné cet aspect en utilisant le mot « courage ». Par exemple, après avoir vécu une expérience difficile en France, un migrant a commenté que son expérience « m'a vraiment donné le courage de venir vivre chez moi ici et aussi beaucoup des idées de trouver quelque chose, pour s'en sortir ici » (migrant 8).

Les migrants peuvent-ils acquérir des compétences et les apporter au pays? Les avis des acteurs d'appui sont partagés. « Souvent les migrants maliens en France exercent les petits métiers qui ne leur permettent pas d'acquérir des compétences » dit un acteur d'appui. On trouve des études qui appuient cette position¹¹⁹.

Au contraire, « la réponse est trois fois *oui*. » dit un autre qui a acquis de l'expérience dans le domaine du co-développement pendant 10 ans. Le montant des transferts financiers par les migrants est significatif, mais il ne faudrait pas perdre de vue les « transferts de compétence et de savoir-faire »¹²⁰. Les réalisations de nombreux projets du développement local s'expliquent leurs capacités de s'organiser. Les migrants originaires de la région bassin fleuve Sénégal se réunissent en associations (inter-)villageoises. Plus d'un tiers de ces migrants sont membre de ces associations dont bon nombre se dénomment « de développement »¹²¹. L'école, le dispensaire, les projets agricoles et hydrauliques... la réalisation ancienne date des années 1950¹²². Les processus de décentralisation dans les années 90 ont multiplié et ouvert les lieux où de

¹¹⁸ MANÇO, Altay. *Compétences interculturelles des jeunes issues de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques*. Paris: 2002. Compétences interculturelles. p18.

¹¹⁹ Par exemple, AMASSARI, Savina et BLACK, Richard. *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development*. Genève: 2001. IOM Migration Research Series No.5. NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. *Op cit*.

¹²⁰ YATERA, Samba et LE MASSON, Olivier. Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal). *Echos du COTA*, 2006, n°110. p7.

¹²¹ BLION, Reynald. Les associations français issues de l'immigration, nouveaux acteurs de la solidarité international? Dans *Europe des migrations, Europe de développement*. Paris: I. Panos, 2005. p233.

GONIN, Patrick. 1997. *Op cit*. p189.

¹²² GONIN, Patrick. 1997. *Op cit*. p189.

tels investissements civiques sont possibles¹²³. Leurs compétences prouvées dans les projets, les migrants de retour sont partie intégrante de la vie au village : représentant même plus de la moitié des élus dans les conseils municipaux.¹²⁴

Conclusion de l'enquête

Il existe de nombreux facteurs complexes qui peuvent favoriser ou défavoriser la réinsertion et le transfert des compétences. Ces facteurs sont : qualifications professionnelles, situations familiales... Il me semble que les facteurs importants sont les conditions pendant la migration (qui permet d'économiser, préparer le retour) et la condition après le retour : dans le pays d'accueil et le pays d'origine.

L'étude de Ndione et Lombard affirme qu' « une situation stable à l'étranger facilite pour le migrant le retour et le développement d'une activité économique dans le pays d'origine »¹²⁵. Malheureusement, comme nous avons vu dans la première partie, le durcissement de politiques migratoires empêche les migrants de prendre des initiatives d'investir.

La condition dans le pays d'origine est également essentielle. À part le facteur socioculturel que nous avons vu dans l'enquête, le développement des affaires nécessite un système financiers qui fonction assez bien, et « business-friendly environment »¹²⁶. Amassari et Black confirment que même avec une forte volonté et un apport personnel de la part du migrant, il a besoin de conditions (ex. infrastructures matériels et

¹²³ QUIMINAL, Catherine. Retours contraints, retours construits des émigrés maliens. *Hommes et Migrations*, 2002, n°1236, p43.

¹²⁴ *Ibid.* p36.

¹²⁵ NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. *Op cit.*

¹²⁶ TIEMOKO, Richmond. *Op cit.*

financières) qui lui permettent d'investir de manière efficace¹²⁷. Malheureusement, comme nous avons vu dans la section précédente, l'environnement des affaires au Mali semble peu favorable pour les entrepreneurs individuels.

La France met en place des programmes d'appui à la réinsertion dans le cadre de ses politiques d'aide au retour. Cependant, comme nous avons vu dans l'enquête, ce type d'appui extérieur n'est pas essentiel : de plus, le résultat est plutôt catastrophique.

Selon un opérateur du programme à Kayes, au bout d'un an, déjà, près de moitié des projets sont en « stagnation » ou « déclin » (expert 3). D'après un expert à Bamako, seulement 10 à 20% ont pu développer leur activité; environ 50% avait stagné et le reste étaient fermé ou en déclin (expert 5). Les études de Daum (2002) et Ndione et Lombard (2004) confirme aussi les résultats pauvres de ce dispositif.

Effectivement, ce qui intéresse l'OFII n'est pas forcément la rentabilité du projet. Ce qui est important, c'est le nombre de bénéficiaires : le nombre des migrants qui sont rentrés. Lors de l'entretien, le responsable de l'OFII a confirmé que « si la personne est réinstallée, [même si le projet ne marche plus,] ce n'est pas l'échec ». Cette attitude du gouvernement française peut être expliquée par l'absence d'étude sur long terme de la part de l'OFII analysant les rentabilités des projets de migrants installés.

Effectivement, les experts de l'OFII et du Cellule de Codéveloppement ont confirmé que ce dispositif n'a jamais évolué par rapport aux besoins des migrants mais qu'il est purement politique (expert 5, expert 8). Il est considéré comme une « alternative aux expulsion forcées »¹²⁸ ou comme un moyen de « résoudre un problème » : celui des situations d'échec de la migration (expert 5). « C'est mieux que de revenir expulsé sans rien », dit le responsable de l'OFII. Ainsi, malgré un discours

¹²⁷ AMASSARI, Savina et BLACK, Richard. *Op cit.*

¹²⁸ DAUM, Christophe. *Op cit.* p.40.

qui prône le développement des pays d'origine, ce dispositif cherche surtout à résoudre les « problèmes » propres aux pays d'accueil qui souhaitent limiter leur population immigrée.

CONCLUSION

Au Mali, la migration est considérée comme un phénomène naturel. La pratique de migration existe depuis longtemps : pour un jeune, c'était un moyen d'obtenir un statut d'adulte, ou pour un ménage, c'était une stratégie de survie.

La migration ne constitue pas un *problème*; elle est considérée comme un élément central du développement économique du pays, comme on l'a vu dans la première partie avec l'importance des remises.

Cependant, le durcissement des politiques migratoires dans les pays d'accueil conduit les migrants à des situations précaires (irrégulières), et réduit ainsi les fortes capacités/potentialités que les migrants peuvent apporter au développement de leur pays d'origine. Principalement avec l'idée de freiner les flux migratoires vers le Nord, et d'autre part avec la reconnaissance de montant des remises effectué par les migrants en plein croissance, les expressions comme « Migration et Développement » ou « codéveloppement » en France sont devenues à la mode dans les débats politiques. Mais ces termes sont souvent politisés et détournés.

Le gouvernement malien réaffirme la relation positive entre migration et développement avec force et le CIGEM est le fruit d'une série de dialogues politiques euro-africains sur « Migration et Développement ». Cependant, lorsque cette expression est politisé – le développement est un outil pour freiner la migration – sérieux doutes se posent sur la pertinence de cette structure.

La Déclaration de Rabat, une des bases de la création du CIGEM stipule que « la

gestion des flux migratoires *ne peut se faire à travers des mesures de contrôle seulement*, mais nécessite également une action concertée sur les *causes* profondes de la migration, notamment *à travers la mise en place de projets de développement en Afrique* ».

L'Union Européenne s'engage à hauteur de 10 millions d'euros pour la réussite du projet CIGEM. Il faudrait d'abord s'interroger son objectif global: d'appuyer le gouvernement malien (Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine - MMEIA) « *à la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire malienne adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales en constante évolution* ». On peut émettre des doutes sur l'indépendance du MMEIA quand on considère le fait que le budget du CIGEM est 6 fois plus important.

Malgré le grand budget, les prestations offertes par cet organisme semblent très limitées (cf. Partie 2). Le service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (Service 1) propose aux candidats à la migration d'une part un entretien et orientation individualisé et d'autre part un appui aux formations professionnelles. Cependant, l'entretien semble être plutôt une session de sensibilisation sur le risque de migration irrégulière qu'une orientation. Effectivement, seulement un quart des publics reçus ont été orientés vers les services référents partenaires. Quant aux formations professionnelles, seulement une quinzaine de candidats sont retenus parmi 1 360 personnes reçues depuis l'inauguration en octobre 2008.

Nous avons constaté également que la catégorisation du public – migrants de retour et migrants *potentiel* – est artificiel. En réalité, la plupart des migrants de retour reçus au CIGEM souhaitent repartir dans une nouvelle migration : ils sont donc des migrants *potentiels* en même temps.

Au final, étant donné que les opportunités de migration légale que le CIGEM veut

promouvoir sont limitées, le Service 1 ne peut réaliser qu'une partie de ces missions en proposant de « la sensibilisation et [de] la prévention de la migration irrégulière ».

Comment peut-on alors améliorer les prestations du CIGEM? Pour offrir plus d'options?

À travers l'état des lieux des dispositifs existants, j'ai proposé de diversifier des services référents partenaires et de renforcer les capacités de services référents partenaires, par exemple celles de l'ANPE. Cependant, ce n'est pas lié à la promotion de migration légale, mais plutôt à la lutte contre immigration irrégulière, indirectement. Cette proposition n'est donc pas une solution fondamentale, mais un compromis.

Nous avons vu, à travers l'enquête menée auprès des migrants de retour que la migration peut apporter des compétences qui méritent d'être valorisées. Cependant nous avons vu aussi qu'il nécessite une condition favorable durant la migration (dans le pays d'accueil) et après le retour (dans le pays d'origine), ou la condition qui permet de pratiquer le va-et-vient. Malheureusement, les faibles institutions bancaires et le l'environnement économique et socioculturel au Mali empêchent les migrants de maximiser leur capital financier et humain. La condition durant la migration dans les pays du Nord (la France) est aussi loin de favoriser les conditions de réinstallation.

L'Europe met en place un contrôle des flux migratoires qui vise à réduire la migration. Cependant ce type de mesure ne peut jamais atteindre son objectif: il promeut la migration illégale plutôt que la réduit¹²⁹. Quand on observe les prestations mise en place par le CIGEM, on trouve que les actions qui paraissent *accompagner les migrants* sont en réalité liées à la lutte contre immigration irrégulière (l'entretien qui ne

¹²⁹ DOOMERNIK, Jeroen. *Op cit.* p91. ; MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Op cit.* p53.

sert comme la sensibilisation, la formation professionnelle pour les migrants *potentiels*...). N'est-il pas contradictoire?

Le CIGEM est sensé d'être une structure pilote novatrice qui aborde conjointement aux problématiques de la migration et le développement : l'UE a pour projet de créer dans les autre pays de la CEDEAO des centres sur le modèle du CIGEM¹³⁰. Malgré 10 millions d'euros mobilisés par l'UE, peu d'actions concrètes ont été réalisées pour accompagner et soutenir des migrants. Cela semble plus être un outil cherchant à limiter la migration. « Migrations internationales et développement sont effectivement appréhendés par les politiques publiques comme des problèmes, alors qu'il faudrait les considérer comme *porteurs d'espoir*, non pas celui de la fin des migrations internationales (...), mais comme *une capacité à circuler* pour répondre aux besoins, ou aux envies des personnes »¹³¹. Actuellement les conséquences des politiques de migrations limitent la place et les capacités pour les migrants d'être acteurs de développement.

Le projet CIGEM s'il veut favoriser la relation « Migration et développement », doit s'interroger sur la place qu'il occupe au sein de la politique migratoire européenne.

¹³⁰ CIGEM. *Note Opérationnelle. Op cit.* p5.

¹³¹ GONIN, Patrick. 2009. *Op cit.*

Annexes

Table des Annexes

Annexe 1: Cahier des charges du stage	81
Annexe 2: Compte rendu d'activité présenté au CIGEM.....	85
Annexe 3: Compte rendu du stage à l'ANPE.....	89
Annexe 4: Rapport – Analyse de profil des migrants enregistré au CIGEM	93
Annexe 5: Questionnaire pour les migrants de retour volontaire et involontaire.....	106
Annexe 6: Questionnaire pour les migrants potentiel	109
Annexe 7: Rapport – État des lieux des dispositifs d'appui à la création d'entreprises pour les migrants	112
Annexe 8: Répertoire de dispositif.....	118
Annexe 9: Grille d'entretien pour les structures d'appui à la création d'entreprise.....	143
Annexe 10 : Liste des entretiens effectués pour l'enquête réinsertion / transfert des compétences	146
Annexe 11 : Grille d'entretien sur la réinsertion des migrants de retour (Pour migrants)	148
Annexe 12 : Grille d'entretien sur la réinsertion des migrants de retour (Pour acteurs d'accompagnement)	152

1. ANNEXE 1 : CAHIER DES CHARGES DU STAGE

Activités proposées par le CIGEM à Mademoiselle Natsuko Funakawa

Les éléments suivants de courrier de demande de stage de Mademoiselle FUNAKAWA ont retenu toute notre attention. Mademoiselle FUNAKAWA pense avoir plus d'aptitudes pour un stage professionnel que pour la recherche.

Thème d'études :

Les migrants comme acteurs du développement dans leur pays d'origine - le capital humain et financier.

Thèmes spécifiques :

- les politiques de l'aide au retour et à la réinsertion,
- les politiques de lutte contre la fuite des cerveaux (TOKTEN de l'ONU, MIDA de l'OIM, etc)
- les investissements et projets économiques réalisés par les migrants.

- Une période de deux mois au sein du service « Accueil, Information, Orientation, Accompagnement des migrants ».

Contexte - Le service « Accueil, Information, Orientation, Accompagnement des migrants » a pour mission la promotion de la migration régulière et dans ce cadre, l'accompagnement des migrants potentiels mais aussi celui des migrants de retour. Il s'agit pour ce service de rechercher les meilleures solutions pour aider les personnes désireuses de migrer, à le faire dans des conditions qui soient bénéfiques pour elles-mêmes, leur famille, le pays d'accueil mais aussi leur pays de départ, c'est-à-dire le Mali. Ce service accompagne également les migrants de retour dans le cadre de leurs démarches de réinsertion socio-professionnelle et se propose de valoriser au mieux les compétences développées par ces personnes pendant leur parcours migratoire au bénéfice du Mali.

Les chargés de mission du service « Accueil » proposent au public du CIGEM un entretien approfondi au cours duquel ils établissent le profil professionnel des personnes afin de les orienter vers les services compétents, les dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion, les organismes de formation professionnelle... Les formations professionnelles proposées doivent avoir un double objectif, celui de faciliter une insertion professionnelle au Mali tout en laissant

une possibilité aux intéressés de mettre à profit leurs connaissances acquises dans un pays étranger. L'offre de formation locale étant peu structurée, **un travail de fond relatif à la commande de formation et à la passation de contrats est à élaborer**. La possibilité de recourir à la formation à l'étranger n'est pas exclue.

Plusieurs prestations seront élaborées et proposées directement par le CIGEM dans le cadre du renforcement et de l'enrichissement des celles offertes par les services référents de l'emploi et de la formation en coordination avec ces derniers, telles que la mise à disposition d'une cyber salle, des ateliers CV, des bilans de compétences, des prestations d'appui psycho social...

Contribution proposée- La contribution de Mademoiselle FUNAKAWA sera très utile pour l'élaboration d'un ensemble de **procédures destinées à fiabiliser les prestations proposées aux migrants potentiels et de retour** tant sur les aspects de fond (pertinence des prestations au regard des objectifs poursuivis) que de forme (contractualisation avec les services référents et organismes de formation publics ou privés).

Des **guides opérationnels** à l'usage des chargés de mission, agents d'accueil et points focaux des services référents seront également à élaborer afin de normaliser les pratiques d'accueil, information, orientation et accompagnement du public du CIGEM.

Enfin, Mademoiselle FUNIKAWA pourra participer à **l'élaboration d'un dispositif de suivi du parcours des bénéficiaires et de suivi de l'activité du service**.

Son activité se déroulera pendant ces deux mois, au sein du service 1 en appui au Chef de service, à l'assistante technique et à l'équipe opérationnelle de quatre chargés de mission et deux agents d'accueil.

Une période d'un mois au sein du Service « appui opérationnels »

Contexte - Le Service 'Appui opérationnels' entre autres missions est chargé de mener une réflexion globale sur la valorisation du capital humain et financier et technique de la diaspora. Le CIGEM abrite depuis peu dans ses locaux le programme TOKTEN (Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals) mis en œuvre par le PNUD. Opérationnel au Mali depuis 1998 dans les domaines de l'enseignement supérieur, le programme a été élargi aux domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture et les PME/PMI. Le centre est chargé d'appuyer son opérationnalisation.

Contribution proposée - un travail de desk et d'analyse sur les initiatives mises en œuvre pour développer/optimiser le transfert des compétences sur la base du travail de recherche bibliographique déjà réalisé par Mlle Funakawa et qui pourrait être approfondi.

Il s'agira de répertorier et d'analyser les initiatives existantes en matière de transfert de compétences dans les domaines suivants :

Documentation des compétences des expatriés :

- Initiatives qui **répertorient** les compétences techniques et les formations des diasporas – et la transcription opérationnelle de ces informations dans des interventions concrètes

Facilitation et utilisation des compétences des expatriés :

- Initiatives qui **informent** les diasporas sur les possibilités socio-économiques existant dans les pays d'origine, sur les offres d'emploi qualifiés –et la traduction opérationnelle de ces interventions,
- Initiatives visant à faciliter le transfert des compétences par le **retour dans le pays d'origine** quelque soit sa durée -retour temporaire, définitif, ou sa forme (virtuel par le biais des nouvelles technologies de communication),
- Initiatives des autorités locales, du secteur privé, des organisations de la société civile, qui encouragent les expatriés à retourner dans leur pays d'origine pour y mener, (même pendant une courte période) des activités contribuant au **renforcement des capacités**,
- Interventions nationales visant à définir des **stratégies pour créer un environnement favorable** au retour temporaire ou définitif de migrants qualifiés,
- Initiatives des fédérations professionnelles/ associations d'entrepreneurs ayant pour but de **créer des réseaux** établissant des liens avec les sociétés situées à l'étranger informés sur les débouchés, les possibilités d'investissement etc.

Echanges de connaissances et de la formation :

- Initiatives visant à promouvoir et à créer des **échanges** entre les diasporas hautement qualifiées et les pays d'origine dans des domaines clés tels que la santé, l'éducation ou la technologie (i.e. développement de programmes de santé en ligne liant les diasporas hautement qualifiées et les services de santé nationaux, liens avec les associations professionnelles etc.),
- Interventions innovantes visant à développer / à étendre **les réseaux d'enseignement** dans des zones peu développées - programmes d'apprentissage et d'enseignement en ligne, etc.,

- Projets d'expansion des programmes de **formation** impliquant des diasporas dans les zones clés de développement (par exemple : enseignement des connaissances de base dans le domaine de la santé, formation des travailleurs ruraux sur les systèmes d'exploitation les plus productifs).

Cette activité permettra au Service 3 d'approfondir ses connaissances sur les initiatives menées, de capitaliser sur les pratiques de mise en œuvre et les résultats obtenus. Ce travail permettra de proposer aux autorités maliennes des pistes de réflexion et d'actions en matière d'interventions à mettre en œuvre pour faciliter la participation des maliens de l'extérieur au développement du pays.

Cette activité se déroulera pendant un mois, au sein du service 3 en appui au Chef de service et à l'assistante technique.

2. ANNEXE 2: COMPTE RENDU D'ACTIVITE PRESENTE AU CIGEM

Rapport d'activité

Stage de Natsuko FUNAKAWA

Le 24 août 2009

L'Objet du stage

Contribuer à la mise en œuvre de la programmation du CIGEM à travers un appui aux "services accueil, information, orientation, accompagnement" et "appuis opérationnels"

Missions prévues

- Élaboration de procédures sur les prestations proposées aux migrants
- Élaboration des guides opérationnels à l'usage des chargés de mission
- Élaboration d'un dispositif de suivi de parcours
- Activités dans le cadre du transfert des compétences de la diaspora

Période de stage

Du 1^{er} juin au 22 août 2009 (12 semaines)

Semaine	Activités principales
Semaine 1 : 1-5 juin	Découverte du CIGEM (Assistés aux entretiens de migrant, échange avec des chargés de mission de différents services)
Semaine 2 : 8-12 juin	Préparation des termes de référence (TDR) pour l'amélioration du logiciel GAMI (Gestion Automatisée des Migrants)
Semaine 3 : 15-19 juin	Élaboration d'un tableau Excel pour Service 1 Découverte d'un service référent : Stage court à l'ANPE
Semaine 4 : 22-26 juin	Enquête : « État des lieux des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des migrants »
Semaine 5 : 29 juin-3 juillet	Enquête : « État des lieux des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des migrants »
Semaine 6 : 6-10 juillet	Enquête : « État des lieux des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des migrants »

Semaine 7 : 13-17 juillet	Enquête : « État des lieux des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des migrants »
Semaine 8 : 20-24 juillet	Préparation du Guide d'accueil Enquête : « Analyse de profil des migrants enregistré au CIGEM »
Semaine 9 : 27-31 juillet	Enquête : « Analyse de profil des migrants enregistré au CIGEM »
Semaine 10 : 3-7 août	Enquête : « Réinsertion et le transfert de compétences des migrants de retour » Bamako
Semaine 11 : 10-14 août	Enquête : « Réinsertion et le transfert de compétences des migrants de retour » Bamako et Kayes
Semaine 12 : 17-21 août	Enquête : « Réinsertion et le transfert de compétences des migrants de retour » Bamako et Kayes

Compte rendu des activités principales

● Préparation de TDR pour l'amélioration du logiciel GAMI (Semaine 2)

Le logiciel GAMI (Gestion Automatisée des Migrants) est utilisé par les agents d'accueil et les chargés de mission du Service 1 pour enregistrer le profil des migrants et un compte rendu de l'entretien. Cependant, le logiciel d'aujourd'hui ne correspond pas tout à fait aux besoins de l'opération du Service 1.

Il m'a été demandé d'observer l'utilisation du logiciel par les chargés de mission, de synthétiser leurs remarques et de faire des suggestions pour l'amélioration de GAMI. Le rapport de synthèse est présenté en mi-juin à l'équipe informatique pour qu'elle procède à la finalisation de TDR ensuite à la commande au prestataire.

● Élaboration des tableaux Excel pour le Service 1

Le Service 1 est souvent demandé à fournir des différents types de statistique concernant le public qu'on reçoit au CIGEM : statistiques par rapport au parcours migratoire (retour volontaire, refoulé, expulsé, etc.), homme/femme, niveau d'instruction et expériences professionnelles... etc. Étant donné que le logiciel GAMI ne permet pas de sortir les données, les chargés de mission étaient obligés de faire comptage à la main.

Pour faciliter leur travail, j'ai développé des tableaux Excel pour pouvoir auto-générer la statistique. En travaillant ensemble, une des chargés de mission a été formée à l'utilisation de Microsoft Excel.

Cependant, comme la saisie des données reste manuelle, on ne peut pas éviter des erreurs : le tableau Excel est une solution temporaire en attendant l'amélioration du logiciel GAMI.

● **Découvert d'un service référent : Stage court à l'ANPE (Semaine 3)**

Pour pouvoir découvrir un des services référents du CIGEM, j'ai effectué un stage d'observation au sein de l'ANPE pendant la période du 16 au 18 juin 2009. J'ai pu observer et échanger avec les trois départements : le Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation (DOEF); le Département Promotion de l'Emploi (DPE) et le Département Orientation et Prospection (DOP). Le directeur de l'ANPE s'intéressait à avoir mes regards critiques de l'extérieur. Le rapport de stage avec mes remarques a été transmis à Catherine qui a transmis au directeur la semaine ultérieure.

● **Enquête : « État des lieux des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des migrants » (Semaine 4-7)**

Parmi le public du CIGEM, un migrant sur cinq a l'intention de créer sa propre entreprise. Pour pouvoir répondre à leurs besoins, le Service 1 envisage de faire l'étude de faisabilité pour la création de « l'Espace Entreprendre ». Cette enquête « état des lieux des dispositifs » pourra servir à la préparation de ce projet. Elle a pour l'objet de :

- Créer un répertoire des dispositifs pour l'utilisation opérationnelle pour les chargés de mission du Service 1 pour faciliter l'accompagnement des migrants.
- Faciliter l'échange des informations entre le CIGEM et ces dispositifs
- Relever des limites et des problèmes de chaque dispositif et renforcer leurs capacités
- Chercher des pistes de collaboration entre le CIGEM et ces dispositifs

L'enquête a été effectuée auprès de 14 structures dont : Trois dispositifs publics maliens (ANPE, APEJ, PAJM), quatre dispositifs publics français et internationaux (OFII, Cellule de Codéveloppement, OIM, CONFED), et sept dispositifs sociaux et privés (FARE, banques, cabinets d'étude, associations). Le rapport final a été transmis fin juillet. Le répertoire de ces dispositifs, des problèmes relevés et des pistes de collaboration avec le CIGEM sont intégrés dans le rapport final.

● **Préparation du Guide opérationnel pour le Service 1 (Semaine 8)**

En collaboration avec les deux agents d'accueil, nous avons développé un guide d'accueil à l'usage des chargés de mission et des agents d'accueil. Le guide a été transmis aux quatre chargés de mission du Service 1 pour leur avis.

● **Enquête : « Analyse de profil des migrants enregistré au CIGEM » (Semaine 8-9)**

Chaque jour, le Service 1 met à jour la statistique mensuelle des migrants reçus au CIGEM. Cependant, l'étude approfondie sur le profil de migrants de long terme n'avait pas encore été

effectué. Cette enquête a pour objet d'analyser le profil des migrants (Etat civil, Parcours migratoire, Projet / Expérience professionnelle, Formation, Projet d'entreprise, etc.) d'une manière approfondie. Eventuellement, c'est pour donner des pistes de réflexion pour améliorer l'accueil et l'orientation des migrants.

En prenant 30% d'échantillon parmi 697 dossiers enregistrés pendant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2009, l'enquête s'articule sur trois catégories suivantes : 1. Migrants de retour volontaire ; 2. Migrants de retour involontaire (Refoulé ou Expulsé) et ; 3. Migrants potentiels. Le traitement des données sont terminé fin juillet. Le rapport d'analyse sera transmis.

● **Enquête : « Réinsertion et transfert des compétences des migrants de retour » (Semaine 10-12)**

Les migrants de retour, volontaires ou involontaires, constituent la moitié des publics reçus du CIGEM. Selon l'enquête « Analyse de profil des migrants enregistrés aux CIGEM », la plupart des migrants de retour sont susceptibles de repartir en migration à cause de leurs difficultés à la réinsertion au Mali. Cette enquête a pour objectif de:

- Donner des pistes de réflexion pour améliorer l'accompagnement des migrants de retour (Service 1).
- Découvrir des compétences acquises par les migrants et chercher des manières de valoriser / capitaliser ces compétences (Service 3)

En prenant des exemples des migrants qui ont « réussi », cette enquête cherche à découvrir les différents facteurs de « réussite » à la réinsertion au Mali. L'enquête s'articule sur deux catégories d'échantillons : les migrants de retour en provenance de la sous-région (Côte d'Ivoire, etc.) et les migrants de retour en provenance de la France.

Pendant la période du 5 au 22 août, 17 entretiens individuels avec les migrants ont été effectués, également avec 7 acteurs d'accompagnement (Cellule technique de Codéveloppement, AFIDRA, CIDS, etc.). Le rapport d'analyse sera transmis prochainement.

3. ANNEXE 3: COMPTE RENDU DU STAGE A L'ANPE

Rapport de stage à l'ANPE

Juin 2009

Natusko FUNAKAWA

Compte rendu d'activités

Date	Activités
16 juin	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre avec les chefs de différents départements et visite au centre de formation
17 juin	<ul style="list-style-type: none">• Matinée : Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation (DOEF)• Après-midi : Département Promotion de l'Emploi (DPE)
18 juin	<ul style="list-style-type: none">• Département Orientation et Prospection (DOP)

Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation (DOEF)

Interlocuteur : M. Sacko, Service Études et Recherches (SER)

Le département a pour mission « l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'information sur le marché du travail ainsi que la gestion et l'archivage des supports documentaires de l'ANPE »¹³²

Le Service Information sur le Marché du Travail (SIMT) effectue régulièrement des études sur le terrain au marché de travail : les offres, les demandes et les placements. Notamment Bulletin Semestriel d'Information sur le Marché du Travail (BSIMT).

Le Service Études et Recherches (SER) effectue des études approfondies sur les phénomènes durables ex. Activité, Emploi et Chômage.

Département Promotion de l'Emploi (DPE)

Interlocuteur : Mme Camara, Chef du Service Insertion Professionnelle

¹³² ANPE (2006). Portant Application de la Délibération No. 06-005/CA-ANPE, Portant Organisation de l'ANPE. Bamako.

Le Service Insertion Professionnelle (SIP) a pour objet de « contribuer à l'insertion et/ou à la réinsertion professionnelle des *populations vulnérables* (chômeurs, femmes, Maliens de retour d'immigration, veuves et orphelins, jeunes, victimes de la déflation et de la compression des entreprises, artisans, handicapés entre autres...) grâce à l'*auto-emploi* et les activités génératrices de revenus initiées par des groupes, associations, etc. »¹³³

Le Département Promotion de l'Emploi (DPE) possède 3 types de dispositifs d'appui aux porteurs de projet.

1) Crédit de petit montant (moins de 5 million Franc CFA)

Financé par le fond propre de l'ANPE (budget du DPE). Le fond est destiné notamment aux populations vulnérables pour appuyer des petits projets du secteur de l'artisanat, maraichage, commerce, service (ex. couturier, teinture, coiffeur, transformation de produits locaux... etc.).

2) Crédit de grand montant (plus de 5 million Franc CFA)

Si le budget de projet dépasse 5 million, le DPE envoie le dossier à une des banques partenariales de l'ANPE¹³⁴ avec l'autorisation du Directeur Général de l'ANPE. Comme les banques demandent souvent une garantie, qui est difficile à fournir pour les porteurs de projet, le FARE (Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi)¹³⁵ verse un certain montant au compte de la banque pour assurer la garantie.

3) Bourse de l'emploi

Le DPE prête les « kits » aux demandeurs pour faciliter leur auto-emploi : kits taxi-moto, kits congélateurs, kits aviculture (couveuse), kits unités laitiers. Le prêt des équipements dure 2 ans. Le demandeur paye les frais au cours de 2 ans et il peut devenir le propriétaire des kits.

Les problèmes relevés :

- Absence du support écrit. Il n'existe pas de documents qui expliquent la modalité de crédit/bourse d'emploi (les procédures, les dossiers à fournir...).

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Banque Malienne de Solidarité (B.M.S), Banque Régionale de Solidarité (B.R.S.), Nyèsigiso (Caisse de Micro crédit)

¹³⁵ Quatre structures cotisent pour le FARE : ANPE, Caisse Nationale d'Assurance et de Rassurance (CNAR), Institut National de Prévoyance Social (INPS), Chambre de Commerce et l'Industrie du Mali (CCIM). Ils se réunissent pour le comité de garantie pour étudier les dossiers présentés par le porteur de projet. Le virement de fonds a lieu en cas d'avis favorable.

- Absence de publicité sur les dispositifs
- Absence de statistique et évaluation (combien de dossiers présentés, combien retenus, quel types de projet...)
- Les procédures trop longues de banques (ex. dossier présenté en novembre est encore en cours, le porteur de projet n'a pas encore reçu le virement)
- Les procédures de transfert des dossiers du CIGEM à l'ANPE ne sont pas élaborées. Mme Camara préfère que le CIGEM transmette ensemble les dossiers de migrants référés à l'ANPE au lieu d'envoyer les migrants un par un.
- (Le CIGEM lui-même ne possède pas de dispositif d'appui financier pour les porteurs de projet)

Le Département Orientation et Prospection (DOP)

Interlocuteur : M. Nyaré, M. Sanago, M. Touré (Chico)

Le Département Orientation et Prospection (DOP) a pour mission de « faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi à travers des activités de conseil, d'orientation, d'intérim, de prospection des potentialités d'emplois. »¹³⁶

C'est la porte d'entrée pour les demandeurs d'emploi. Les demandeurs peuvent s'inscrire au guichet ouvert aux publics de 8h à 12h.¹³⁷ Ils sont reçus dans le bureau de l'agent de l'inscription et ils remplissent la « Fiche de demande d'Emploi ». Après l'inscription, l'agent de l'inscription leur conseille de venir temps en temps à l'ANPE pour consulter les offres affichées dans le couloir. Les demandeurs peuvent éventuellement procéder à l'entretien individuel avec un conseiller.

Les activités du DOP ne se limitent pas à l'orientation de l'emploi. Ce qui est intéressant est la prospection auprès des entreprises. Les conseillers sont en contacts avec les chefs d'entreprise pour déterminer leurs besoins en personnel qualifié ou stagiaire. Les conseillers agissent comme intermédiaires entre le demandeur d'emploi et l'entreprise.

Les problèmes relevés :

¹³⁶ ANPE (2006). Portant Application de la Délibération No. 06-005/CA-ANPE, Portant Organisation de l'ANPE. Bamako.

¹³⁷ Pour s'inscrire, il faut 2 photos d'identité et l'attestation / diplôme (copie originale ou copie légalisée) pour les diplômés ou la carte d'identité pour les non-diplômés. Le CV n'est pas nécessaire, mais si le demandeur en a un, l'ANPE le prend.

Niveau accueil et l'inscription

- Les affiches des offres d'emploi. Elles ne sont pas mises à jour (dates de forclusion des candidatures en février pour certaines) et mal présentées (les vitres et les affiches sont dégradées, il y n'a pas d'uniformité entre les offres par rapport aux contenus et formes)
- L'attitude des agents d'inscription. Ils lisent un journal ou bavardent avec leurs amis devant les demandeurs d'emploi pendant que ces derniers remplissent la fiche. Cela peut décourager ou agacer les demandeurs.
- La porte d'entrée et la salle d'attente. Etant donné qu'il n'y a pas d'agent d'accueil, ni d'indication affichée, il est difficile de savoir quoi à faire pour ceux qui viennent pour la première fois.
- Les ordinateurs sont hors service.
- Il n'existe aucun document ou brochures à consulter sur place, qui pourraient servir pour les demandeurs en attente de l'entretien.
- La procédure pour accéder à l'entretien individuel n'est pas claire. Il me semblait que ceux qui sont venus pour l'inscription ne peuvent pas procéder à l'entretien en même jour. (Pendant que j'assistais à l'accueil, je n'ai vu personne qui a été référé au conseiller.) La seul consigne donnée à ces demandeurs était « venez consulter les offres temps en temps ». Pas d'explication sur ce qui va se passer après l'inscription, ni sur la possibilité de l'entretien avec un conseiller. Sans orientation concrète, les demandeurs peuvent être découragés.

D'un point de vue opérationnel.

- Absence du logiciel pour enregistrer les dossiers des demandeurs. L'ANPE a développé un logiciel, mais incomplet. Le logiciel n'est pas donc utilisé depuis l'année passée. Les dossiers des demandeurs ne sont pas du tout numérisés, et les dossiers papiers (Fiche de Demande d'Emploi et CV) sont classés par catégorie (A, B ou C, selon leur niveau d'instruction).
- Pour consulter les dossiers des demandeurs, un conseiller utilisait le logiciel qui n'est pas mise à jour depuis plus d'un an, au lieu de consulter les classeurs. Quant aux dossiers des entreprises, il utilisait le répertoire réalisé par le DOEF en 1996. Comme il n'existe pas de nouvelle version, il a créé son propre répertoire à la main.

4. ANNEXE 4: RAPPORT – ANALYSE DE PROFIL DES MIGRANTS ENREGISTRE AU CIGEM

Enquête : « Analyse de profil de migrants enregistrés au CIGEM »

Natsuko FUNAKAWA

Juillet 2009

OBJECTIF GLOBAL

Contribuer à l'amélioration de l'accueil et l'orientation des migrants (de retour et potentiel) qui viennent au CIGEM.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Connaître le profil de base des migrants (Etat civil, Parcours migratoire, Projet / Expérience professionnelle, Formation)
- Connaître différents types de projet de migrants et leurs besoins
- Donner des pistes de réflexion pour améliorer l'accueil et l'orientation des migrants

METHODE

Au cours de l'entretien individuel avec des migrants (de retour et potentiel), le CIGEM enregistre le profil de chaque migrant. Sur la base des dossiers enregistrés pendant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2009, l'échantillon a été divisée à trois catégories.

1. Migrants de retour volontaire
2. Migrants de retour involontaire (Refoulé ou Expulsé)
3. Migrants potentiels (ceux qui n'ont pas d'expérience de migration et ceux qui souhaitent migrer)

Pendant la période d'avril – juin 2009, 158 migrants de retour volontaire, 199 migrants de retour involontaire et 340 migrants potentiels sont enregistrés respectivement.

Pour mener cette enquête, 30% d'échantillon de chaque catégorie a été choisi aléatoirement :
47 retours volontaires, 69 retours involontaires, 102 potentiels respectivement.

RESULTATS DE L'ENQUÊTE

1. Etat civil – Profil de base

La plupart des migrants reçus pendant la période d'enquête étaient des hommes. Aucune femme n'a été enregistrée dans la catégorie « Retour involontaire ».

Les migrants potentiels sont majoritairement célibataires (près de 70%) alors que les migrants de retour sont majoritairement marié(e)s. Egalement, l'âge moyen de ces derniers est plus élevé que celui de migrants potentiels.

Figure 1. Sexe

	H	F
Retour Volontaire	98%	2%
Retour involontaire	100%	0%
Potentiel	96%	4%
TOTAL	98%	2%

Figure 2. Situation matrimoniale

	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf(ve)
Retour Volontaire	43%	55%	2%	0%
Retour involontaire	46%	54%	0%	0%
Potentiel	69%	30%	0%	1%
TOTAL	56%	43%	0%	0%

Figure 3. Âge moyen

	Moyen	Le plus âgé	Le plus jeune
Retour Volontaire	32,5	49	20
Retour involontaire	32,3	56	18
Potentiel	27,0	50	17
TOTAL	30,6	56	17

2. Niveau d'instruction et besoin de formation

Le niveau d'instruction de migrants potentiels est plus élevé que celui de migrants de retour : environ un sur cinq ont un niveau universitaire. Cela peut être le reflet d'une forte fréquentation du CIGEM par le public étudiant. En effet, 18% des migrants potentiel ont exprimé leur souhait d'aller étudier à l'étranger.

Au contraire, 84% de « Retour involontaire » et 75% de « Retour volontaire » sont analphabètes ou de niveau primaire.

Peu de migrants de retour involontaire (4%) souhaitent avoir une formation contrairement aux migrants potentiels (31%) ou migrants de retour volontaire (17%).

Figure 4. Niveau d'instruction

	Non			
	Alphabétisé	Primaire	Secondaire	Universitaire
Retour Volontaire	43%	32%	19%	6%
Retour involontaire	42%	42%	14%	1%
Potentiel	30%	28%	22%	19%
TOTAL	37%	33%	19%	11%

Figure 5-1. Besoin de formation

	Oui	Non
Retour Volontaire	17%	83%
Retour involontaire	4%	96%
Potentiel	31%	69%
TOTAL	20%	80%

Ce sont ceux qui ont le niveau d'instruction plus élevé qui souhaitent avoir une formation. Parmi les demandeurs de formation dans la catégorie migrants potentiels, la moitié possède un niveau universitaire. Ces derniers souhaitent se spécialiser dans leur domaines (droit, médecine...), soit se reconvertir dans d'autres domaines (hôtellerie...) pour trouver un emploi. Les domaines de formation demandés sont très variés. Les domaines de l'hôtellerie, restauration et tourisme sont le plus demandés (14%). Ceux qui ont un niveau d'instruction

inférieur au primaire ont tendance à demander une formation en maçonnerie, menuiserie, mécanique, soudage, gestion de petite entreprise, etc.

Figure 5-2. Niveau scolaire des demandeurs de formation

		Non			
		Alphabétisé	Primaire	Secondaire	Universitaire
Retour	Volontaire et involontaire	18%	27%	36%	18%
Potentiel		6%	13%	31%	50%
Total		9%	16%	33%	42%

Figure 5-3. Domaines de formation demandée

Domaine de formation	
Hôtellerie/Restauration/Tourisme	14%
Maçonnerie	9%
Droit	9%
Informatique	9%
Bâtiment	7%
Gestion d'entreprise	5%
Conduite	5%
Mécanique	5%
Santé	5%
Autres (électricité, Soudage, Mine....)	33%

3. Projets et Expériences professionnelles

Dans l'ensemble des catégories, un migrant sur cinq a l'intention de créer sa propre entreprise. Plus de la moitié de projets concerne le secteur de l'agriculture ou du commerce.

Figure 6-1. Projet d'entreprise

	Oui	Non
Retour Volontaire	23%	77%
Retour involontaire	22%	78%
Potentiel	20%	80%
TOTAL	21%	79%

Figure 6-2. Secteur d'activité souhaité

Secteur	
Agriculture	38%
Commerce	17%
Transport	13%
Education	11%
Construction	9%
Service	9%
Couturier	4%

La plupart de migrants de retour souhaitent repartir (Figure 8-1). « Les métiers [les plus] recherchés » par les migrant à l'étranger sont cultivateur / aide agricole saisonnier typiquement en Espagne (c'est fréquent dans tous les trois catégories). Cultivateur, aide agricole saisonnier et ouvrier constituent les demandes d'emploi majoritaires. Conducteur fait aussi partie des professions les plus demandées, surtout par les migrants potentiels. Etant donné que l'expérience professionnelle est liée à l'obtention d'un emploi, certains jeunes étudiants présentent leurs expériences dans le domaine de l'agriculture, en disant qu'ils ont aidé leur famille aux champs pendant les vacances scolaire. Certains migrants potentiels possèdent des expériences dans des postes qualifiés (cadre, médecin, juriste...) et ils cherchent le même type de poste à l'étranger ou au Mali.

Figure 7-1. Métiers recherchés

Métiers recherchés	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
Cultivateur	38%	36%	20%
Aide agricole saisonnier	19%	38%	23%
Ouvrier	23%	23%	21%
Conducteur	13%	20%	29%
Jardinier d'espaces verts	11%	6%	-
Mécanicien/Technicien/Electricien	-	-	13%
Cadre/Médecin/Juriste etc.	-	-	10%
Aide de cuisine/Serveur en restauration	-	-	9%

Figure 7-2. Expériences professionnelles

Expériences professionnelles	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
Cultivateur	38%	36%	17%
Ouvrier	17%	22%	21%
Aide agricole saisonnier	13%	22%	18%
Conducteur	6%	20%	20%
Vendeur	23%	-	13%
Mécanicien/Technicien/Informaticien	-	-	12%
Cadre/Médecin/Juriste etc.	-	-	9%
Jardinier	-	7%	-
Maraicher-horticulteur	-	6%	-

4. Parcours Migratoire et Destination

La plupart de migrants de retour, volontaire ou involontaire, souhaitent repartir : seulement 4% de chaque catégorie veut s'installer au Mali. L'Espagne constitue la destination la plus souhaitée : environ 80% des migrants de retour et 60% des migrants potentiels souhaitent y aller. Les destinations des migrants potentiels sont plus variées que celles de migrants de retour. Cela peut être lié à la variété de ce public : par exemple, certains étudiants souhaitent aller étudier en Tunisie.

Concernant le lieu de travail souhaité au Mali, un tiers des migrants de retour volontaire et des migrants potentiels souhaitent travailler dans la région de Bamako. La moitié des personnes issues de ces deux groupes (migrants de retour volontaire et potentiels) n'a pas répondu à la question: cela peut dire qu'ils sont indifférents du lieu ou qu'ils ne souhaitent pas s'installer au Mali. Trois-quarts de migrants de retour involontaire ne souhaitent pas s'installer au Mali ou ils sont indifférents de la région.

Figure 8-1: Destination souhaitée

Pays de destination	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
Espagne	79%	84%	60%
Canada	2%	3%	11%
France	6%	1%	8%
Tunisie	-	-	4%
Autres	9%	7%	17%
Installation au Mali	4%	4%	-

Figure 8-2: Lieu de travail souhaité au Mali

Région	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
BAMAKO	34%	20%	36%
Autres	13%	5%	12%
Pas de réponse*	53%	74%	52%

*Ne souhaite pas s'installer au Mali, Indifférent, Ne veux pas répondre

Concernant le parcours migratoire, la plupart des migrants reviennent de la sous-région ou du Maghreb ; peu reviennent d'Europe. Parmi des exemples minoritaires, 13% de migrants involontaires (refoulé ou expulsé) reviennent du territoire espagnol (probablement de Ceuta, Melilla, des Île de Canaries...). L'Algérie, la Mauritanie et le Maroc sont fréquentés par les migrants de transit qui visent à aller en Europe, notamment en Espagne. Les migrants en provenance de ces trois pays constituent trois-quarts de migrants de retour involontaire. En même temps une grande partie des migrants de retour volontaire proviennent de Mauritanie et d'Algérie : on peut considérer que la condition difficile des migrants de transit dans ces pays incite à leur retour au Mali.

Parmi les migrants de retour volontaire, seulement 2% sont retournés au Mali dans le cadre d'un programme de retour volontaire assisté (ex. par l'OFII, l'OIM). Selon l'OIM Mali, plus de 500 migrants ont été assisté cette année notamment au Maroc et en Libye ; il peut se que ces migrants soient accompagnés par l'OIM et qu'ils ne viennent pas au CIGEM.

Un migrants de retour volontaire sur cinq proviennent de la Côte d'Ivoire : cela peut être une conséquence de la crise ivoirienne de 2002, bien que l'année ni la raison du retour ne soient pas saisis dans les dossiers.

Figure 9-1: Parcours Migratoire – Migrant de Retour volontaire

	Retour Volontaire Spontané	Retour Volontaire Assisté
Côte d'Ivoire	21%	-
Mauritanie	17%	-
Algérie	13%	2%
Sénégal	11%	-
Congo	6%	-
Gabon	6%	-
Libye	6%	-
Togo	4%	-
Autres *	11%	-

*Arabie saoudite, Bénin, France, Guinée, Sierra Leone

Figure 9-2 : Parcours Migratoire – Migrant de Retour involontaire

Refoulé	Expulsé
---------	---------

Algérie	28%	-
Mauritanie	25%	-
Maroc	23%	-
Espagne	7%	6%
Libye	3%	1%
Guinée		
équatoriale	3%	-
Autres *	2%	1%

*Côte d'Ivoire, Gabon, France

5. Orientation du CIGEM

Le CIGEM n'ayant pas d'alternative à proposer au départ, les chargés de mission du Service 1 ont du mal à orienter les migrants. Seulement 30% des migrants potentiels et des migrants de retour volontaire ont été orienté vers des services référents ou ont été suggérés un parcours de manière concrète. Cette tendance est encore plus forte chez les migrants de retour involontaire : seulement 13% ont été orienté. Dans la plupart des cas, les migrants ne souhaitent pas être orientés vers l'ANPE ou l'APEJ car ils y sont déjà allés. Ils ne souhaitent également pas avoir une formation. Surtout pour la grande majorité de migrants de retour involontaire, leur seul objectif est de repartir pour l'Espagne, non pas de s'installer au Mali. Les chargés de mission ne peuvent rien faire à part à sensibiliser sur le danger des migrations clandestines que ces migrants ont déjà tentées.

La rubrique « N'a pas été référé » dans le Figure 10-1 représente ceux qui n'ont pas été orientés vers les services référents ; il leur a été conseillé de continuer leurs activités actuelles en attendant une opportunité de la migration légale. « Référé/Orienté » représente les personnes orientées vers les services référents partenaires (ANPE etc.), les bureaux de placement privé, les opportunités d'emploi ou vers les offres de bourse, etc.

On peut constater que très peu de migrants ont été orientés vers les services référents partenaires (Figure 10-2).

Figure 10-1 : Orientation vers les services référents

	Retour volontaire	Retour involontaire	Potentiel
N'a pas été référé	70%	86%	70%
Référé/Orienté	30%	13%	30%

Figure 10-2 : Orientation vers les services référents partenaires

	ANPE	APEJ	UFAE	FAFPA
Retour volontaire et involontaire	9%	3%	3%	0%
Potentiel	5%	3%	2%	0%

CONCLUSION

L'étude montre que la plupart de migrants de retour, volontaire et involontaire, souhaitent repartir : seulement 4% de chaque catégorie exprime concrètement le souhait de s'installer au Mali.

Seulement 30% des migrants potentiels et des migrants de retour volontaire ont été orienté vers des services référents ; peu de migrants ont été conseillés de manière concrète. Cette tendance est encore plus forte chez les migrants de retour involontaire : seulement 13% ont été orienté.

84% des migrants de retour involontaire et 75% issus de retour volontaire sont analphabètes ou de niveau primaire. Peu de migrants de retour involontaire (4%) souhaitent avoir une formation contrairement aux migrants potentiels (31%) ou migrants de retour volontaire (17%).

Les migrants de retour involontaire sont les plus susceptibles de repartir : niveau scolaire très bas, très peu souhaitent une formation professionnelle (4%), très peu souhaite s'installer (seulement 4% ont exprimé clairement leurs souhaits de région de travail au Mali) : c'est ce public qui a hâte de partir. Au cours d'entretiens, certains disent clairement qu'ils reprendront le chemin clandestin sauf si le CIGEM leur propose une solution immédiate.

C'est les migrants de retour involontaire qui ont le plus besoin d'accompagnement, mais malheureusement, le CIGEM ne propose actuellement pas de solutions concrètes pour les accompagner.

Il serait indispensable que le CIGEM développe un dispositif d'appui à la réinsertion socioéconomique de ce public, en travaillant en partenariat avec les autres structures d'accueil des migrants : l'OIM, l'OFII, des associations etc. Par exemple le CIGEM peut contribuer financièrement aux activités des structures d'accueil et à la formation professionnelle des migrants accueillis par ces structures. De plus il serait nécessaire de renforcer le dispositif de financement de la formation professionnelle déjà existant au CIGEM. Egalement, il serait indispensable de développer un dispositif d'appui à la création d'entreprise qui touche 20% du public.

On peut constater que très peu de migrants ont été orientés vers les services référents partenaires (Figure 10-2). Le lien entre le CIGEM et les services référents partenaires reste faible.

Il serait aussi nécessaire de renforcer les capacités des services référents partenaires : beaucoup de migrants disent qu'ils sont déjà passés à l'ANPE ou l'APEJ, mais ils sont venus au CIGEM car leurs attentes n'ont pas été satisfaites par ces structures.

Parallèlement, le CIGEM doit chercher les autres services référents / prestataires pour pouvoir varier le choix des offres aux migrants. Cette diversité d'actions permettrait de fournir des services plus adaptés aux attentes des migrants.

5. ANNEXE 5: QUESTIONNAIRE POUR LES MIGRANTS DE RETOUR VOLONTAIRE ET INVOLONTAIRE

ETAT CIVIL

Q1-1. Sexe

- Homme
- Femme

Q1-2. Situation matrimoniale :

- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)

Q1-3. Age : ____

FORMATION

Q2. Niveau scolaire :

- Non alphabétisé
- Primaire
- Secondaire
- Universitaire

Q3-1. Aujourd'hui, avez-vous besoin de formation ? :

- Oui
- Non

Q3-2. Si oui, dans quel domaine (besoin de formation en claire) ? _____

PROJET / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Q4-1. Avez-vous une idée de la création d'entreprise ? :

- Oui
- Non

Q4-2. Si oui, dans quel domaine ? _____

Q5-1. Quel(s) métier(s) cherchez-vous ?

1 _____

2 _____

Q5-2. Dans quel (s) métier(s) possédez-vous une expérience ?

1 _____

2 _____

Q6-1. Lieu de travail souhaité à l'étranger _____

Q6-2. Lieu de travail souhaité au Mali _____

PARCOURS/PROJET MIGRATOIRE

Q7-1. Vous êtes

- Migrant de retour Volontaire
- Migrant de retour Volontaire assisté
- Refoulé
- Expulsé

Q7-2-1. Venant de quel pays ? _____

Q7-2-2. Autre pays où vous avez travaillé 1 : _____

Q7-2-3. Autre pays où vous avez travaillé 2 : _____

Q7-3. (Migrant de retour volontaire) Raison de votre retour ? (facultatif)

Q8-1. Souhaitez-vous encore migrer en étranger ?

- Oui
- Non

Q8-2. Dans quel pays souhaitez-vous aller ? _____

Q8-3. Dans quel objectif / motivation voulez-vous partir ? (facultatif, choix multiple)

- Travail saisonnier
- Pour gagner mieux sa vie
- Etude
- Autre (à préciser) _____

Q8-4. Pensez-vous à partir dans la voie clandestine ? (facultatif)

- Oui
- Non

Q8-5. Quel est votre projet lors de retour ? (facultatif)

ORIENTATION CIGEM

Q9. Parcours suggéré par le chargé de mission CIGEM: _____

Q10. Adressé(e) au service référent (facultatif, choix multiple):

- ANPE
- APEJ
- FAFPA
- UFAE

Q11. Comment avez-vous connu le CIGEM (facultatif)

- Bouche-à-oreille (association des migrants)
- Bouche-à-oreille (autre)
- Media (TV, journal, site-web, etc)

6. ANNEXE 6: QUESTIONNAIRE POUR LES MIGRANTS POTENTIEL

ETAT CIVIL

Q1-1. Sexe

- Homme
- Femme

Q1-2. Situation matrimoniale :

- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)

Q1-3. Age : ____

FORMATION

Q2. Niveau scolaire :

- Non alphabétisé
- Primaire
- Secondaire
- Universitaire

Q3-1. Aujourd'hui, avez-vous besoin de formation ? :

- Oui
- Non

Q3-2. Si oui, dans quel domaine (besoin de formation en claire) ? _____

PROJET / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Q4-1. Avez-vous une idée de la création d'entreprise ?

- Oui
- Non

Q4-2. Si oui, dans quel domaine ? _____

Q5-1. Quel(s) métier(s) cherchez-vous ?

1 _____

2 _____

Q5-2. Dans quel (s) métier(s) possédez-vous une expérience ?

1 _____

2 _____

Q6-1. Lieu de travail souhaité à l'étranger _____

Q6-2. Lieu de travail souhaité au Mali _____

PROJET MIGRATOIRE

Q7-1. Dans quel pays souhaitez-vous aller ? _____

Q7-2. Dans quel objectif / motivation voulez-vous partir ? (facultatif, choix multiple)

- Travail saisonnier
- Pour gagner mieux sa vie
- Etude
- Autre (à préciser) _____

Q7-3. Vous pensez à partir dans la voie clandestine ? (facultatif) Oui / Non

Q7-4. Quel est votre projet lors de retour ? (facultatif)

ORIENTATION CIGEM

Q8. Parcours suggéré par le chargé de mission CIGEM: _____

Q9. Adressé(e) au service référent (facultatif, choix multiple):

- ANPE
- APEJ
- FAFPA
- UFAE

Q10. Comment avez-vous connu le CIGEM (facultatif)

- Bouche-à-oreille (association des migrants)

- Bouche-à-oreille (autre)
- Media (TV, journal, site-web, etc)

7. ANNEXE 7: RAPPORT – ETAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES POUR LES MIGRANTS

État des lieux des dispositifs de l'appui à l'insertion professionnelle et la création d'entreprise pour les migrants

Juillet 2009

Natsuko FUNAKAWA

CONTEXTE

Le Service 1 du CIGEM a pour l'objet d'accueillir, informer, orienter et accompagner des migrants de retour et des migrants potentiels. Parmi les migrants qui viennent au CIGEM, beaucoup d'entre eux ont leur projet de création d'entreprise (environ un sur cinq migrants). Le besoin du financement et de l'accompagnement pour la création d'entreprise est souvent exprimé.

Étant donné que le CIGEM ne dispose pas le financement pour les porteurs de projet, il est indispensable de connaître et de collaborer avec les structures extérieures.

OBJECTIFS

Faire un état des lieux des dispositifs d'appui à la réinsertion professionnelle (notamment l'auto-emploi) des migrants de retour et des migrants potentiels : dispositifs publics (ANPE, APEJ, OIM, OFII...); dispositifs sociaux (associations, ONG, caisse de micro crédit...); dispositifs privés (banque, cabinet de consultant...).

- Créer un répertoire des dispositifs pour l'utilisation opérationnelle pour les chargés de mission du Service 1 pour faciliter l'accompagnement des migrants. (cf. ANNEXE - Exemple du répertoire)

- Faciliter l'échange des informations avec le CIGEM et entre ces dispositifs
- Relever des limites et des problèmes de chaque dispositif et renforcer leurs capacités
- Proposer un partenariat avec le CIGEM ou entre les dispositifs

MODALITE DE TRAVAIL

Rencontrer les structures avec une liste des questions : le public cible, les conditions à l'accès au dispositif, la modalité, la disponibilité de la formation et la statistique, etc. (voir ci-dessous), pendant la période de 25 juin à 23 juillet 2009.

COMPTE RENDU DES DISPOSITIFS

A compter du 23 juillet 2009, J'ai rencontré quatorze (14) structures dont

Trois (3) dispositifs publics maliens

- Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ; Agence Pour l'Emploi des Jeunes (APEJ) ; Cellule Technique du Programme d'Appui à la Jeunesse Malien (PAJM : Direction Nationale de la Jeunesse, Coopération franco-malienne).

Quatre (4) dispositifs publics français et internationaux:

- Office Française de l'Immigration et de l'Intégration (OFII, ancien ANAEM) ; Cellule de Codéveloppement (Opérateur des dispositifs de l'OFII) ; Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ; Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CONFED).

Sept (7) dispositifs sociaux et privés

- Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi (FARE) ; Banque Malienne de Solidarité (BMS) ; Nyèsigiso (Caisse mutuelle en partenariat avec l'ANPE) ; Association Professionnelle des Institution de la Micro finance (APIM) ; 4E CONFORM (Cabinet d'études, opérateur du PAJM) ; Association Jeunesse Action Mali (AJA Mali) ; CATEK (Cabinet d'assistant technique)

Exemples des dispositifs d'appui existants

L'ANPE et l'APEJ :

Ces deux structures possèdent des dispositifs de financement aux porteurs de projets,

depuis 2005 et 2007 respectivement, grâce au partenariat avec les banques (notamment avec la BMS) et le FARE. Elles proposent des petits crédits d'environ 2 million à 5 million de F CFA. Les crédits sont financés par leur propre budget ou par les banques (à condition que l'ANPE/l'APEJ assurent la garantie). Cependant, il semble que les procédures trainent pendant longtemps au point que cela décourage les promoteurs. Egalement, le taux de remboursement est faible.

L'Association Jeunesse Action (AJA) Mali :

Pour l'insertion professionnelle des jeunes, cette ONG nationale accompagne des microprojets dans le milieu urbain et rural depuis 1998. Elle propose les petits crédits de moins de 1 million de F CFA financés par son propre budget, également les crédits supérieurs à 1 million F CFA grâce au partenariat avec les institutions de microcrédit. Elle accompagne le montage de projet (plan d'affaire), la formation technique et de gestion, la recherche des financements, le suivi et le conseil.

Le PAJM :

Le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM) est un Programme national de trois ans (2008-2011) initié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec la coopération française. Le composant « Jeunesse et Entrepreneuriat » propose une formation aux promoteurs sélectionnés, le crédit et l'accompagnement étroit de 18 mois. 240 projets seront réalisés au cours de trois ans. L'opérateur de ce composant est le 4E CONFORM (cabinet d'étude privé). Les procédures semblent rapides par rapport celles de l'ANPE ou l'APEJ: environ 50 jours entre la formation et le premier décaissement.

L'OFII et l'OIM :

Dans le cadre de l'aide au retour volontaire, l'OFII propose une subvention jusqu'à 7 000 euros aux promoteurs migrants de retour volontaires de la France. L'OIM propose l'aide à la réinsertion pour ceux qui ont bénéficié de son dispositif d'aide au retour volontaire assisté. Cependant, il est très rare que le profil des migrants qui viennent au CIGEM corresponde à ces critères.

Difficultés / problèmes relevés :

- **Il est très difficile pour les porteurs de projets d'accéder au crédit auprès des banques ou des caisses de microcrédit.** Les banques peuvent financer pour expansion d'activité déjà établie depuis un an ou plus, mais elles ne prennent pas le risque d'investir au démarrage de projet.

Dans le cadre de partenariat avec les structures publiques (ANPE, APEJ) elles peuvent financer les jeunes porteurs de projet à condition que ces structures assurent la garantie de 60-100% du montant total de crédit.

- **Faible taux de remboursement du crédit auprès des dispositifs publics (l'ANPE/l'APEJ).** Dans certains dispositifs, le taux de remboursement est moins de 10%. Plusieurs explications données par ces structures :
 - Les projets ne sont pas bien montés : les promoteurs manquent d'expérience et de connaissance sur le secteur.
 - Certains confondent le crédit et la subvention : l'ANPE/l'APEJ étant structures publiques, certains pensent qu'ils peuvent avoir les financements gratuitement, sans besoin de rembourser.
 - Mauvais sens moral de certains bénéficiaires du crédit : une fois qu'ils apprennent que leur crédit est garanti par quelqu'un d'autre (APEJ, FARE), ils ne font pas d'efforts pour rembourser.
 - Détournement de financement : une fois que le crédit est décaissé, la famille et les amis viennent pour « bouffer l'argent ».
 - La formation et le suivi sont dispensés, mais pas suffisamment.
 - Ce n'est pas tout le monde qui a l'aptitude de l'entrepreneuriat.

- **L'échange et la collaboration entre les structures sont faibles.** Il existe plusieurs dispositifs dont l'objectif et le public cible sont à peu près les mêmes : « création d'emplois des jeunes à travers la création d'entreprise ». Mais il me semble que les échanges d'information ou la collaboration entre les différentes structures sont rares : chacun travaille de son côté.

Possibilités de l'intervention du CIGEM

Le CIGEM ne peut ni financer ni garantir les projets. Le FED (Fonds Européen de Développement), la source de financement du CIGEM, ne permet pas de fournir un crédit aux porteurs de projet ni les garantir. Cependant, le CIGEM peut financer les formations professionnelles. Il est aussi possible que le CIGEM puisse financer l'achat d'équipement pour le démarrage de projets (proposition en cours). Pour pouvoir appuyer les porteurs de projets, il

est indispensable de collaborer avec des structures qui peuvent financer le projet et qui peuvent assurer le suivi.

Des manières possibles de collaboration avec les autres structures :

- **Collaboration avec l'Association Jeunesse Action Mali (cf. p.14)**
 - Cette association appuie gratuitement les jeunes porteurs de projets* : l'élaboration de plan d'affaire, la formation technique et de gestion, la recherche des financements, le suivi et le conseil. Il suffit que le CIGEM réfère directement les candidats à l'association. (*frais d'adhésion à l'association peuvent être nécessaires)
 - L'échange d'information entre les chargés de mission du CIGEM et l'association (téléphone, réunion mensuelle etc.) est indispensable pour assurer le suivi des migrants référés à l'association.
 - Le CIGEM peut organiser un événement ensemble avec l'association (ex. « la journée jeunesse entreprendre »)
 - Le CIGEM peut appuyer financièrement les activités de l'association

- **Collaboration avec les cabinets d'étude privés (le 4E CONFORM, le CATEK) (cf. p.7 et p.18)**
 - Ces cabinets ont déjà des expériences de travailler avec les migrants ou les jeunes (le CATEK accompagne des projets de migrant de retour dans le cadre du Codéveloppement ; le 4E CONFORM est l'opérateur du PAJM,)
 - Grâce au partenariat entre les cabinets et ses partenaires financiers (les banques et le FARE), il serait possible que les porteurs de projet puissent accéder au crédit auprès des banques. Il semble que les procédures à l'accès au crédit soient plus rapides que celle de l'ANPE et l'APEJ (dispositif de l'ANPE est critiqué à cet aspect là).
 - Etant une structure non étatique, les cabinets ne sont pas soumis à la pression / l'intérêt politique d'un ministère.
 - Le CIGEM peut organiser une session de formation sur la création d'entreprise ensemble avec ces cabinets.
 - Lors de création de « l'espace entreprendre », le CIGEM peut s'adresser à ces cabinet comme prestataires.

- **Collaboration avec l'APEJ (cf. p.12)**
 - L'APEJ possède différents types de dispositifs d'appui aux jeunes porteurs de projets : bourse d'emploi (Kits), petits crédits financés par le budget de l'APEJ et par les

partenaires bancaires, la formation et le suivi/conseil pour les porteurs de projet. Cependant, les démarches administratives depuis le dépôt de dossier jusqu'au financement ou à la formation trainent longtemps à tel point que cela décourage les promoteurs. Egalement, le taux de remboursement est faible.

- Le CIGEM peut intervenir pour le renforcement de capacité de l'APEJ : le CIGEM peut contribuer financièrement à l'amélioration de la qualité et la fréquence de la formation et le suivi.
- L'échange d'information entre les équipes techniques du CIGEM et de l'APEJ est nécessaire afin de définir les pistes de collaboration.

- **Collaboration avec l'PAJM (cf. p.20)**

- La troisième session de l'appel à projet aura lieu en décembre 2009. Le CIGEM peut informer les candidats qui ont un projet de création d'entreprise.
- Le PAJM est un programme de 3 ans et se terminera en 2011. Supposant que les porteurs de projet remboursent leur crédit, il y aura toujours 700 000 euros de fonds de garantie disponibles au FARE pour pouvoir financer d'autres promoteurs de projet. Cependant, comme le programme se termine en 2011, le PAJM ne peut plus payer pour la formation et les frais de suivi à l'opérateur. Le CIGEM peut contribuer financièrement dans ce domaine là.

8. ANNEXE 8 : REPERTOIRE DE DISPOSITIF

Table des matières

Organisme	Type(s) d'appui(s) disposé(s)
4E CONFORM (Cabinet d'étude, opérateur du PAJM)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits aux candidats sélectionnés (dans le cadre du PAJM) • Appui technique au projet • Formation à la création d'entreprise (CEFE)
Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits • Bourse d'emploi (Kits) • Formation à la création d'entreprise (CREE, GERME)
Agence Pour l'Emploi des Jeunes (APEJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits • Bourse d'emploi (Kits) • Formation à la création d'entreprise (CREE, GERME)
Association Jeunesse Action (AJA) Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits • Appui technique au projet • Formation technique, Formation à la création d'entreprise
Banque Malienne de Solidarité (BMS)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits (dans le cadre de partenariat avec l'ANPE, l'APEJ, les programmes nationaux et les cabinets d'études)
CATEK (Cabinet d'assistant technique)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique au projet • Recherche des financements auprès des banques

Cellule Technique PAJM (Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits aux candidats sélectionnés • Appui technique au projet • Formation à la création d'entreprise (CEFE)
Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi (FARE)	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie à des crédits bancaires pour financer des PME/PMI • Caution pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs et opérateurs aux marchés
Nyèsigiso	<ul style="list-style-type: none"> • Petits crédits (dans le cadre de partenariat avec l'ANPE)
Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et financier au projet (subvention) pour les migrants de retour volontaire
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier au projet (don de matériel) pour les migrants de retour volontaire

Organisme	4E CONFORM (Conseil et Formation, Entrepreneuriat-Étude-Environnement-Évaluation)
Dispositif / Programme	Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM), Composante Jeunesse et Entrepreneuriat
Interlocuteur	Dr. Sidiki Konaté (Directeur), M. Amadou Diop et M. Mamadou Bâ QUINZAMBOUGOU BAMAKO RUE 552-PORTE 243 Tel : (00223) 20 79 89 25/26 Email : conform@orangemali.net
Bref Historique	4E CONFORM est un bureau d'étude créé en 2003. Il est un opérateur du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM, composante Jeunesse et Entrepreneuriat), le programme initié par le Ministère de la Jeunesse et du Sport en 2008. L'objectif de cette composante : insertion dans le tissu économique de 240 jeunes par la création de microprojet.
Public cible / Condition d'accès au dispositif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir un âge compris entre 21 et 35 ans 2. S'engager dans une démarche d'accompagnement et de formation dans la durée. 3. Présenter un parrain prêt à s'engager avec vous sur votre projet. 4. Etre disponible pendant la durée du projet (24 mois) 5. S'engager dans un contrat triparti promoteur-parrain-opérateur.
Type(s) d'appui(s)	Appui aux jeunes porteurs de projet (Sélection des candidats, formation, appui à l'accès au crédit, suivi, conseil, accompagnement)
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier déposé est soumis à une sélection • Le crédit garanti ne dépasse pas 2 000 000 FCFA, • Les projets qui présentent un caractère innovant bénéficient d'un traitement particulier de garanti, • Les projets de groupement de jeunes (non pas une association) peuvent bénéficier d'un garanti de 5 000 000 FCFA, si le projet est pertinent, • Les créneaux porteurs de la zone sont prioritaires, • La fiche d'identification dûment remplie doit accompagner les dossiers à déposer, • L'octroi du financement est assujéti à la sélection finale, après une formation • Les meilleurs projets seront financés et la décision finale est du seul

	<p>ressort du comité de crédit,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le promoteur sélectionné doit ouvrir un compte bancaire au niveau de la BMS • Un accompagnement sur une durée de dix huit (18) mois est assuré par l'opérateur à travers ses conseillers.
Disposition d'une formation complémentaire	<p>Les candidats sélectionnés bénéficient la formation gratuite de 3 semaines basée sur la méthodologie internationale CEFE (Compétences Economiques par la Formation à l'Esprit Entrepreneurial).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PERSONNE (renforcement des compétences entrepreneuriales) 2. PROJET (Fixation des idées des porteurs de projet, Identification des créneaux porteurs de la région) 3. ETUDE DE FAISABILITÉ (Elaboration des projets)
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Nationale / Régionale de la Jeunesse (DNJ, DRJ), PAJM • Banque Malienne de Solidarité (BMS) : financement, FARE : garantie
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis le début du programme en 2008, 18 séance de l'appel à projet (2 fois dans toute les 9 régions) ont été réalise. Quelques 181 candidats sont retenus parmi une cinq centaine dossiers : les 20 meilleurs candidats par région sont sélectionnés pour la formation, dont 13 à 15 sont sélectionnés après la formation. • La responsabilité de l'opérateur : le 4E CONFORM intervient sur toutes les parties technique et administratives • La décision finale dépende du comité de crédit (BMS, FARE, l'opérateur)
Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des ateliers sur la création d'entreprise au CIGEM • Le CIGEM peut financer la formation du 4E CONFORM pour les migrants qui souhaitent créer leur entreprise. Le CIGEM peut établir un partenariat avec le 4E CONFORM (formation et accompagnement), les banques (financement aux projets) et le FARE (garantie).

Organisme	ANPE (1/3)
Dispositif/ Programme	Financement Direct ANPE Petit crédit de jusqu'à 5 millions Franc CFA
Contact	Mme CAMARA, Chef du Service Insertion Professionnelle (SIP) Tél : 76 43 55 64 Email : nassadabo@yahoo.fr
Bref historique	Créé en 2007 par l'initiative de l'ANPE
Public cible / Condition d'accès au dispositif	Tous qui ont la nationalité malienne. Surtout les populations vulnérables : femmes, handicapés, jeunes diplômés et non-diplômés, artisans, migrants de retour...etc.
Type(s) d'appui(s)	Crédit sans intérêt Crédit avec intérêt négocié (par les banque partenariales : ex. 15% > 10%)
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Petit crédit jusqu'à 5 million Franc CFA. • Durée de prêt 24 mois. Remboursement mensuel. Début de paiement deux mois après de premier virement. • Types de projet financés : Petits projets du secteur de l'artisanat, maraichage, commerce, service (ex. couturier, teinture, coiffeur, transformation de produits locaux, transport)
Disposition d'une formation complémentaire	Si les porteurs de projet souhaitent, ils peuvent bénéficier la formation GERME (Gérer mieux votre entreprise, un module du BIT) gratuitement, proposée par l'ANPE.
Source de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds propre de l'ANPE (budget du DPE) • Banque Malienne de Solidarité (B. M.S), Banque Régionale de Solidarité (B.R.S), Nyèsigiso (Caisse d'épargne)
Dossiers à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Une demande (lettre) adressée au Directeur Général de l'ANPE • Un certificat de nationalité malienne • Copie du récépissé de l'association • Certificat de mariage pour ceux qui mariés • Certificat de vie collectif des enfants • Une photocopie de la carte d'identité

Organisme	ANPE (2/3)
Dispositif/ Programme	Financement ANPE-Banque Crédit supérieur de 5 million Franc CFA
Contact	Mme CAMARA, Chef du Service Insertion Professionnelle (SIP)
Bref historique	Créé en 2007 par l'initiative de l'ANPE
Public cible / Condition	Tous qui ont la nationalité malienne
Type(s) d'appui(s)	Crédit
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Si le budget de projet dépasse 5 million Franc CFA, l'ANPE envoie le dossier à une des banques associées avec l'autorisation de la Direction Générale de l'ANPE. • Types de projet financés : Tout (secteur l'artisanat, l'agriculture...) • Durée de prêt et la modalité de remboursement dépendent le projet et la banque.
Disposition d'une formation complémentaire	<p>Si les porteurs de projet souhaitent, ils peuvent bénéficier les formations gratuites proposées par l'ANPE ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • GERME (Gérer mieux votre entreprise, un module du BIT) • Formation technique (ex. aviculture)
Source de financement	Banque Malienne de Solidarité (B. M.S), Banque Régionale de Solidarité (B.R.S), Nyèsigiso (Caisse d'épargne)
Source garantie	FARE (Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi) : ANPE, Caisse Nationale d'Assurance et de Rassurance (CNAR), Institut National de Prévoyance Social (INPS), Chambre de Commerce et l'Industrie du Mali (CCIM)
Dossiers à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Une demande (lettre) adressée au Directeur Général de l'ANPE • La copie détaillée de son projet (plan d'affaires) • Les copies des diplômes / attestations • CV • La photocopie de la carte d'identité

Organisme	ANPE (3/3)
Dispositif/ Programme	Bourse d'emploi (Kits congélateur, Kits Taxi moto, Kits Aviculture et Kits Unité laitier)
Contact	Mme CAMARA, Chef du Service Insertion Professionnelle (SIP) (Kits congélateur) M. KEITA, Chef du Service Appui à la Pré insertion (SAP) (Kits Taxi moto) M. ATTAYA, Chef du Service Auto-Emploi (SAE) (Kits Aviculture et Kits Unités laitières)
Bref historique	Créé en 2008 (Taxi moto 2007), par l'initiative du Ministère de l'Emploi
Public cible / Condition d'accès au dispositif	Tous qui ont la nationalité malienne. Surtout les populations vulnérables : femmes, handicapés, jeunes diplômés et non-diplômés, artisans, migrants de retour...etc.
Type(s) d'appui(s)	Prêt d'équipements
Modalité	Le DPE prête les « kits » aux demandeurs pour faciliter leur auto-emploi : <ul style="list-style-type: none"> • Kits Congélateur • Kits Taxi moto • Kits Aviculture • Kits Unités laitières <p>Le prêt des équipements dure 2 ans. Le demandeur paye les frais au cours de 2 ans et il peut devenir le propriétaire des kits.</p>
Disposition d'une formation complémentaire	Si les porteurs de projet souhaitent, ils peuvent bénéficier la formation GERME (Gérer mieux votre entreprise, un module du BIT) gratuitement, proposée par l'ANPE.
Source de financement	Fonds propre de l'ANPE (budget du DPE) Partenaires financières : Banque Malienne de Solidarité (B. M.S), Banque Régionale de Solidarité (B.R.S), Nyèsigiso (Caisse d'épargne)
Dossiers à fournir	« Kit congélateur » <ul style="list-style-type: none"> • Une demande (lettre) adressée au Directeur Général de l'ANPE • Un certificat de nationalité malienne • Copie du récépissé de l'association (si le demandeur est une association) • Certificat de mariage pour ceux qui mariés • Certificat de vie collectif des enfants

- Une photocopie de la carte d'identité
 - « Kit Taxi moto »
- Une demande
- Un permis ou autorisation de conduire de transport en commun
- Un casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité en cours de validité
- Un certificat de nationalité malienne
 - « Kit Aviculture, Unités laitières »
- Une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA
- Un certificat de nationalité malienne
- Une copie de la carte d'identité en cours de validité
- Un document justifiant le site d'implantation (contrat, permis d'occuper, etc.)
- Une copie du diplôme ou du CV (souhaitée)
- Justifier des notions du secteur du lait ou de l'élevage (est un atout)

Organisme	APEJ (Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes)
Interlocuteur	Mr. Ousmane Dougoumalé CISSE (DG), Mr. Mohamed AG ALHOUSSEINI (DEFIG) Tél: (223) 20 29 64 55 / 20 29 64 56 Cel: 66 98 83 76 BP:E2584 - Bamako
Bref Historique	Créée en 2003, l'APEJ dispose depuis 2005 l'appui à la création de l'emploi pour les jeunes : renforcement de capacité (stage de qualification), formations, appui aux jeunes porteurs de projet, etc.
Public cible / Condition	Tous les jeunes maliens de 18 à 35 ans. Pour le financement de projet, âge compris entre 21-30 ans.
Type(s) d'appui(s)	<ul style="list-style-type: none"> Financement au projet Bourse de l'emploi (Kit)
Modalité	<p>3 types de financement au projet</p> <ol style="list-style-type: none"> Cofinancement de projet par L'APEJ (70%) et la Banque (30%) Financement par la Banque (100%), garantie par l'APEJ (80% de montant total) Financement par l'APEJ (100%), les dossiers étudiés et sélectionnés par la Banque <ul style="list-style-type: none"> Les dossiers de projet déposés sont assemblés à l'APEJ. Quant il y a certain nombre des dossiers (environ 70 dossiers), les projet sont étudiés et sélectionnés dans le comité technique d'orientation et de contrôle (CTOC). Tous les types de projet peuvent être financés sauf le transport. Montant maximum de crédit : Pas de plafond Apport personnel supérieur ou égal à 10%;
Disposition d'une formation complémentaire	Les formations CREE et GERME (10 jours chacune) à l'APEJ Ces formations sont organisées en fonction de la demande (environ 40 personnes par séance, environ 2 fois par an). Les formations sont gratuites, mais les élèves payent le frais de restauration (8000 F par semaine)
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> FNEJ (Fond National pour l'Emploi) : financement des activités de l'APEJ Banques (BMS, BRS) : financement des projets Bureaux d'études appui au montage et suivi de projet Les institutions concernant l'insertion des jeunes : Ministre de l'Emploi, ANPE, FAFPA, FARE...
Evaluation	Cellule d'appui (2 départements de l'APEJ: DEJ, DEFIG) effectue un suivi

régulier et surveille chaque décaissement.

Le taux de remboursement s'améliore grâce au renforcement du dispositif de l'APEJ (création d'une cellule PME/PMI), au recrutement de bureaux d'études, etc. Pour le cofinancement (avec les banques) et la garantie, il est passé de 3% en fin 2008 à 65% au 31 mars 2009.¹³⁸ De janvier 2009 au 10 juillet 2009, 291 dossiers ont été reçus (Hommes: 196, Femmes: 68, Groupement: 27).

Concernant la bourse de l'emploi, 1745 jeunes sur 2963 candidats ont été sélectionnés et ont reçu leur kit en juin 2009 : 841 kit Agricole, 443 kit Embouche Bovine, 98 kit Motoculteur, 25 kit Botteleuse, 123 kit Crédit de Campagne, 110 kit Sonorisation, 105 kit Appareil Photo.¹³⁹

Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Certains jeunes confondent le crédit et le don. Etant donné que l'APEJ est une structure publique, certains pensent que l'APEJ finance leur projet gratuitement.• Les jeunes manquent d'expériences / le projet n'est pas bien monté• Les frais auprès de banque (garantie, frais de dossier, intérêt de crédit environ 10% etc.) touchent jusqu'à 15-20% de montant total du projet. Pour certains promoteurs, ces frais empêchent leur remboursement.• Taux de remboursement faible / manque de l'information sur le remboursement <p>Moyens possibles de coopération avec le CIGEM :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etant donné que le CIGEM ne peut pas financer directement le projet ni garantie, le CIGEM peut contribuer financièrement à la formation et à l'achat des équipements pour les porteurs de projets.• Collaboration étroite au niveau la formation (amélioration de qualité de la formation et sa fréquence), la communication sur le dispositif, et le renforcement de suivi (en collaboration avec les bureaux d'études, organisation des formations complémentaire après le montage de projet, etc.)
-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹³⁸ Daba Balla KEITA. Emploi des jeunes au Mali : l'APEJ remet des Kits pour près de 3 milliards de f CFA. Nouvel Horizon. 15 juin 2009.

¹³⁹ Ibid.

Organisme	Association Jeunesse Action (AJA) Mali
Interlocuteur	M. Souleymane SARR (Directeur exécutif), M. Amadou KEITA (Analyste Financier) Tél : 20 29 58 21 Cell : 76 22 90 50 (M. SARR), 76 06 90 08 (M. KEITA) Hamdallaye ACI 2000, Rue 432, Porte 1102 – Bamako http://www.ajamali.org/
Bref Historique	Née en 1993, Association Jeunesse Actions Mali est une ONG nationale d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'insertion socio-économique des enfants et des groupes de femmes en situation difficile. Ses activités ont effectivement démarré en février 1996. Le dispositif de microcrédit existe depuis 1998.
Public cible / Condition	Tous les jeunes maliens entre 18 à 35 ans. (qualifiés et non-qualifiés)
Type(s) d'appui(s)	Appui aux jeunes porteurs de projet (Sélection des candidats, formation, appui à l'accès au crédit, suivi, conseil, accompagnement)
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Petit crédit jusqu'à 500 000 F (Fonds propre AJA) et le crédit plus de 1 million par les banques. • Tous les types de projet peuvent être financés si c'est fiable. Mais surtout dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Milieu rurale : agricole, aviculture, maraichage, pisciculture, transformation agro alimentaire, restauration, aliment volaille et bétail ➤ Milieu urbain : construction métallique (fer forgé, équipement agricole, meuble métallique, équipement médicale, équipement cérémonie), menuiserie bois, assainissement, embellissement • Les jeunes qui ont projet peuvent aller directement à la cellule d'appui à l'accès au financement (CAAF) de l'AJA pour discuter sur leur projet. L'association propose une formation liée à ce projet et accompagne le montage de dossier (plan d'affaire). • Une fois que le dossier est monté, l'AJA convoque tout de suite le comité de sélection. Si le dossier est accepté, l'AJA ou ses partenaires fournit le crédit au porteur de projet. L'AJA fournit des outils de comptabilité et de gestion

	<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi continue jusqu'à fin de remboursement
Disposition d'une formation complémentaire	<p>AJA elle-même dispose des formations techniques et la formation de la culture d'entrepreneuriat (élaboration de projet, recherche marketing, etc.).</p> <p>Durée de formation dépend le niveau du candidat. L'entrepreneuriat 1-15 semaines ; formation technique de perfectionnement 10 jours – 6 mois ; formation technique pour les débutant 18 mois.</p>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques et les institutions de microcrédit • Bailleurs de fonds extérieurs, Consultants extérieurs
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de microcrédit existe depuis 1998. Cette année, 150 jeunes sur 62 projets ont bénéficiés le dispositif. • L'AJA possède 2 centres de formation à Bamako et 1 à Baguinéa (45 km de Bamako) • L'AJA intervient le processus depuis le début jusqu'à la fin (Sélection, formation, suivi accompagnement) • Avec une quarantaine d'employées, l'AJA elle-même possède des spécialistes en montage et accompagnement de projet. • Le suivi régulier et étroit : visite 3 fois par semaine par le même consultant pendant 6 premiers mois de démarrage du projet. Le suivi continue jusqu'à la fin de remboursement. • Taux de remboursement environ 90%
Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<ul style="list-style-type: none"> • Le CIGEM peuvent envoyer des migrants directement à l'AJA

Organisme	Banque Malienne de Solidarité (BMS)
Dispositif / Programme	PME-PMI
Interlocuteur	Mme. Tall Djénébou KEÏTA, Chargée PME-PMI Immeuble DIOGO AOUA Hamdallaye ACI 2000 BP : E 1280 - Bamako Tel : (00223) 223 50 34 / (00223) 229 54 08 Cell: (00223) 66 72 63 17 Email : talldjenekeita@yahoo.fr
Bref Historique	Fondation de la BMS est en septembre 2002. Elle a été créée pour « lutter contre la pauvreté et favoriser l'accès des populations défavorisées (femmes, jeunes) au crédit ». du fait de sa raison social, la BMS fixe à 10% l'apport personnel, un taux d'intérêt variant entre 7 et 13 % est appliqué et utilise souvent les SFD (systèmes financiers décentralisés) pour atteindre des populations cibles éloignées. Le capital de la BMS qui est de 4,2 milliards de F CFA se répartit entre les SFD (72%), l'Etat malien et ses démembrements (20%), d'autres actionnaires maliens (4%) et une Agence française de crédit solidaire (Sidi, 4%). ¹⁴⁰ Le total bilan est passé de 40 milliards en 2007 à 58 milliards au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 44%. ¹⁴¹
Public cible / Condition d'accès au dispositif	La BMS cible particulièrement les jeunes chômeurs (20-40 ans), « possédant une aptitude entrepreneuriale et un esprit d'initiative » ; des catégories sociales vulnérables (groupements de femmes, personnes âgées, handicapées et autres) et ayant « la capacité d'exercer une activité génératrice de revenus ». ¹⁴²
Type(s) d'appui(s)	Petit crédit (plafond 5-10 millions Franc CFA)
Modalité	La BMS signe une convention avec les structures qui font l'appui aux jeunes : l'APEJ, l'ANPE, le FARE, un bureau d'étude, etc. Ces structures jouent intermédiaire entre les jeune porteurs de projet et la banque. Elles étudient et centralisent les dossiers, forment les jeunes s'il faut. Comme les jeunes n'ont pas de moyen d'assurer la garantie de leur crédit, la

¹⁴⁰ Kalamby, A. (2008). Mali: Banque Malienne de Solidarité - Une mission sociale incontestable. Les Echos. Bamako.

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² Ibid

structure dépose certain somme d'argent dans le compte de la BMS (ex. équivalent de 80% du crédit).

Exemple de l'APEJ :

L'APEJ possède des 3 guichets ;

- Cofinancement de projet par L'APEJ (70%) et la BMS (30%)
- Financement par la BMS (100%), garantie par l'APEJ (80% de montant total)
- Financement par l'APEJ (100%), les dossiers étudiés et sélectionnés par la BMS

Etant donné que l'APEJ n'est pas un spécialiste du montage de projet, elle bénéficie des expertises de la BMS et en revanche contribue financièrement aux porteurs de projet. Cela permet de conduire le projet plus efficace, avec moins d'échec.

Selon Mme Tall, le dispositif essaye d'accompagner des micro-entrepreneurs pour que 4 sur 5 d'entre eux deviennent des 'vrais entrepreneurs' : qui sont autonomes, qui peuvent accéder éventuellement au crédit des banques ordinaires.

Disposition d'une formation complémentaire	La formation est proposée par l'ANPE et l'ANPE. Le 4 e conform, un bureau d'étude, propose une formation de 3 semaines pour les candidats sélectionnés. Ces derniers apprennent à rédiger un plan d'affaires pour présenter à la banque ou au FARE.
Intervenants	Les structures qui font appui aux jeunes chômeurs (APEJ, ANPE...)
Evaluation	La BMS dispose un suivi régulier aux bénéficiaires : phase 1) Suivi de décaissement – pour assurer l'installation du projet ; phase 2) Suivi d'exploitation – avant le remboursement. Le suivi continue régulièrement jusqu'à la fin. En cas de l'APEJ, les personnels de l'APEJ et la BMS rendent une visite à l'entrepreneur tous les 3 mois.
Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	Ce serait utile que le CIGEM signe un même type de convention que l'APEJ avec la BMS pour accompagner des porteurs de projet. Cependant, pour le moment, le CIGEM ne possède pas le fonds à disposition pour financer les projets. Je propose le model du deuxième guichet de l'APEJ : le projet sera financé 100% par la BMS, et le CIGEM dispose une garantie (80% de montant total).

Organisme	CATEK – Cabinet d’assistant technique
Interlocuteur	M. Marc Ibrahim Traoré (Directeur Général Associé), Mme. Traoré Magaly Barthélémy (Directrice Générale Adjointe) Hamdallaye ACI 2000, Rue 422, Porte 163 - Bamako Tél : 20 29 53 57 Cél : 66 75 15 26 (Mme Traoré) Email : magalytraore@catek-uemoa.com (Mme Traoré) www.catek-uemoa.com
Bref Historique	Le CATEK possède des expériences d’appui aux migrants porteurs de projet dans le cadre du Co développement France-Mali. Il a travaillé avec l’APEJ l’année dernière au cours d’un an.
Public cible	Les structures publiques et les PME / PMI au Mali et dans la sous région Ouest Africaine.
Type(s) d’appui(s)	Appui technique (montage de dossier, étude de faisabilité, recherche des financements, suivi, conseil)
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Etant un cabinet privé, les services sont flexibles : on peut commander seulement le montage de dossier (plan d’affaire) ou conseil, soit tous les services ensemble (montage de dossier, étude de faisabilité, recherche des financements, suivi, conseil) • Les frais peuvent variés : ex. 3 300 000 F CFA pour un montage d’un plan d’affaire
Disposition d’une formation complémentaire	Formation individualisé est intégrée dans le processus de l’accompagnement. (Les types de projet et les profils de porteurs sont diverses, il est difficile et n’est pas pertinent d’organiser une session de formation ensemble.) Concernant des points techniques spécifiques, les partenaires du CATEK sont prêts à donner des conseils.
Intervenants	Les banques, partenaires financiers (fond d’investissement, etc.), partenaires techniques
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Une vingtaine de porteurs de projet sont accompagnés cette année.

- Il semble que le CATEK possède une bonne relation avec les banques et le FARE: les porteurs de petit projet peuvent trouver des financements auprès des banques.
- Siège à Bamako, antenne à Ségou
- 16 collaborateurs permanents / un large réseau de compétences pluridisciplinaires

Problèmes
relevés /
Moyens
possibles de
collaboration

Problèmes liés aux capacités des porteurs de projet :

- Manque de fonds propres
- Certains n'ont pas de capacité à comprendre son environnement / marché (niveau scolaire bas) : « je sais que ça va marcher » basé sur rien
- Certains ne comprennent pas l'importance de l'étude préalable : « on fait l'étude parce que la banque demande de le faire », alors que c'est pour le porteur lui-même, afin que le projet marche.
- Ils ont du mal à associer ensemble (avec ceux qui ont un projet similaire/ même secteur pour une production plus grande)

Moyens possibles de collaboration avec le CIGEM

- Le CATEK possède une bonne relation avec les banques et le FARE, qui facilite des financements pour les petits projets auprès des banques.
- Le CIGEM peut créer un dispositif d'appui aux entrepreneurs (collaboration CIGEM – CATEK (appui technique) – FARE (garantie) – Banques (crédit)). Cependant les services du CATEK peuvent être coûteux.

Organisme	Cellule Technique PAJM (Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne)
Dispositif / Programme	Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM), Composante « JEUNESSE ET ENTREPRENEURIAT »
Interlocuteur	Mr. Cheickna Traoré, Mr. Gilles Lossois Tél. 20 21 75 92 Direction Nationale de la Jeunesse Quartier Hippodrome, Rue 214 Porte 584, route de Koulikoro, BP 91 Bamako
Bref Historique	Le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne est un Programme national de trois ans (2008-2011) pour soutenir l'engagement et l'initiative des jeunes, développé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec la coopération française. Les trois composants du programme : « CULTURE ET CITOYENNETE », « STRUCTURATION ASSOCIATIVE ET DIALOGUE INSTITUTIONNEL » et « JEUNESSE ET ENTREPRENEURIAT » : Accompagner les jeunes dans le développement de leur projet de micro-entreprise ou d'auto-emploi.
Public cible / Condition d'accès au dispositif	Jeunes maliens, âgés de 21 à 35 ans, en phase de création ou sur le point de concrétiser une idée sur un créneau économique porteur ou ayant un caractère innovant, acceptant de s'engager dans une démarche d'accompagnement et de formation dans la durée.
Type(s) d'appui(s)	Appui aux jeunes porteurs de projet (Sélection des candidats, formation, appui à l'accès au crédit, suivi, conseil, accompagnement)
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets qui présentent un caractère innovant bénéficient d'un traitement particulier de garanti. Le dossier déposé est soumis à une sélection • Le crédit garanti ne dépasse pas 2 000 000 FCFA. Pour le groupement de jeunes (non pas une association) 5 000 000 FCFA • Les créneaux porteurs de la zone sont prioritaires, • L'octroi du financement est assujéti à la sélection finale, après une formation • Les meilleurs projets seront financés et la décision finale est du seul ressort du comité de crédit, • Le promoteur sélectionné doit ouvrir un compte bancaire au niveau de la BMS • Un accompagnement sur une durée de dix huit (18) mois est assuré par

l'opérateur à travers ses conseillers.	
Disposition d'une formation complémentaire	Le 4E CONFORM, l'opérateur de cette composante propose la formation de 3 semaines aux candidats sélectionnés. La formation est basée sur la méthodologie internationale CEFE (Compétences Economiques par la Formation à l'Esprit Entrepreneurial).
Intervenants	4E CONFORM : Opérateur du projet (sélection des candidats, formation, accompagnement et suivi), BMS (fournisseur du crédit), FARE (gestion du fonds de garantie), Coopération française (financé le fonds de garantie de 700 000 euros géré par le FARE), FAFPA, APEJ, ANPE, BIT (renforcement de capacité)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Le fonds de garantie de 700 000 euros (459 170 000 FCFA) permet de financer 240 jeunes porteurs de projets sélectionnés au cours des années 2008-2011. • A compter de juillet 2009, 315 jeunes ont intégré dans le dispositif depuis novembre 2008 et ont suivi une session de formation CEFE. • 132 projets ont été validés par le Comité de crédit ; 59 projets en cours d'instruction par le comité de crédit. 85 de porteurs sont les hommes (64%), 47 sont les femmes (36%). 17% des projets sont dans le secteur agro-pastoral. • Parmi ces projets quelques uns ont démarré en février/mars 2009. Le premier remboursement pour 5 projets a eu lieu en mai, tous les 5 porteurs ont remboursés.
Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<p>Moyens possibles de coopération avec le CIGEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CIGEM peut informer ceux qui pourraient s'intéresser au dispositif. La troisième session de l'appel à projet aura lieu en décembre 2009. • Le PAJM est un programme de 3 ans et se terminera en 2011. Supposant que les porteurs de projet remboursent leur crédit, il y aura toujours 700 000 euros de fonds de garantie disponible au FARE pour pouvoir financer des autres promoteurs de projet. Cependant, comme le programme se termine en 2011, il ne plus payer pour la formation et les frais de suivi à l'opérateur. C'est pour cela la cellule technique du PAJM cherche des financements pour la formation et le suivi à partir de 2011. Le CIGEM peut contribuer financièrement à ce dispositif.

Organisme	FARE (Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi)
Dispositif / Programme	Garantie des Projets PME/PMI ¹⁴³
Interlocuteur	M. Cheick Oumar Camara (Directeur Exécutif) B.P. 211 Bamako – Mali Hamdallaye ACI 2000 Rue: 380 Porte: 743 Tél: (00223) 20 29 84 14 / Cel. (00223) 76 05 85 00 Email : baroufare@yahoo.fr
Bref Historique	Le FARE, créé au départ sous forme de GIE, est depuis 2001 une Association à but non lucratif. Il a pour l'objet d'apporter son concours technique et financier à la réalisation de projets initiés par les jeunes promoteurs, pour la promotion et le développement des PME/PMI. ¹⁴⁴
Public cible / Condition d'accès au dispositif	Les jeunes promoteurs maliens (aujourd'hui, pas de limite par rapport à l'âge ou niveau de diplôme), en vue de lutter contre le chômage des jeunes)
Type(s) d'appui(s)	<ul style="list-style-type: none"> Garantie à des crédits bancaires pour financer des PME/PMI Caution pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs et opérateurs aux marchés
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> Le FARE accorde sa garantie aux crédits (jusqu'à 80% de montant total) Le taux d'intérêt dépende la négociation entre le promoteur et la banque dépendent de la négociation. Plafond 30 millions F CFA, durée maximum 5 ans La modalité des dispositifs (garantie et caution) : cf. Manuel des procédures du FARE
Disposition d'une formation	Si le promoteur le souhaite, il peut bénéficier des formations comme CREE, GERME offertes par l'ANPE.

¹⁴³ Cf. FARE (2007). Rapport d'activité 2007. Bamako. p8

¹⁴⁴ FARE Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi: Manuel des procédures. Bamako.

Quatre membres fondateurs ont cotisé le fonds initial de 310 million F CFA : Institut National de Prévoyance Sociale (INPS, 81%), Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE, 16%), Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM, 1,5%) et Caisse Nouvelle d'Assurance et de Réassurance (CNAR, 1,5%)

complémentaire	
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques : BMS, BNDA, BRS • Les structures de l'emploi : ANPE, APEJ, FAFPA
Evaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Garantie de la Création des Projets PME/PMI¹⁴⁵ <ul style="list-style-type: none"> • ANPE, SERIM, BMS, BRS. • 13 sur 28 dossiers sont retenus pour un montant total de 36 million F CFA ; 7 sur 13 projets sont réalisés en 2007 2. Garantie du Développement des Projets PME/PMI : Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants – PACD <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, APEJ, BMS, BRS • 217 dossiers sont présentés et 89% sont retenus pour un montant total de 154 million F CFA.¹⁴⁶ 3. Cautionnement des Marchés <ul style="list-style-type: none"> • 665 cautions sont délivré en 2007 (taux de réalisation 80%)¹⁴⁷
Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les jeunes n'ont pas de notions de gestion/marketing (manque de formation), les projets ne sont pas bien préparés • le suivi de projet n'est pas suffisant. <p>Moyens possibles de coopération avec le CIGEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CIGEM peut créer un dispositif d'appui aux entrepreneurs (collaboration CIGEM – FARE – Banques) • Le CIGEM peut contribuer financièrement au FARE (ex. 100 million) pour assurer la garantie pour les entrepreneurs

¹⁴⁵ FARE (2007). Rapport d'activité 2007. Bamako. p8

¹⁴⁶ Ibid. p12

¹⁴⁷ Ibid. p21

Organisme	Nyèsigiso
Programme	Protocole ANPE – Nyèsigiso
Interlocuteur	M. Modibo Dembélé (Chef Service Crédit) Tél: (00223) 20 23 31 95 / Cel. (00223) 66 79 50 79 / 76 28 46 69 Email : mdembele@nyesigiso.org
Bref Historique	Nyèsigiso est une caisse mutualiste. Ils sont en partenariat avec l'ANPE depuis 2005 pour pouvoir financer la création d'entreprise.
Public cible	Les jeunes porteurs de projets
Type(s) d'appui(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit partenariat avec l'ANPE
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les types de projet peuvent être financés • Pour les promoteurs débutants : Plafond 2 million F CFA • Pour les promoteurs en activité : crédit supérieur de 2 million F CFA • C'est l'ANPE qui centralise et sélectionner les dossiers. (Nyèsigiso n'intervient pas au processus de sélection). • L'ANPE assure la garantie (60-100% de montant total du crédit)
Disposition d'une formation	Les formations sont assurées par l'ANPE (formation CREE, GERME, technique)
Intervenants	L'ANPE
Evaluation	Environ 80% de projet sont acceptés (sauf s'ils ont eu un problème avant). L'ANPE et le Nyèsigiso effectuent le suivi réguliers (journalier) jusqu'à la fin de remboursement
Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de remboursement faible : quand les bénéficiaires apprennent que l'ANPE garantie leur crédit, ils ne font pas suffisamment d'effort pour rembourser. Dans certain cas, détournement de but • Les jeunes manquent d'expérience (la formation ne suffit pas) • Long procédure à l'ANPE : au niveau Nyèsigiso, le crédit est disponible après 10-15 jours réception / validation de dossier <p>Moyens possibles de coopération avec le CIGEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etant donné que le CIGEM ne peut pas garantir les projets, il n'y a pas de moyen de collaboration directe avec le Nyèsigiso. • Cependant, le CIGEM peut intervenir à l'ANPE pour renforcer ses capacités (les formations, structurer des processus)

Organisme	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
Dispositif Programme	/ Le Programme d'Appui aux Initiatives de Migrants (PAIM)
Interlocuteur	M. Stéphane Darmas (Directeur), M. Philippe Cognie (Coordinateur Evaluation Migration Professionnelle) Tel : 20 22 50 17 Email : stephane.darmas@ofii.fr , philippe.cognie@ofii.fr
Bref Historique	Depuis 1991, les dispositifs d'aide au retour et d'aide à la réinsertion de l'OFII (à l'époque l'OMI) ; De puis 2003, au Mali, l'action de l'OFII (à l'époque l'ANAEM) s'inscrit également dans le cadre du programme de coopération franco-malien « codéveloppement Mali » ; Depuis 2006, PAIM entre dans le cadre de programmes de codéveloppement.
Public cible Condition d'accès dispositif	/ Le PAIM est ouvert aux ressortissants maliens, souhaitant se réinstaller au Mali en créant une activité économique et : au - ayant bénéficié d'un dispositif d'aide au retour volontaire mis en œuvre par l'OFII (Aide au Retour Humanitaire ou Aide au Retour Volontaire) Ou - revenus par leurs propres moyens au Mali depuis moins de 6 mois et après un séjour d'au moins 2 ans en France (les preuves sont nécessaires).
Type(s) d'appui(s)	Appui technique et financier au projet
Modalité	- l'appui d'un opérateur technique local pour réaliser l'étude de faisabilité du projet (sur financement du FSP Co-Dév) ; - une subvention d'aide au démarrage du projet comprise entre 4000€ et 7000€ financée par l'OFII - une aide à la mise en œuvre et au suivi du projet pendant 1 an par l'opérateur technique local (financés par le FSP Co-Dév)
Disposition d'une formation complémentaire	La formation est disposée à la demande du migrant (partenariat avec l'ANPE)
Intervenants	L'opérateur technique local (CIDS à Kayes, AFIDRA à Bamako), FSP

Co-développement, le SCAC de l'Ambassade de France, l'ANPE malienne

Evaluation

- 153 projets sont financés en 2007 (environ 130 projets sont financés pendant 2004-2006).
- Parmi eux 37% de projets sont dans le secteur du commerce, et 33% du transport.
- 46% de projets sont nommés « innovants » dont leur financement dépasse le plafond de 4000€

Organisme	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Bamako– Mali
Dispositif / Programme	Retours Volontaires Assistés (AVR)
Interlocuteur	M. Michel KAMATE, Assistant aux Opérations, IOM Bamako-Mali Hamdallaye ACI 2000, Rue : 425 Porte : 495 BP : E 288 Tel : (00223) 20 29 76 97 / (00223) 76 16 80 78 Email : mkamate@iom.int
Bref Historique	Le programme de Retours Volontaires Assistés de l'OIM est en opération depuis trois dernières décennies. Le réseau global de l'OIM a permis d'assister le retour de plus de 1,4 migrants dans 160 pays pendant 10 dernières années. ¹⁴⁸ Au Mali, le programme s'est commencé en 2006 et la première intégration a été réalisée en 2007.
Public cible / Condition d'accès au dispositif	Les migrants de la nationalité malienne, en situation irrégulière dans le pays d'accueil ou transit, qui ont retourné volontairement avec assistance de l'OIM. ¹⁴⁹ (en provenance du Maroc, la Libye, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre) C'est-à-dire, les migrants de retour involontaire (refoulé / expulsé) et les migrant qui ont retourné avec leurs propres moyens ne peuvent pas bénéficier ce dispositif de l'OIM.
Type(s) d'appui(s)	Don de matériel pour faciliter la réinsertion professionnelle
Modalité	L'OIM appuie tous les types de projets de réinsertion professionnelle selon la demande de migrant (ex. achat de matériel, formation professionnelle, démarrage du commerce). Plus fréquent est le don de matériel tel qu'une motopompe pour maraichage/jardinage, une machine à coudre/soudure. <ul style="list-style-type: none"> • Le migrant définit son projet au cours de l'entretien individuel. En cas d'achat de matériel, il amène les 3 factures de matériel/formation qu'il veut demander. • Tous les types de projets sont acceptés à moins que le montant du projet

¹⁴⁸ Brochure « Assisted Voluntary Return (AVR) », International Organization for Migration. 04-08

¹⁴⁹ Les migrants en situation irrégulière dans le pays d'accueil ou transit prennent contacte avec l'antenne de l'OIM. Les dossiers des migrants sont transmis ensuite à l'ambassade malienne du pays pour qu'elle identifie les migrants et les fournit le laissez-passer pour rentrer au Mali. Les migrants bénéficient la visite médicale avant de départ et le transport gratuit par l'OIM

	dépasse le budget (environ 400-700 euros per migrant selon le pays de départ)
Disposition d'une formation complémentaire	<p>L'OIM ne dispose pas de formation elle-même, mais elle peut référer le migrant à une structure extérieure et finance les frais de formation selon la demande de migrant (ex. infirmier)</p> <p>Cependant, peu de migrants souhaitent une formation. La majorité n'a pas été scolarisée</p>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Les bailleurs de fonds : Commission Européenne, Coopération italienne/ suisse/ belge/ norvégienne/ néerlandaise • 5 associations : AME (accueil à l'aéroport), 4 autres associations (maraichage/ aviculture dans certains villages)
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • 655 migrants maliens ont bénéficié ce dispositif depuis le début de l'opération • Moyen de communication dans les pays d'accueil/transit : Par les associations/ONG sur place, bouche-à-oreille.
Problèmes relevés / Moyens possibles de coopération avec le CIGEM	<ul style="list-style-type: none"> • L'OIM Bamako-Mali est soumise à l'office régional à Dakar. Ils n'ont donc pas assez d'initiatives et de financements qui permettent l'accompagnement plus efficace et de long terme. • Absence de suivi systématique et régulier pour tous les bénéficiaires (le budget est insuffisant). • Les études de suivi sont organisées auprès des bailleurs de fond • Suivi par téléphone est régulièrement effectué par l'assistant aux opérations, mais il rencontre les numéros de téléphone qu'on ne peut plus rejoindre. • Les migrants ne savent pas bien le marché de travail et concurrence autour de son projet. • Seulement le matériel est fourni, mais pas d'aide financière pour le logement ou les nourritures. Pour ceux qui ont perdu tout avant de partir le Mali, le don de matériel n'est pas suffisant. Le migrant finit par vendre son matériel donné par l'OIM. • Le CIGEM peut fournir des informations sur les structures de formation professionnelles. Le CIGEM peut accueillir ceux qui ont besoin de formation dès que les formations au CIGEM seront en opération.

Questions à poser auprès de structures d'appui à l'insertion professionnelle des migrants

Thèmes	Questions	Hypothèses
Informations de base sur l'organisme et le dispositif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nom et le type de l'organisme (institution internationale, étatique, privée, association...) 2. Nom de programme / dispositif 3. Personne en charge et ses coordonnées 4. Bref historique de l'organisme et du dispositif : En quelle année et dans le cadre de quel projet? 	<ol style="list-style-type: none"> 4. le projet répond à l'intérêt politique de l'Etat malien ou de l'Europe/ ou des deux
Modalité du dispositif	<ol style="list-style-type: none"> 5. Quel est votre public cible? Quelles sont les conditions d'accès au dispositif (niveau scolaire, âge, individuel ou association, nationalité malienne, migrant de retour volontaire venant de tel pays, etc.)? 6. Quel(s) type(s) d'appui proposez-vous : Est-ce qu'il s'agit de crédit ou don/subvention aux porteurs de projet, appui technique, intermédiaire de l'emploi, formation professionnelle liée à la gestion d'entreprise... ? 7. S'il s'agit de don/subvention, quel est le pourcentage de la participation financière du porteur de projet ? 8. Quels sont des les sources de financements pour votre organisme et le programme/ dispositif ? Bénéficiez-vous des financements publics (internationaux ou étatiques) ? Quel montant / pourcentage ? 9. Est-ce qu'il y a des conditions sur les types de projets financés ? (Limitation par rapport aux secteurs 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Les organismes comme l'OFII et l'OIM imposent les limites – migrant de retour volontaire provenance de certain pays. 7. Si c'est un projet de grand montant, le porteur de projet doit avoir la capacité de se financer certain pourcentage. 8. Financements de la Commission Européenne, Gouvernement français autres partenaires au

	<p>d'activité, limitation par rapport au montant)</p> <p>10. Existe-t-il un comité de sélection ? Fréquence / Régulière ? Qui participe au processus de sélection de projet ?</p> <p>11. Proposez-vous une formation complémentaire aux porteurs de projets ? si c'est le cas, quel type de formation, durée, menée par quel organisme ? Est-ce que les porteurs de projet sont motivés pour la formation ?</p> <p>12. Quelle est la procédure de prise en charge des porteurs de projets / demandeurs d'emploi ? (Les dossiers à fournir)</p>	<p>développement</p> <p>9. Les types de projet sont limités</p> <p>10. Il est rare que le comité de sélection soit officiel ? et régulière.</p> <p>11. La formation est proposée, fournie par l'ANPE, mais la durée est insuffisante. Peu de porteurs de projet sont motivés pour la formation</p>
<p>Evaluation du dispositif</p>	<p>13. Combien de dossiers sont présentés ? Combien de personnes ont bénéficié de votre dispositif ? (Disponibilité de statistiques)</p> <p>14. Quelles sont vos stratégies de la communication/publicité pour faire connaître le programme / dispositif à votre public cible ?</p> <p>15. Disposez-vous d'un mécanisme de suivi personnalisé de vos bénéficiaires ? Comment ? Durée ?</p> <p>16. Disposez-vous d'un mécanisme d'évaluation régulière de votre programme / dispositif</p> <p>17. Quels sont vos partenaires / intervenants, et leur rôle ? Consultez-vous d'autres structures pour l'appui à l'élaboration de projets ?</p>	<p>13. Les organismes maliens ne possèdent pas de statistique</p> <p>14. Les stratégies de la communication sont peu développées</p> <p>15, 16. Mécanisme de suivi ou évaluation est peu élaboré</p> <p>17. Les partenaires interviennent au comité de sélection, la formation, quelques fois financièrement</p>

<p>Questions ouvertes sur la problématique</p>	<p>18. Quelles sont des difficultés que vous avez rencontrées à travers l'élaboration / mise en place du programme ?</p> <p>19. Selon vous, quels sont les point forts et les points faibles de ce programme / dispositif ?</p> <p>20. Selon vous, quelles sont les des causes des problèmes autour de l'insertion des migrants et quelles sont les des solutions possibles?</p> <p>21. Qu'attendez-vous de la collaboration avec le CIGEM ?</p>	<p>Marché de l'emploi est très limité</p> <p>La création d'emploi est limitée</p>
--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

9. ANNEXE 10 : LISTE DES ENTRETIENS EFFECTUES POUR L'ENQUETE REINSERTION / TRANSFERT DES COMPETENCES

Liste des Migrants de Retour rencontrés

N°	Date	Métier	Age	Retour de	Durée de séjour	Année de retour	Lieu d'installation
1	05/08/09	Couturier-Styliste	39	Algérie	6 ans	2006	Bamako
2	05/08/09	Tailleur	27	Algérie	7 mois	2006	Bamako
3	06/08/09	Tailleur	34	Algérie	4 ans	2006	Bamako
4	06/08/09	Menuisier bois	28	Algérie	3 ans	2006	Bamako
5	06/08/09	Commerçant du bois	33	Algérie	2 ans	2006	Bamako
6	07/08/09	Formateur de couturier	40	Côte d'Ivoire	20 ans	2003	Bamako
7	07/08/09	Entreprise du Bâtiment	45	France	8 ans	2008	Bamako
8	10/08/09	Bijoutier	38	France	3 ans	2008	Bamako
9	11/08/09	Menuisier métallique	39	France	7 ans	2008	Bamako
10	13/08/09	Carrossier – Chef de garage	47	France	3 ans	2005	Kayes
11	14/08/09	Commerçant alimentation	36	France	4 ans	2007	Kayes
12	14/08/09	Commerçant alimentation	50	France	8 ans	2007	Kayes
13	14/08/09	Commerçant général	50	France	4 ans	2005	Kayes
14	15/08/09	Maraîcher	68	France	40 ans	2006	Kayes
15	15/08/09	Entreprise du camion benne	68	France	40 ans	2004	Kayes
16	16/08/09	Commerçant de fil – couturier	58	Côte d'Ivoire	25 ans	2000	Kayes
17	17/08/09	Commerçant de condiments	45	Gabon	10 ans	1997	Kayes

List des acteurs accompagnant la réinsertion des migrants de retour

N°	Date	Structure et fonction	Lieu
1	05/08/09	Coordination des Associations des Maliens Rapatriés de la Côte d'Ivoire	Bamako
2	06/08/09	AFIDRA (Opérateur de l'OFII) : Directeur	Bamako
3	17/08/09	CIDS (Opérateur de l'OFII) : Consultant	Kayes
4	19/08/09	AFIDRA (Opérateur de l'OFII) : Consultant	Bamako
5	20/08/09	Cellule Technique du Codéveloppement : Assistant Technique International	Bamako
6	17/08/09	GRDR : Acteur de développement local	Kayes
7	21/08/09	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur	Bamako
8	21/08/09	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) : Directeur Régional	Bamako
9	25/08/09	Organisation Internationale des Migrations (OIM) : Chargé du programme AVR	Bamako

10. ANNEXE 11 : GRILLE D'ENTRETIEN SUR LA REINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR (POUR MIGRANTS)

Date : _____ Heure : _____ Lieux _____

Thème	Questions	Hypothèses
<p>Profil de base</p>	<p>Etat civil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe - Année de naissance (âge) - Région de naissance <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est votre niveau d'instruction? - Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle avant le départ / ou dans le pays d'immigration? Si oui, dans quel domaine? - Combien/Quelle(s) langue(s) nationale(s) et étrangère(s) parliez-vous avant le départ ? et maintenant ? <p>Votre dernière migration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous êtes migrant de retour volontaire/refoulé/expulsé - Venant de quel pays ? - (Mais votre destination était....) - Durée de votre séjour ? - Quand êtes-vous revenu au Mali ? (mois et l'année d'arrivé) <p>Vos expériences précédentes en migration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviez-vous déjà migré dans les autres pays ? Si oui, pouvez-vous citer tous les pays étrangers où vous avez vécu et les durées de vos séjours ? - 	

Avant départ	Situation professionnelle et financière (et les compétences acquis) <ul style="list-style-type: none"> - Quel était votre activité/métier avant le départ ? Quel était votre statut dans cette activité ? - Au moment du départ, quelle était votre situation financière ? (Très bonne, Bonne, Moyenne, Pas bonne, Très mauvaise, Sans opinion) 	Apprenti, Saisonnier/Journalier, Petit job familial ou indépendant
	Situation familiale <ul style="list-style-type: none"> - Quelle était votre situation familiale au moment du départ ? (Célibataire/Marié(e)-Monogame/Marié(e)-Polygame/Divorcé(e)/Veuf(ve) - Aviez-vous la charge de personnes avant de partir pour l'étranger ? Si oui, combien ? Si non, étiez vous à la charge de vos parent ? 	Certains ont choisi de partir car ils étaient mal à l'aise d'être dépendants Certains ont choisi de partir à cause de la pression pour nourrir leur famille
	Raison/Motivation du départ pour la dernière migration <ul style="list-style-type: none"> - Quelles étaient les principales raisons qui vous ont incité à quitter votre pays d'origine ? - Quelles sont les raisons principales pour avoir choisi le pays d'immigration ? - Avant de partir, avez-vous l'intention de rester dans le pays d'accueil de manière permanente ou provisoire (ou ne savez pas)? 	Aider ma famille (choix individuel/décision de famille), Meilleurs revenus, Meilleures conditions de la vie Les migrants ont choisi un pays où il y a un membre de famille ou lien

Pendant migration	Situation professionnelle et financière (et les compétences acquises) <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que vous avez travaillé dans le pays d'immigration ? Si non, pourquoi ? - Quand avez-vous trouvé votre premier emploi ? - Quel(s) étai(en)t votre métier(s)? Quel était votre statut dans cette activité ? (Salarié, Indépendant, Apprenti, Saisonnier...) Travailliez-vous dans le secteur formel ou informel ? - Combien de temps avez-vous travaillé pendant la durée de votre séjour ? - Le(s) compétence(s) professionnelles que vous aviez acquises avant le départ, a-t-elle facilité votre réinsertion professionnelle au pays d'immigration ? - Quelle était votre situation financière dans le pays d'immigration? (Très bonne, Bonne, Moyenne, Pas bonne, Très mauvaise, Sans opinion) - 	<p>Les migrants ont eu difficulté de trouver leur premier emploi</p> <p>Les migrants ont travaillé dans le secteur informel, soumis dans une situation précaire.</p>
	Lien maintenu avec le pays d'origine au cours de l'expérience dans le pays de séjour/ Lien avec les dispositifs d'appui dans le pays d'immigration <ul style="list-style-type: none"> - Lorsque vous viviez à l'étranger, selon quelle fréquence avez-vous eu des contacts avec votre famille dans le pays d'origine / avez-vous visité votre famille au pays ? - - Avez-vous envoyé de l'argent à votre famille ? Si oui, quelle fréquence, le montant, et pour quelle utilité ? - - Avez-vous eu des contacts avec les associations maliennes? Si oui, quelles étaient leurs activités et comment vous étiez engagé? - - Avez-vous bénéficié de soutiens pour votre insertion dans le pays d'immigration ? (Familles, Amis, Association) Connaissez-vous / Bénéficiez-vous les dispositifs d'appui publics (du pays d'immigration, de l'autorité malienne) et/ou associatifs ? Si oui, quelles sont vos opinions sur ces dispositifs ? Formation (Compétences acquises) <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous fréquenté des cours de l'alphabétisation ou la formation professionnelle dans le pays d'immigration ou après le retour ? Si oui, dans quel domaine et par quelle institution ? - Avez-vous réussi à apprendre la langue du pays d'immigration pendant votre séjour ? 	<p>Transfert de fond pour : Achat de bétail/terres/alimentation, construction de maison, commerce, scolarité, santé, cérémonie...</p> <p>Il y a des cas de détournement de l'argent</p> <p>Il est rare que les migrants suivent une formation dans le pays d'immigration. Certains ont suivi les cours de l'alphabétisation</p>
	Expériences/Compétences acquises <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont des belles expériences/points positifs que vous avez eus dans le pays d'immigration ? - - Comment définiriez-vous vos rapports avec le pays d'immigration en général ? - - Selon vous, quelles sont des compétences que vous avez acquises à travers de vos expériences migratoires? (pas forcément des compétences professionnelles et techniques, mais aussi / savoir-faire/ différentes visions etc.) 	<p>Ils ont acquis certains compétences à travers de la vie associative ou les nouvelles langues.</p>
Préparation de retour	Raison/Motivation du retour <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les principales raisons de votre retour au Mali ? 	<p>Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration, Problèmes familiaux au Mali, Nostalgie,</p>

<p>Après retour</p>	<p>Situation professionnelle et financière / Application des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est votre activité professionnelle d'aujourd'hui ? (Est-ce que c'est le même type d'activité qu'avant de partir ?) <p style="text-align: center;">Démarrage du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous choisi cette activité par la chance (en vue du marché) ou par la volonté (Est-ce que c'était l'activité que vous souhaitiez ?) - Après le retour, combien de temps avez-vous mis pour démarrer votre projet ? Combien de temps avez-vous mis pour que ça décolle ? - Quel/Combien était votre capital de départ ? (argent, terre, maison, d'être associé avec des amis ou la famille...) - Avez-vous effectué une étude de faisabilité pour votre projet? Si oui, comment ou par quel organisme ? <p style="text-align: center;">Vos affaires aujourd'hui...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votre/vos activités actuelles vous permettent-elles de satisfaire vos besoins ? Comment estimez-vous votre situation financière actuelle ? (Très bonne, Bonne, Moyenne, Pas bonne, Très mauvaise, Sans opinion) - Qu'est ce qui marche bien dans votre activité ? Et des difficultés ? <p>Appui Extérieur (Facteurs externes):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous / Bénéficiez-vous les dispositifs d'appui aux activités économiques (de l'association, cabinet de conseil...) ? Si oui, quelles sont vos opinions sur ces dispositifs ? - - Gardez-vous des contacts avec le pays d'immigration concernant vos activités économiques? <p style="text-align: center;">Facteurs internes de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon vous, quels sont des facteurs de votre réussite ? Estimez-vous que vos expériences de la migration vous avez appris des choses ? - - Quel(s) type(s) d'assistance auriez-vous souhaité recevoir pour faciliter votre réinsertion au Mali ? 	<p>Assez d'argent accumulé</p> <p>Les migrants choisissent le métier par opportunité</p> <p>Difficulté de l'accès au crédit, Pauvreté des terres, Pression familiale pour la redistribution de la richesse produite...</p> <p>Compétences acquis avant et pendant la migration, soutien de famille/communauté/association, opportunité dans le marché du travail...</p>
	<p>Situation familiale et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après le retour, votre situation familiale a-t-elle changé ? Avez-vous plus de personnes en charge qu'avant votre migration? - Votre familles/Vos voisins et vos amis, comment perçoivent-ils votre retour ? (Avez-vous rencontré des difficultés par rapport à relation avec votre famille/communauté après le retour ? Si oui, lesquelles ?) - Réussite dans le contexte social - 	<p>Soutien de famille ou son entourage serait essentiel pour la réussite de réinsertion</p> <p>Plus de pression sociale, familiale et financière</p>

11. ANNEXE 12 : GRILLE D'ENTRETIEN SUR LA REINSERTION DES MIGRANTS DE RETOUR (POUR ACTEURS D'ACCOMPAGNEMENT)

Thèmes	Questions
Sur l'organisme/interlocuteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nom et le type de l'organisme 2. Bref historique de l'organisme et du dispositif : En quelle année et dans le cadre de quel projet? 3. Cela fait combien de temps que vous travaillez pour l'organisme / dans ce domaine ? 4. FORMATION : Proposez-vous une formation complémentaire aux migrants promoteurs ? si c'est le cas, quel type de formation, durée, menée par quel organisme ? 5. FORMATION : Est-ce que la formation est obligatoire ou facultative ? Est-ce que les migrants sont motivés pour la formation? 6. TYPE DE PROJET : Est-ce qu'il y a des conditions sur les types de projets financés ? (Limitation par rapport aux secteurs d'activité) 7. STATISTIQUE : Combien de dossiers sont présentés ? Combien de personnes ont bénéficié de votre dispositif ? 8. SUIVI : Disposez-vous d'un mécanisme de suivi personnalisé de vos bénéficiaires ? Comment ? Durée/fréquence ?

9. SUIVI : Quelles sont des difficultés que vous avez rencontrées à travers l'accompagnement des migrants ?

10. Selon vous, quels sont les point forts et les points faibles de ce organisme / dispositif ?

11. Apport personnel de migrant quel montant et pourcentage? Est-ce que c'est lié à la réussite ?

12. Trouvez-vous que le dispositif de l'aide au retour est évolué pour adapter aux besoins des migrants promoteurs ?

13. Parmi les migrants que vous avez accompagnés, combien de % des migrants ont réussi ?

14. Selon vous, quels sont des facteurs de réussite

15. Selon vous, quels sont des facteurs d'échec

16. Estimez-vous que les expériences de migrant qu'il a eu pendant sa migration aident à la réussite de projet ? Si oui, quels types d'expériences, comment ?

Questions ouvertes sur la problématique	17. Selon vous, quelles sont les des causes des problèmes autour de l'insertion des migrants et quelles sont les des solutions possibles?

Bibliographie

- AMASSARI, Savina et BLACK, Richard. *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development*. Genève: 2001. IOM Migration Research Series No.5.
- ANAEM. *Le Programme d'Appui aux Initiatives économiques de Migrants (PAIM) rentrés volontairement au Mali dans le cadre des conventions de codéveloppement signées entre la France et le Mali*. 2007.
- ANPE. *Portant Application de la Délibération No. 06-005/CA-ANPE, Portant Organisation de l'ANPE*. Bamako: 2006.
- ANPE. *RASAMT - Rapport d'analyse situationnelle annuelle du marché du travail: Année 2006*. Bamako: AFRISTAT, ANPE Mali: 2007.
- AZAM, Jean-Paul et GUBERT, Flore. *Ceux de Kayes : l'effet des transferts des émigrés maliens sur leurs familles d'origine*. Immigration, marche du travail, intégration. Commissariat General du Plan, La Documentation Française: 2002.
- BA, Hamidou. *Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest*. Genève: Cahiers des migrations internationales. BIT: 2006.
- BÂ, Sy Cotiary. *Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et les Associations de migrants retournés: Quels axes de partenariat?* Intervention à l'Atelier d'échange entre le MMEIA et les Associations de migrants retournés sur la gestion des flux migratoires. Bamako. Le 16 juillet 2009.
- BLION, Reynald. Les associations français issues de l'immigration, nouveaux acteurs de la solidarité international? Dans *Europe des migrations, Europe de développement*. Paris: I. Panos, 2005.
- BLION, Reynald et RIGONI, Isabelle. *D'un voyage à l'autre : Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*. Paris: I. Panos, 2001. 303p.
- BRUNET, Roger. *Les Afriques au sud du Sahara*. Berlin: R. Brunet, 1994. 480p. Géographie Universelle.
- CHALOFF, Jonathan. Co-development: a myth or a workable policy approach? Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies*. Amsterdam: M. Jandl, 2007.
- CIGEM. *Comité de pilotage du CIGEM*. Bamako: 45p. Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM): 2008.

- CIGEM. *Note Opérationnelle*. Bamako: 37p. Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM): 2008.
- CIGEM. *Termes de Référence pour une Enquête sur les migrants de retour au Mali*. Bamako: CIGEM: 2009.
- CRISP, Jeff. Temporary Migration Programmes: potential, problems and prerequisites. Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies*. Amsterdam: M. Jandl, 2007.
- DAUM, Christophe. Aide au "retour volontaire" et réinsertion au Mali: un bilan critique. *Hommes et Migrations*, 2002, n°1239, p.40-48.
- DAUM, Christophe. Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine. Dans *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris: V. Petit, 2007.
- Déclaration Conjointe*. Réunion de Haut Niveau Union Européenne - Mali sur les Migrations et le Développement. Le 8 février 2007
- Déclaration de Rabat*. Partenariat euro-africain pour la migration et le développement. Le 11 juillet 2006
- DEMBÉLÉ, Baba. *Migrations : Le Cigem renforce son partenariat*. Bamako: 2009. Le Républicain.
- DIARRA, Mamadou, FELDMAN, Nehara et DOUMBIA, Fatoumata. *Étude de capitalisation sur les projets de réinsertion au Mali*. Bamako: Le Damier Mali: 2006.
- DOOMERNIK, Jeroen. Open borders, close monitoring. Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies*. Amsterdam: M. Jandl, 2007.
- DÜVELL, Frank. Towards sustainable migration policies. Dans *Innovative Concepts for Alternative Migration Policies*. Amsterdam: M. Jandl, 2007.
- FARE. *Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi: Manuel des procédures*. Bamako:
- FARE. *Rapport d'activité 2007*. Bamako: 2007.
- GAILLOT, D. *Essai sur la question du retour au pays: le cas des Soninké et des Haalpular*. Paris: Université Paris VIII: 2000.
- GATUGU, Joseph. Migrations, transferts et co-développement: les Africains d'Europe. Dans *Valorisation des compétences et co-développement: Africain(e)s qualifié(e)s en immigration*. Paris: A. Maçon, 2008.
- GONIN, Patrick. *D'entre deux territoires. Circulation migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*. Lille: Université des Sciences et Technologies de Lille: 1997.
- GONIN, Patrick. Migrations développement: les utopies des années 90. Dans *D'un*

- voyage à l'autre : Des voix de l'immigration pour un développement pluriel.* Paris: R. BLION and I. RIGONI, 2001. p.25-46.
- GONIN, Patrick. *Migrations et Développement.* Intervention au Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles: Union Européenne/ Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal. Cotonou, les 11-13 mai 2009.
- HAAS, Hein de. *International Migration, Remittance and Development - Myths and facts.* Geneva: Global Migration Perspectives. Global Commission on International Migration (GCIM): 2005.
- HAAS, Hein de. *Engaging Diasporas: How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries.* Oxford: International Migration Institute, University of Oxford: 2006.
- KALAMBRY, Alexis. *Mali: Banque Malienne de Solidarité - Une mission sociale incontestable.* Bamako: 2008. Les Echos.
- KONÉ, Assane. *Questions orales sur l'expulsion des Maliens de l'extérieur : Le ministre Macalou s'énerve au lieu de convaincre.* Bamako: 2009. Le Républicain.
- LAM, A. *Seance de question orale à l'Assemblée Nationale.* Bamako: 2009. L'Essor.
- La Commission européenne et le Mali s'associent pour mieux gérer les migrations* [en ligne]. L'Union Européen [réf du 2009-09-12]. Disponible sur Internet <http://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/country-cooperation/mali/documents/cigem_press_pack_fr.pdf>.
- LAHMANI, Sarah. *Vers une gouvernance mondiale des migrations? Le Forum global sur les migrations et le développement.* Intervention à l'Université de Poitiers. Poitiers, le 9 mars 2009.
- LE BAHERS, Lisa Gouvrit-Goulven. *FSP Codeveloppement Mali - Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur pays d'origine: le cas des migrants maliens de France originaires de la Région Kayes.* 110p. pS-Eau, Institut national agronomique Paris-Grignon, AFVP, A.G.E.D: 2004.
- LE MASSON, Olivier. *Demande d'avis.* [en ligne]. Message à: N. Funakawa le 10 novembre 2008. Communication personnelle.
- LOM, M. Plus de 20 mille 'cerveaux' chaque année. *Sud Quotidien*, 2002,
- MAÏGA, Abdoul Karim. *Migration circulaire : 30 travailleurs saisonniers s'embarqueront pour l'Espagne aujourd'hui.* Bamako: 2009. L'Indicateur du renouveau.
- MANÇO, Altay. *Compétences interculturelles des jeunes issues de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques.* Paris: 2002. Compétences interculturelles.

- MARFAING, Laurence. *Les Sénégalais en Allemagne : quotidien et stratégies de retour*. Paris: 2003.
- MERABET, Omar et GENDREAU, Francis. *Les questions migratoires au Mali - Valeurs, sens et contresens*. CIVIPOL Conseil, Transtec: 2007.
- NDIONE, Babcar et BROEKHUIS, Annelet. *Migration international et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal*. Nijmegen: Working Papers Migration and Development series. Radboud University: 2006.
- NDIONE, Babacar et LOMBARD, Jérôme. Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2004, n°20, 1, p.169-195.
- NEWLAND, Kathleen. *A New Surge of Interest in Migration and Development*. Washington D.C.: Migration Policy Institute: 2007.
- OIM. *Migration et Développement* [en ligne]. Genève: OIM [réf du 2009-08-30]. Disponible sur Internet <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/migration-dvlpment/lang/fr>>.
- QUIMINAL, Catherine. Retours contraints, retours construits des émigrés maliens. *Hommes et Migrations*, 2002, n°1236, p.35-44.
- ROBIN, Nelly. *Atlas des migrations internationales ouest-africaines vers l'Europe (1985-1993)*. Paris: EUROSTAT, ORSTOM: 1996.
- ROBIN, Nelly. Transferts, investissements et lieux de fixation des émigrés sénégalais. Dans *Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*. Paris: E. Ma Mung, 1997.
- RUSSELL, Sharon Stanton. *International Migration and Development in Sub Saharan Africa*. Washington D.C.: World Bank Discussion Papers. World Bank: 1990.
- RUSSELL, Sharon Stanton. Migrant remittances and development. *International Migration*, 1992, n°30, 3/4, p.267-87.
- SIMOND, Alain, MAGUIRAGA, Alou et HAIDARA, Hammou. *Étude sur la Politique nationale de développement économique régional et sur la mobilisation d'un mécanisme de financement DER*. Union Européen, Transtec: 2009.
- SMITH, Stephen. *Atlas de l'Afrique - un continent jeune, révolté, marginalisé*. Paris: 2005. 80p. Collection Atlas /Monde.
- TIEMOKO, Richmond. Unveiling Local Opportunities and Challenges in Return Migration and Development Nexus - The Case of Ivory Coast and Ghana. Dans *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris: V. Petit, 2007.
- UNFPA. *A Passage to Hope - Women and International Migration*. State of world

population 2006. United Nations Population Fund: 2006.

YATERA, Samba et LE MASSON, Olivier. Diaspora, développement et citoyenneté.

Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal). *Echos du COTA*, 2006, n°110,

ZOOMERS, Annelies et VAN NAERSSSEN, Ton. *International migration and national development in sub-Saharan Africa: Viewpoints and policy initiatives in the countries of origin*. Nijmegen: Working papers Migration and Development series. Radboud University: 2006.

Table des matières

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1. MISE EN PLACE DU CIGEM - CONTEXTE.....	8
LE MALI UN PAYS AU CONTEXTE MIGRATOIRE PARTICULIER.....	8
Présentation du Mali	8
Bilan statistiques du phénomène migratoire : Monde.....	9
Bilan statistiques du phénomène migratoire: Mali	10
Bilan statistiques : Impact des migrations sur le développement	12
Dimension historique et socioéconomique de la migration au Mali.....	13
POLITIQUES MIGRATOIRES DU MALI ET DE L'EUROPE.....	17
Durcissement de la politique migratoire en Europe.....	17
Codéveloppement	18
« Migration et Développement »	20
Politique migratoire du Mali.....	22
MISE EN PLACE DU CIGEM.....	26
Présentation de la structure	26
Missions et activités.....	27
Contradictions politiques	29
PARTIE 2. PRESTATIONS ET LE PROFIL DES PUBLICS CIBLES DU CIGEM.....	32
DIAGNOSTIC DES PRESTATIONS	32
Orientation et accompagnement des migrants	34
Étude quantitative du profil des migrants	36
Le profil type des migrants	38
Parcours et projets migratoires.....	41
Des difficultés d'orientations.....	45
LIMITES DES PRESTATIONS.....	47
Service référents partenaires	47
Orientation : un outil de sensibilisation	48
La formation en trompe l'œil.....	49

PARTIE 3. LES POSSIBILITÉS POUR LES MIGRANTS PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL.....	52
APPUI AUX PORTEURS DE PROJET INDIVIDUEL	53
Contexte de l'enquête	53
Méthode	54
Exemples des dispositifs d'appui existants.....	54
Conditions difficiles pour les porteurs de projet.....	55
Possibilités d'intervention du CIGEM.....	57
RÉINSERTION ET TRANSFERT DES COMPÉTENCES	60
Contexte de l'enquête	60
Méthode	61
Définitions d'une réinsertion « réussite »	63
Différents facteurs de réussite.....	65
Transfert des compétences par les migrants.....	70
Conclusion de l'enquête.....	73
CONCLUSION	76
Annexes.....	80
Bibliographie.....	155

FUNAKAWA, Natsuko

Soutenu le 17 octobre 2009

Master Migrations internationales spécialité professionnelle Conception de projets en coopération pour le développement

Le CIGEM – Centre d’Information et de Gestion des Migration (Mali) : sa place face aux défis des politiques migratoires

Résumé en français :

Le Centre d’Information et de Gestion des Migration (CIGEM) au Mali est le fruit d’une série de dialogues politiques euro-africains sur « Migration et Développement ». Cependant, cette expression est souvent politisée : le développement est perçu un outil pour freiner la migration. De sérieux doutes se posent sur la pertinence de cette structure. Malgré un budget de 10 millions d’euros engagés par l’Union Européenne, les prestations offertes par le CIGEM semblent très limitées pour favoriser la migration pour le développement; au contraire, elles semblent plus être un outil cherchant à limiter les flux migratoires. Le projet CIGEM s’il veut favoriser la relation « Migration et développement », doit s’interroger sur la place qu’il occupe au sein de la politique migratoire européenne.

Mots clés : Migration, Mali, Migration et Développement, Politique migratoire, Migration de retour

Abstract in English :

CIGEM (Centre for information and management of migrations) in Mali was created after the series of political dialogues on “Migration and Development” between European and African states. However, this expression is often interpreted as political tool: development for curving the migration flows. Despite the budget of 10 million euro sponsored by the European Union, the services offered by CIGEM seem to be far from the promotion of migrations for development – they rather seem to be aim at curving the migration flows. If CIGEM wants to promote “Migration and Development, it is inevitable to question its position in the European migration policies.

Key words: Migration, Mali, Migration and Development, Migration policy, Return migration